Votre Domestique

Remplacez-le sans délai en annonçant dans les colonnes de Petites Annonces de la "Patrie"

Vous quitte-t-il ?

La Patrie

Une Cha... e Vide

C'est une ... qui ne devrait pas exister p... lit les colonnes de la Patrie".

C... nent la Louer

Conseil Législatif 1906

28e ANNEE—No 258 DOUZE PAGES | MONTREAL, VENDREDI, 28 DECEMBRE 1906 | LE NUMERO : UN CENTIN

LE SECRETAIRE DE LA NONCIATURE A PARIS, MONSEIGNEUR MONTAGNINI, CONDUIT A LA GARE DE LYON PAR LE CHEF DE LA SURETE.

LA CRISE RELIGIEUSE EN FRANCE

Le curé de la Cathédrale de Saint-Dié condamné à $20 d'amende, pour avoir voulu empêcher la police d'exécuter son mandat

ENERGIQUE REPONSE DU CARDINAL DEL VAL

PARIS, 28—Le comité de la séparation au Sénat, dont l'ancien premier ministre, M. Combes, est l'un des membres, a discuté hier le nouveau projet de loi sur la séparation. M. Briand, ministre de l'instruction publique, est venu expliquer le projet. Il a déclaré que cette loi était absolument nécessaire devant l'intransigeance de Rome. M. Combes a déclaré que plus tard, on pourrait y faire des amendements, mais pour l'instant, elle devait passer telle qu'elle était.

—M. Maxime Lecomte, républicain radical, sénateur du Nord, rapporteur du comité, est venu exposer les vues de ses collègues au Sénat qui a voté le débat d'urgence.

La loi sera présentée aujourd'hui même au Sénat où elle passera avec une forte majorité.

CURE CONDAMNE

Le curé de la cathédrale de Saint-Dié a été condamné à $20 d'amende pour avoir voulu empêcher la police d'exécuter son mandat, lors de l'évacuation du presbytère. Les autorités militaires ont transformé le grand séminaire d'Annette, en caserne.

Nancy (France), 28— Le tribunal correctionnel a condamné Monseigneur Turinaz à $10 pour avoir frappé un gendarme lors de son expulsion du palais épiscopal.

SOLDATS DU PAPE

Rome, 28—Le pape a reçu aujourd'hui, les survivants de l'armée pontificale, au nombre de 517, qui sont venus lui présenter leurs hommages à l'occasion de la fête de Noël. Il les a vivement remercié des services rendus à l'Eglise et a exprimé son regret que la condition actuelle de l'Eglise ne lui permette pas de venir en aide comme il le voudrait aux défenseurs de la papauté.

Les anciens soldats du pape sont ensuite allés rendre visite à Monseigneur Merry del Val, secrétaire d'Etat, qui leur a dit: "Vous vous êtes battus avec des fusils et du canon; je livre aujourd'hui les plus importants combats de l'Eglise sans fusils, sans soldats et même sans argent. Mais je ne désespère pas de la victoire; j'ai foi en la miséricorde divine et en la loyauté des catholiques français".

ASSOCIATIONS ET DECLARATIONS

Quanrante-cinq nouvelles déclara-

(Suite à la 9e page)

"Vous avez combattu avec des fusils et des canons. Je livre, aujourd'hui, une terrible bataille, sans armes, sans soldats, sans argent.

J'espère que l'Eglise triomphera. J'ai confiance dans les catholiques de France."

Déclaration de Mgr

Merry del Val.

"L'EGLISE EST ETERNELLE : DONC ELLE SAIT ATTENDRE. ELLE A VU HENRI D'ALLEMAGNE A CANOSA, BISMARK A BERLIN. QUI SAIT SI ELLE NE VERRA PAS, QUELQUE JOUR, A ROME, M. COMBES, A DEFAUT DE M. BRIAND ?"

(Du "Gaulois," organe catholique de France)

LA MALLE DU CARDINAL RICHARD TRANSPORTEE PAR DES SEMINARISTES HORS DE L'ARCHEVECHE DE LA RUE GRENELLE D'OU SON EMINENCE FUT EXPULSEE PAR LA POLICE.

LES FILLES DE BARS

La commission des licences décidée d'épurer notre ystème de restaurants

LE CHEF DE POLICE

COMPARAIT DEVANT LES COMMISSAIRES ET EXPLIQUE LE CAS D'ANTOINE DESORMIERS

Ainsi que la "Patrie" l'a annoncé il y a quelques semaines, le chef Campeau prévenait la commission des licences que quatorze restaurants employaient des filles pour servir les clients, et dénonçait cet état de chose comme très dangereux.

Le chef reçut en conséquence instruction de faire cesser pareil état de chose.

Les restaurateurs prévenus par une lettre du chef, renvoyèrent immédiatement les filles de leur service.

Toutefois des plaintes sérieuses avaient été faites contre quelques-uns des restaurateurs en question. On aurait employé des femmes de mauvaise vie qui faisaient métier de piller les ivrognes.

Or, à la séance d'hier après-midi de la commission des licences, MM. les commissaires ont demandé au chef Campeau si M. Antoine Désormiers, dont l'établissement est sis au No 65 de la rue des Commissaires, était digne d'obtenir une licence cette année.

—Je ne me rappelle pas qu'aucune plainte ne me soit parvenue contre M. Désormiers, répondit le chef.

—Mais, reprit M. le commissaire Poirier, d'après le rapport que vous avez envoyé à la commission, le 26 novembre dernier, M. Désormier serait au nombre des

14 RESTAURATEURS

qui auraient employé durant l'année des filles pour servir les consommateurs. Pensez-vous qu'un restaurateur qui a agi ainsi puisse mériter une licence ?

M. Campeau répondit qu'il n'était pas en position de donner une réponse définitive. Avant de se prononcer il devra interroger ses agents sur le cas particulier de M. Désormiers. Il est sous l'impression qu'aucun désordre ne s'est produit au restaurant Désormiers dans le courant de l'année.

Dans son rapport à la commission, il a dénoncé

UN SYSTEME

qui peut conduire à la démoralisation, celui d'employer des filles dans les restaurants.

La commission décide alors de remettre l'affaire au 3 janvier, pour permettre au chef Campeau de prendre tous les renseignements voulus sur l'établissement Désormiers.

A la requête de deux prêtres catholiques et de trois ministres protestants, la commission décide de ne pas accorder de licence, cette année, à M. James Anderson, au No 30, rue de la Montagne, le restaurant en question se trouvant dans le voisinage de plusieurs écoles.

SOIXANTE ET UNE LICENCES

ont été accordées, hier après-midi.

Voici les noms de leurs titulaires :

S. Golstein, Craig Est, 61 ; M. Légaré, Sainte-Catherine, Est, 1451 ; D. Raymond, Saint-Jacques, 595 ; S. Mallette, Notre-Dame-Ouest, 1014 ; D. Larose, Panet, 9 ; T. Laurin, St-Laurent, 509 ; U. Crépeau, Craig Est, 545 ; L. J. Durand, Ontario Est, 497 ; A. Guilbault, Notre-Dame, Ouest, 4187 ; O. Toupin, Craig, Ouest, 257 ; J. B. Lapointe, Lagauchetière Ouest, 74 ; G. A. Melville, Notre-Dame Ouest, 112 ; M. Gelronzan, Notre-Dame Est, 1041 ; Geo. Gauvreau, Sainte-Catherine Est, 642 ; A. Brisebois, Notre-Dame Ouest ; 931 ; James Drury, Windsor, 128 ; William Hudson, Mill, 180 ; W. Knox, Saint-Patrick, 196 ; C. Mersburger, Craig, Ouest, 96 ; J. H. Aumais, Saint-Laurent, 551 ; G. Simays, Sainte-Catherine, Ouest, 70 ; G. Bourassa, Saint-Laurent, 23 ; Marie L. Perrault, Saint-Paul, 97a ; T. Ethier, Amherst, 151 ; F. Simard, Sainte-Catherine Est, 580 ; J. Thouin Sainte-Catherine Est, 1551 ; E. Archambault, Saint-Paul, 127 ; Clara Mitchell, Notre-Dame Ouest, 373 ; Jos. Gosselin, Sainte-Catherine Est, 1467 ; H. Boisbriand, Sainte-Catherine Est, 520 ; H. Courtois, Berri, 2 ; G. Lebel, Craig Est, 267 ; Oliva Laurin, Rachel, 174 ; Rose Lalonde, Notre-Dame Est, 112 ; O. Longpré, Ontario Est, 1058 ; John Mechan, Ottawa, 171 ; J. W. Cartier, Notre-Dame Ouest, 278 ; A. Blondin, Sainte-Catherine Est, 677 ; F. Lachapelle, Duluth, 107 ; J. O'Connor, Saint-Paul, 687 ; O. Perreault, Berri, 802 ; A. Labelle, Mont-Royal, 616 ; A. Benoit, Jacq.-Cartier, 23 ; A. Lauzon, Saint-Laurent, 1463 ; Eugène Lemay, Lagauchetière Est, 761 ; M. Trouellette, Saint-Laurent, 1301 ; F. Quintal, Centre, 470 ; E. C. Perkins, Saint-Jacques, 532 ; Rose D. Verdon, Ontario Est, 667 ; J. Bousquet, Sainte-Catherine Est, 1022 ; D. Simon, Saint-Laurent, 32 ; A. Dudemaine, Ontario Est, 464 ; L. Deslongchamps, Saint-Jacques, 1011 ; H. Grenier, Ropery, 169 ; C. Gauthier, Saint-Laurent, 1003 ; Jos. Larcau, Saint-Laurent, 47 ; V. Roy, Jacques-Cartier, 31 ; G. H. Robert, Craig Ouest, 107 ; J. Caron, Notre-Dame Ouest, 944 ; Jos. Dompbouse, Sainte-Emilie, 93 ; N. Leroux, Saint-Jacques, 1709.

SOUS-CHEF DE POLICE

Légalement la ville de Montréal n'en compte pas un seul

BIEN QU'IL Y EN AIT 3

UNE RESOLUTION DE LA COMMISSION DE POLICE QUI SERA ANNULEE.

Au commencement de l'année, à la suggestion du chef Campeau, la commission de police décida d'accorder le titre de sous-chef aux trois inspecteurs McMahon, Lamouche et Leggett.

Tous les journaux approuvèrent la commission, mais voilà qu'on vient de découvrir que la charte de Montréal ne permet pas pareil changement.

En conséquence, la commission de police devra à sa prochaine séance

ANNULER SA RESOLUTION

nommant MM. Lamouche, McMahon et Leggett, sous-chefs de police.

Nos excellents policiers devront reprendre leur ancien titre d'inspecteur.

Il va sans dire que le salaire de ces officiers ne sera pas diminué pour tout cela. Il semble même décidé, ce qui de l'avis de tout le monde est indispensable, que la ville va fournir cheval et voiture à nos inspecteurs.

Une autre question se pose, aurons-nous un sous-chef de police dans un avenir prochain ?

Sur ce point, la commission de police s'en rapportera entièrement au chef de police en qui elle a raison d'avoir toute confiance.

SANS PILOTE

NEW-YORK, 28. — L'impossibilité, pour le capitaine Brunswig, du steamer "Princesse-Victoria-Louise" de se procurer un pilote, a été la cause de la destruction de ce steamer et du suicide du capitaine.

Le malheureux capitaine aurait fait tous les efforts possibles pour sauver son navire.

UN DRAME TERRIBLE

Sur le fleuve Saint-Laurent près du Cap de la Magdeleine

SUR UN ILOT DE GLACE

UN HOMME, SON CHEVAL ET SA VOITURE EMPORTES.—ILS DISPARAISSENT

STE ANNE DE LA PERADE, 28—Un accident des plus dramatiques vient de jeter les citoyens de la paroisse de Champlain dans le deuil et la consternation. Il n'est pas arrivé souvent qu'un homme ait perdu la vie dans des circonstances semblables à celles que nous allons raconter.

M. G. Toupin, cultivateur très connu et très estimé de la paroisse de Champlain, s'en revenait en voiture, samedi dernier, du marché des Trois-Rivières où il était allé vendre des produits et faire quelques emplettes pour les fêtes. Rendu au Cap de la Magdeleine, M. Toupin s'aperçut que la glace paraissait se mouvoir. Peu à peu les mouvements de la glace se firent plus accentués, et à sa grande frayeur, il vit que la batture de glace sur laquelle il se trouvait s'était détachée du rivage et l'emportait. Flotter sur la surface du fleuve sur un plancher de glace soumis aux caprices de la houle! A cette pensée, on est terrifié. Telle était pourtant la position désespérée dans laquelle se trouvait M. Toupin.

Mais du rivage, une chaloupe lancée à l'eau par quatre bras vigoureux, s'était mise à la poursuite de l'îlot fottant. Quant à M. Toupin, suspendu sur l'abîme qui allait l'engloutir dans une minute, dans une seconde, emporté au gré de la vague sur un glaçon qui allait se briser sous ses pieds,

A GENOUX DANS SA VOITURE,

il priait.

De quelques habitations du Cap, on suivait avec anxiété les péripéties du drame qui se déroulait sur le fleuve. Il tombait une petite neige que le vent faisait voltiger; le ciel était bas, sombre.

M. Toupin aperçut les courageux gars qui venaient à lui.

—Courage, criaient des voix, nous arrivons!

Ils arrivaient en effet, les braves. Encore quelques brasses et le sauvetage aurait eu lieu. Déjà, M. Toupin s'était levé, il allait sortir de sa voiture pour aller au-devant de ses sauveteurs, lorsque tout à coup,

UN CRAQUEMENT SINISTRE

se fit entendre, la glace se brisa et cheval, voiture, homme, tout, dans un écroulement terrible, disparut dans les flots.

Ceux qui furent témoins de ce drame demeurèrent terrifiés. M. Toupin ne revint pas à la surface et quelque recherche que les sauveteurs firent, ils ne purent le retrouver.

HEUREUX CANDIDATS

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 28 — Une circulaire du département de la milice annonce que le capitaine J. D. Douil, du Régiment Royal Canadien, est sorti le premier des examens de promotion militaire tenus en Angleterre au mois de mai dernier. Les capitaines E. de B. Panet et O. Filkie sont aussi signalés sur le tableau des heureux candidats.

BIG JOHN CANADIEN

Sautera-t-il les rapides Lachine, le premier de l'An prochain ?

EN CANET

IL DIT A UN REPORTER DE LA "PATRIE" QU'IL LUI FAUDRA UN NOUVEAU CANOT.

Big John Canadien, sauvage de la réserve de Caughnawaga, est, par le temps qui court, dans une extrême perplexité.

Big John, aujourd'hui âgé de 66 ans bien comptés, prétend qu'il a conservé toute son ancienne vigueur, ce dont voudraient douter, paraît-il, quelques guerriers de sa tribu.

Interviewé, ce matin, par la PATRIE, Big John nous a fait connaître la cause de sa peine :

"Je voudrais sauter, pour la quatrième fois le premier de l'An et pour la centième fois dans ma vie, les rapides de Lachine ; mais voilà ! Je n'ai plus de canot.

"—Qu'est devenu votre ancien ?

"—Il pourrit sur la rive du Saint-Laurent, près de Caughnawaga".

Big John entend fort bien le français. Seulement,

LES CHIFFRES,

il ne les dit qu'en anglais. Il explique que son bateau a vieilli plus vite que le maitre, car c'est une coquetterie particulière à ce dernier de vouloir demeurer jeune.

"—Pensez-vous pouvoir vous procurer une nouvelle embarcation ?

"—Je n'en ai pas les moyens et ce n'est pas pour faire plaisir au public que je vais me ruiner, n'est-ce pas ?

"—Le temps serait-il propice pour la descente des rapides ?

"—Je les ai sautés, au jour de l'An, en 1877, 1889 et 1891, par des tem-

BIG JOHN CANADIEN, sur le sentier de la guerre.

pératures aussi défavorables. Je ne vois pas pourquoi je ne pourrais répéter cette année. D'ailleurs, je passerai par les bureaux de la PATRIE aujourd'hui même, pour vous expliquer ce qui en est, car je ne veux pas passer pour avoir peur. Qu'on me donne

UNE EMBARCATION

de plus de 30 pieds, et je me risque. Je veux demeurer le champion des sauteurs de rapides jusqu'à ce que je parte pour le Ciel.

"—Et pensez-vous y aller ?" demandâmes-nous au confiant Indien.

"—Pourquoi pas ?" répliqua-t-il avec conviction. "Je n'ai jamais tué personne, je suis un "bon vivant" et un bon catholique. Que voulez-vous de plus ?"

MORT D'UNE RVDE SOEUR

Soeur Louis Alfred, de la Providence, était le type parfait de la

SOEUR DE CHARITE

ELLE ETAIT LA NIECE DE MGR ARCHAMBEAULT ET DE L'HON. M. ARCHAMBEAULT.

Les Révérendes Sœurs de la Providence pleurent aujourd'hui le décès d'une de leurs compagnes les plus estimées, sœur Louis Alfred, morte ce matin, à deux heures, à la Maison-Mère de la communauté, coin des rues Sainte-Catherine et Fullum.

La défunte était la fille de M. Achille Archambeault, de l'Assomption, la nièce, par conséquent, de Sa Grandeur Ngr Archambeault, évêque de Joliette, et de l'hon. M. Horace Archambeault, conseiller législatif.

LA SOEUR LOUIS-ALFRED, QUI VIENT DE MOURIR

Elle était âgée de 37 ans et en comptait 16 de religion.

Sœur Louis Alfred était, au témoignage de ses compagnes et des nombreux malheureux auxquels elle s'est dévouée, le

TYPE PARFAIS

de la sœur de charité. Elle a dépensé son temps et sa santé au service des autres. Elle a passé sa vie religieuse en mission à Fraserville et y demeura jusqu'à ce que l'aggravement d'une affection contractée à l'œuvre l'obligeât en ces derniers temps à revenir se faire soigner à la Maison-Mère, à Montréal. La maladie cependant triompha d'elle.

Le service de la sainte femme aura lieu lundi prochain, 31, à la Maison-Mère, après l'arrivée des trains de Joliette.

Sa Grandeur Mgr Archambeault présidera lui-même la cérémonie.

DANS L'EAU BOUIHLANTE

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

QUEBEC, 28 — Un petit garçon de 3 ans, fils de M. Langlois, de Bienville, est tombé, mercredi, dans une cuve d'eau bouillante, chez ses parents. L'enfant a succombé hier à ses brûlures.

Le coroner, le Dr Jolicœur, est allé aujourd'hui tenir une enquête à Valcartier, où une fillette de 3 ans, du nom de Laura Hamilton, a été trouvée morte hier dans son berceau.

RECEPTION OFFICIELLE

Le nouveau consul de France du Canada est l'hote, hier soir, des

SOCIETES FRANCAISES

M. CHOUILLOU, PRESIDENT DE LA CHAMBRE FRANCAISE, SOUHAITE LA BIENVENUE.

M. Dallemagne, consul général de France, a été l'objet d'une manifestation de la part de ses compatriotes, hier soir, à l'hôtel Viger. A une réception, dont M. Dallemagne était l'hôte d'honneur, M. C.-A. Chouillou,

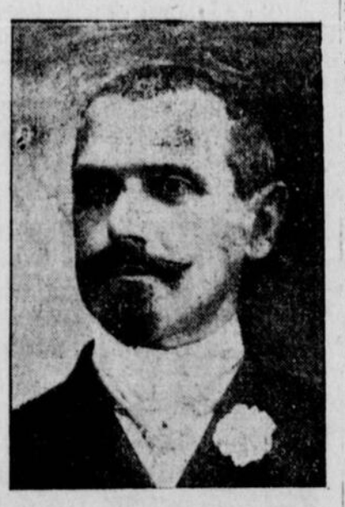

M. CHOUILLOU, président de la Chambre de commerce française, qui présidait la réception d'hier soir.

président de la Chambre de Commerce française a prononcé les paroles de bienvenue suivantes, à l'adresse du représentant officiel de la France au Canada.

Monsieur le consul Général.

Messieurs,—C'est un grand honneur en même temps qu'un plaisir pour moi que d'être appelé au nom de mes collègues de la Chambre et compatriotes présents à prendre la parole ce soir.

C'est en effet un devoir agréable à remplir que celui de vous souhaiter la bienvenue à votre arrivée parmi nous.

Nous avons ici ce soir des membres de presque toutes nos sociétés françaises : de l'Union Nationale Française, notre société de bienfaisance dont l'objet est de pourvoir aux besoins de nos malheureux.

Des vétérans, dont je suis heureux de voir ici ce soir, le digne président et dont le but est de rallier autour de sa bannière les anciens et loyaux défenseurs de la patrie.

De la Mutuelle, société d'assurance et de secours et enfin de la Chambre de Commerce française, largement représentée ce soir et dont l'objet principal est d'aider au développement des relations entre le Canada et la France.

Je suis donc particulièrement heureux de vous voir aussi nombreux autour de cette table car cela donne à ceux qui nous entourent la preuve que les Français à l'étranger

SAVENT S'UNIR

autour du drapeau aux 3 couleurs lorsqu'il s'agit de saluer le représentant de la France et de la République.

Ne craignons pas d'inviter les autres puissances et de répéter souvent tout haut et bien haut que notre France si agitée par moments par des divisions intérieures (qui ne regardent qu'elle), n'en restera pas moins pendant de longues années encore à la tête de la civilisation et du progrès.

Nous avons tout un passé de gloires dans l'histoire et de succès dans le commerce, l'industrie, les sciences et les arts qui nous permettent avec juste raison d'être fiers de notre titre de Français.

Voilà Monsieur le Consul Général l'esprit des membres de la colonie française à la tête de laquelle vous vous trouvez.

Connaissant votre passé nous sommes convaincus que vous saurez par votre grande expérience des hommes et des choses vous faire vite apprécier au Canada pour le plus grand bien de notre pays et des Français.

Vous pouvez dans tous les cas compter sur le dévouement le plus entier de vos compatriotes de Montréal.

Messieurs, en terminant, je vous demande de bien vouloir lever vos verres à la santé de notre Consul Général, Monsieur Dallemagne.

M. le consul général a répondu, en termes très heureux, à M. le Président de la Chambre de Commerce française : "Je n'aspire pas, dit-il, à produire sur mes compatriotes, le coup de foudre," je désire conquérir l'estime de tous, par mes actes et je bois à l'union de tous les français à Montréal et au Canada ; je bois à l'union de tous les français, dans le monde. Je suis heureux de trouver, à Montréal, un si grand nombre de compatriotes groupés dans une même pensée et un même amour, celui de la France. Je désire m'unir à mes compatriotes, dans ce même esprit de confraternité." Voilà, en substance, les paroles prononcées par M. le consul général.

Parmi les personnes présentes nous avons relevé les noms suivants : M. le consul général, M. S. d'Halewyn vice-consul, Barbier, C.-A. Chouillou, président de la Chambre de Commerce française, conseiller du commerce extérieur, Comte Jean de Siéyès, président des Vétérans, Comte G. des Etangs, A.-F. Revol, J. Salone, Emile Galibert, ancien président de l'Union Nationale française, H. Jonas, O. B. d'Aosut, LeBailly, L. Baisez, Leblond de Brumath, Vandelet, professeurs Arnould et Flahaut, de l'université Laval, Balcer, vice-consul de France, Trois-Rivières, Jules Duchastel de Montrouge, de Soras, J. d'Halwyn, Pasquin, de Crèvecœur, Dr Monod, Dedoulet.

LA FIEVRE TYPHOIDE

Elle fait des ravages à Montréal et dans la banlieue

LE CONSEIL D'HYGIENE

ADRESSE UNE CIRCULAIRE OFFICIELLE AUX MUNICIPALITES ENVIRONNANTES.

Le Conseil provincial d'hygiène poursuit actuellement une enquête sur les ravages causés par la fièvre typhoïde à Montréal et aux environs.

Des circulaires ont été adressées à cet effet à la ville et aux municipalités environnantes. De ces dernières, seule la ville de Westmount a répondu jusqu'à maintenant.

Au mois de novembre, il y a eu 54 cas de typhoïde dans la ville, dont 21 dans Saint-Henri, 2 dans Sainte-Cunégonde et 5 dans le quartier Saint-Denis.

Pour le mois de décembre jusqu'à Noël, l'augmentation a été considérable. On compte 91 cas pour toute la ville, dont 34 dans Saint-Henri, 10 dans Sainte-Cunégonde et 11 dans Saint-Denis.

Le Dr Elzéar Pelletier, du Conseil provincial d'hygiène, a écrit à Verdun, Saint-Louis, DeLorimier et Maisonneuve. On veut suivre avec attention, les ravages de la fièvre typhoïde, et chercher quelles sont les causes.

La ville de Westmount, a été de même, particulièrement éprouvée avec ses 16 cas en novembre et ses 32 cas en décembre.

Il est facile de constater par ces chiffres que l'ouest a beaucoup plus souffert que l'est.

CAMBRIOLAGE

Chez M. Eugène Balcer, à Trois-Rivières.

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

TROIS-RIVIERES, 28 — La nuit dernière des voleurs se sont introduits dans le magasin de fourrures de M. Eugène Balcer, par une porte de derrière et se sont emparés de marchandises pour une valeur de $1,000.

Ce n'est que ce matin qu'on s'aperçut du vol. La police, avertie, est à la recherche des voleurs.

UNE PREMIERE DEFAITE

LES WANDERERS FONT UN JOUET DES FAMEUX NEW GLASGOW.

RESULTAT 10 A 3

Devant une foule nombreuse d'enthousiastes, le club local a soutenu avec succès la rencontre des champions de l'extrême est qui, paraît-il, devait nous apporter des surprises ; il y eut en effet une surprise qui en même temps n'est autre chose qu'une admission de la part des visiteurs de leur faiblesse relative; et cette surprise se matérialisait dans la présence de Reddy McMillan de Cornwall, sur l'équipe des champions de l'Est...

L'assaut initial des visiteurs était-il aussi du "bluff ?" c'est ce que se demandaient à la deuxième partie de la bataille, les amis du Wanderer. Le fait est que dès le début, les Possesseurs de la Coupe furent malmenés au superlatif, et que leurs combinaisons, leurs efforts, leurs courses, leur furie d'attaque, ne put supporter les coups des New Glasgow, et l'on était tenté de prédire la défaite pour nos Métropolitains ;

Le fait est que, au début, nos amis étaient comme qui dirait rouillés, et que leur travail bien qu'ardu, n'était certes pas brillant ; mais ces joueurs expérimentés, ils se gardaient évidemment du vent pour la deuxième demie ; aussi, l'emportèrent-ils d'emblée à cette deuxième et décisive partie du "match".

Marks, pour les visiteurs, entra dans le filet de l'équipe locale, après deux minutes de jeu durant lesquelles le caoutchouc semblait désireux d'aller faire une visite personnelle à chacun des athlètes.

Ce fut Russell qui releva le défi, après une minute d'un jeu au cours duquel Reddy McMillan se trouva avoir quelque chose qui ne marchait plus du tout dans l'intérieur de sa "corporation athlétique"; ici, comme à toute bonne partie ou chacun tend à démontrer sa force au public, il y eut des exhibitions de ce qu'on peut faire, à part jouer, avec un bon et solide hockey, et les choses devenaient réellement intéressantes pour des sauvages, quand le bon sens prit le dessus, et Russell gratifia son équipe d'un autre point.

New Glasgow ne voulut pas se laisser distancer et scora par l'intermédiaire de McDonald. Glass et Russell répondirent pour le local et le timbre annonça le repos, pendant lequel chacun dut faire ses réparations et les spectateurs purent échanger avec ce qui leur restait de voix, leurs impressions et leurs préférences.

La seconde demie fut toute Wanderer ; les visiteurs étaient éteints, les Wanderer étaient disposés à tout ; la glace qui était devenue molle, ne permettait pas de courses bien brillantes, Patrick fit crier une dernière fois ceux à qui il restait de la voix, en scorant le No 7, et ce fut ensuite une procession vers les buts des visiteurs, qui étaient anéantis, et qui ne purent se relever alors qu'un bon tiers des spectateurs avait quitté l'Aréna, ½ minute avant la fin de la joûte, alors que Marks, leur rover, entra une partie, qui fut la treizième et dernière de la série, donnant un score de dix à trois en faveur des Wanderer.

Il se peut que le long voyage des visiteurs les ait un peu fatigués, et qu'à la prochaine partie, ils offrent une résistance plus opiniâtre, mais, il serait surprenant que le Wanderer ne serait pas encore vainqueur....

New Glasgow (3)		Wanderer (10)
Morrison	Buts	Hern
Fusick	Point	Strachan
McMillan	Cover point	Kennedy
Marks	Rover	Patrick
J. D. McDonald	Centre	Glass
Williams	Aile droite	Johnson
Cannon	Aile gauche	Russell

Referee.—M. Russell Bowie, Victoria.
Assistant.—M. C. Howard, Victoria.
Juges.—MM. L. Johnston et Faulkner.
Chronométreurs.—MM. Guile et Fraser.
Pénalités.—New Glasgow — Marks, 2 mins.; McDonald, 3 mins.; McMillan, mins.; total, 11 mins. Wanderer — Patrick, 2 mins.; Russell, 3 mins.; Glass, 2 mins.; Strachan, 3 mins; total, 15 mins.

Sommaire : —

Goal.			Temps
1....	New Glasgow..	Marks	2 min.
2....	Wanderer......	Russell	1 min.
3....	Wanderer......	Russell	5 min.
4....	New Glasgow..	McDonald	1 min.
5....	Wanderer......	Glass	2 min.
6....	Wanderer......	Russell	3 min.
	Deuxième demie		
7....	Wanderer......	Patrick	3¾ min.
8....	Wanderer......	Glass	3¼ min.
9....	Wanderer......	Patrick	3 min.
10....	Wanderer......	Glass	1 min.
11....	Wanderer......	Glass	12 min.
12....	Wanderer......	Patrick	3 min.
13....	New Glasgow..	Marks	½ min.

LA JOUTE AU STADIUM

ELLE AURA LIEU CE SOIR ENTRE MONTAGNARD ET VICTORIA.

PITRE ET LAVIOLETTE ABSENTS

LA GRANDE PARTIE DE CE SOIR AU STADIUM

Nos compatriotes de langue anglaise ont souvent reproché aux Canadiens-français de ne pas être des sportsmen convaincus. Cette remarque qui est faite pour nous piquer, nous sommes en droit de la réfuter, non toutefois sans admettre qu'elle contient quelque vérité. A vrai dire beaucoup trop de nos jeunes gens se cantonnent chez eux, au lieu de prendre un intérêt plus marqué à l'égard de nos sports nationaux, sinon en y participant, au moins en spectateurs intéressés au succès des joueurs de leur race. Car, c'est d'un tel esprit d'émulation que naît la force d'un peuple.

Ce soir, au "Stadium", nos gens auront l'occasion de montrer aux Anglais de quelle pâte sont fait les canayens. Pour tout dire, ce soir aura lieu, en effet, au Stadium, une très importante partie de hockey, entre les clubs "Montagnard" de Montréal, et "Victoria" d'Ottawa. Nous avons assisté à la dernière pratique des Montagnard, et nous avons été heureux de constater que chacun de ses joueurs est en excellente forme, aussi augurons-nous un succès pour eux. Il est bon de noter que la partie signalée, sera jouée pour le championnat de la ligue Fédérale, et que les excellents joueurs bien connus Jack Laviolette et Didier Pitre, viendront ainsi que d'autres joueurs de hockey, prêter leur concours aux Montagnards. C'est dire qu'avec un tel appoint et étant donné son remarquable mérite, l'équipe des Montagnards devrait donner du fil à retordre aux "Victoria" et les vaincre.

Il va sans dire que le Stadium est un champ clos idéal pour une telle partie. La glace y est parfaite, la musique entraînante, et les galeries, combles tous les soirs, des milliers de spectateurs admirant les prouesses des virtuoses du patin. La partie, Montagnard vs Vics que nous annonçons, ouvrira la saison du hockey, elle sera sensationnelle, le Montagnard est le seul club de hockey canadien-français de Montréal, c'est dire qu'il a droit à tout notre encouragement. Espérons-le, cet encouragement ne lui fera pas défaut, c'est pourquoi, nous invitons tous nos compatriotes qui aiment le patin, et le succès des Canadiens à se rendre au Stadium ce soir.

COURSES DE TROTTEURS

IL Y EN AURA DE JOLIES DIMANCHE PROCHAN, CELLES D'OTTAWA.

BELLES PERSPECTIVES

AU PARC DELORIMIER DIMANCHE

La réunion de dimanche dernier a produit des résultats tellement satisfaisants et pour le public et pour les organisateurs, qu'on a décidé de donner d'autres courses, après demain.

C'est à la demande expresse des milliers d'amateurs des chevaux, que les directeurs du G.D.C. se sont décidés à nous organiser une seconde réunion locale avant les grandes courses de janvier.

Celles de dimanche, seront très attrayantes.

Nous publions ci-après les noms des chevaux inscrits pour ces courses :

Liste des entrées pour les courses qui auront lieu au Parc Delorimier, dimanche, 30 décembre :

Classe ouverte : amble :
Looking Glass, F. Michaud.
Berthina Bars, Geo. McPherson.
Miss Casey, Wm. Hodson, jr.
Jim Wilson, P. Vandelac.
Jimmie O., Wm. McPherson.
Little Tim, Wm. Hodson sr.
Classe nommée 2.25, trot.
General Bank jr., W. Emond.
Earl Allerton, F. Brady.
Graham, H. Thérien.
Victor Gazette, A. Deslauriers.
Claire B., T. Brisson.

LES COURSES A OTTAWA.

Voici le programme complet des courses de chevaux qui auront lieu à Ottawa en février prochain :

SAMEDI, 2 FEVRIER

2.40, trot et amble, course locale, $300.
Free for all, étalons, trot et amble, stake, $1,000.

LUNDI 4 FEVRIER

2.20, trot, stake, $1,000.
2.15, trot et amble, $500.

MARDI, 5 FEVRIER

2.35, amble, stake, $1,000.
2.24, trot et amble! $500.

MERCREDI, 6 FEVRIER

2.35, trot, stake, $1,800.
2.06, trot et amble, $5,000.

JEUDI 7 FEVRIER

2.18, amble, stake,—Russell House Stake, —$1,000.
2.28, amble, $500.

VENDREDI, 8 FEVRIER.

2.25, trot, $500.
Free for all, $ 00.

LA BATAILLE DE MARDI

ROUTHIER ET WILSON S'ENTRAINENT TRES SERIEUSEMENT.

LE SPECTACLE SERA SUPERBE

Alfred Routhier et Dan Wilson, les deux meilleurs welter weight que nous avons à Montréal, vont se battre mardi après-midi, sous les auspices du club athlétique Riverside.

Cette bataille qui doit avoir lieu au Parc Riverside, sera sans contredit, la meilleure de l'année.

Les deux hommes, sont très bien connus du public amateur et leur record est inattaquable.

La séance de mardi comprendrai plusieurs numéros tous aussi intéressants les uns que les autres.

Indépendamment de cette rencontre il y aura une exhibition de punching bag, une bataille entre deux amateurs locaux puis une exhibition de tours de force par Horace Barré.

Routhier semble être le favori.

LA MORTALITE PAR LA BOXE

Un quotidien vient de publier la liste des pugilistes qui sont morts dans l'arène en 1906, et comme nous le disions hier soir dans notre article en faveur du maintien de la boxe, le nombre des professionnels qui ont été victimes n'a été que de trois. Par contre, celui des amateurs, est de 10. Il saute aux yeux, que ce dernier résultat provient de ce, que les amateurs s'entraînent mal ou pas du tout. Il en est de même lorsqu'ils se livrent à d'autres sports, d'ailleurs. Comparez ce total avec celui qu'on relève annuellement dans le monde de la base-ball et de la foot-ball et vous resterez étonné. ...

Si comme nous le conseillons on obligeait ceux qui veulent faire des assauts de boxe à subir l'examen d'un médecin pendant l'entrainement et à prohiber les rencontres entre gens qui ne sont pas en forme, ainsi qu'on l'a fait dans la course organisée par la PATRIE, récemment, on ne compterait certainement pas un décès.

Dans son traité sur la boxe, M. Leclerc dit avec raison : "Les accidents aux jeux de foot-ball et de crosse sont peut-être plus fréquents qu'à la boxe. Ceux résultant du maniement des armes à la chasse notamment ont fait plus d'une victime et ni pour les uns, ni pour les autres on n'a demandé la supression de leurs causes. Pourquoi garder toute la rigueur pour la moins coupable ?" Combien de gens meurent chaque année pour avoir trop pratiqué le sport de "la bouteille" et que fait-on pour supprimer l'alcool ? Serait-ce parce que la boxe tue accidentellement, tandis que l'alcool tue sûrement? Rendez la boxe obligatoire chez un peuple et l'alcool chez un autre et dites-nous lequel deviendra plus sain et plus viril ?

LES QUILLES

LA JOUTE CHAMPETRE-R.Y.M.C.A.

Les Y.M.C.C. ont défait les champêtre juniors hier soir, par 39 points. Carmichael pour les R.Y.M.C. et Blondeau pour les Champêtre se sont le plus distingués.

R.Y.M.C.A.

Tullard	180	152	133—465
Foote	140	133	145—398
Nisimo	158	159	156—473
Carmichaël	201	144	216—561
Pirrie	137	170	148—455
Harrower	171	146	161—478
			2,830

CHAMPETRE

Lessard	146	136	152—434
Bouchard	145	178	157—430
Doujaley	165	178	157—500
Archambault	161	146	137—444
Phaneuf	129	140	167—436
Blondeau	171	166	210—547
			2,791

Majorité pour R.Y.M.C.A. : 39.

COURRIER DE SOREL

Accident de voiture. — Alliance Nationale. — Notes diverses.

(Correspondance spéciale)

SOREL, 28—M. et Mme J. A. Chenevert sont revenus d'un court voyage à Nicolet, où ils ont passé la fête de Noël, chez leur parent, Mgr. Suzor.

—Nous offrons nos sympathies à M. J. N. Duguay, de La Baie, dont l'épouse est décédée ces jours derniers.

—Au couvent de la congrégation, la messe de minuit a été particulièrement solennelle. Le chant a été superbe. Voici à peu près la liste des solistes: : "Et incarnatus est", Melle A, Plante ; Le Messie, Melles. E. Paradis et M. R. Lemelin ; Noël, jour heureux, Melles A. Plante, alto, E. Paradis, soprano ; "Christus natus est nobis", Melle A. Plante, ténor; Melles E. Paradis et Lemelin, sopranos; Le sommeil de Jésus, Melle A. Planté; Prosternez-vous, soliste, Melle A. Plante; Gloire au Sauveur, de l'Univers, Melles E. Paradis, A. Lizotte, etc., etc.

—M. F. Trudeau, de la maison Chaput & Fils, de Montréal, était au commencement de la semaine, à Sorel, à l'hôtel Lacouture.

—Dimanche après-midi, comme M. Emmanuel Paul se préparait à monter en voiture avec Mme Paul et ses enfants, son cheval effrayé, partit comme l'éclair, entraînant M. Paul qui avait été projeté par terre mais qui tenait toutefois les guides.

Après avoir été ainsi traîné l'espace d'une centaine de pieds, M. Paul dût lâcher les rênes et le cheval, le mors aux dents, continua sa course dans la direction du fleuve. Dans la voiture, étaient les deux jeunes enfants de M. Paul qui ont couru le plus grand danger. Heureusement, au coin des rues Elisabeth et Augusta, un jeune homme, M. J. Guevremont, put arrêter la bête affolée et la conduire à son propriétaire. Ce dernier n'a pas été blessé, bien que sa toilette, ait été passablement endommagée.

Edgar Rochette, électricien au département de la Marine et des Pêcheries, à Saint-Joseph de Sorel, épousera le 7 janvier, en l'église St-Pierre, de Montréal, Melle Anna, fille de M. Edouard Pontbriand, de Montréal.

—M. J. B. Larivière, de Saint-Ours, élève à l'Ontario Business College, de Belleville,, est arrivé lundi chez son oncle, M. Alfred Lacouture, en route pour la maison paternelle où il passera le temps des fêtes.

—Des centaines et des centaines d'enfants et de grandes personnes ont visité, vendredi, samedi et lundi la grotte de Santa Claus, au magasin de M. C. O. Paradis, lequel offrait le coup d'œil le plus charmant. Pour arriver à la grotte, il fallait parcourir un labyrinthe presque sans fin au milieu d'un décor vraiment superbe.

—L'Alliance Nationale, cercle St-Bernard, No 103, de Sorel, a eu ses élections annuelles dimanche, le 23 décembre. En voici le résultat:

Chapelain, M. le chanoine J. C. Bernard; Président, M. Joseph Pontbriand; vice-président, M. J. A. Thibaudeau; Secrétaire, M. A. P. Vanasse, avocat; trésorier, M. Ernest Turcotte; Médecins, MM. E. A. Laferrière et H, M. Pontbriand; Commissaire, M. C. O. Pontbriand; Substitut, M. J. A. Chênevert ; Auditeurs, MM. R. Bernard et Aristide Guévremont.

JEUNE LORETTE

Un cercle d'amusements

Correspondance spéciale à la PATRIE.

JEUNE-LORETTE, P.-Q., 27.—Les citoyens de tout âge de la Jeune-Lorette viennent de former un cercle d'amusements dans le but de favoriser le développement intellectuel et physique des jeunes gens de la paroisse.

Afin d'atteindre ce but, les officiers du cercle ont décidé d'établir un cabinet de lecture où les journaux et revues les plus recommandables seront mis à la disposition des membres ; de former une bibliothèque à laquelle les membres seuls auront accès ; de préparer des pièces de théâtre auxquelles le public sera admis ; de s'efforcer de réorganiser une fanfare dans la paroisse ; d'inviter des conférenciers de distinction à traiter devant les membres du cercle des sujets de nature à les intéresser, etc.

L'hon. M. Chas. Fitzpatric est le patron du cercle, le juge J.-E. Larue, le vice-patron ; l'hon. E. J. Flynn, et MM. Cry. F. Delage M.-P.-P L. Robitaille, M. P., sont les présidents honoraires et MM. Théo Hamel et Victor Lemieux, les vice-présidents-honoraires.

Les officiers du cercle sont : MM. Cyr. Renaud, N. P., président; Alex; Boucher, M.-D. ; vice-président; Arthur Barbeau, manufacturier; trésorier,, J. Reid, M.-D., secrétaire-archiviste ; J.-E. Leduc, comptable de la banque Provinciale, secrétaire-correspondant ; le chapelain, le Rév. P. Lessard, curé de la paroisse.

Le cercle se compose aussi d'un comité exécutif composé des officiers du cercle et de MM. Arthur Gagnon, Georges Bertrand, maire, L. N. Leclerc,, M.-D. ; Pierre Savard, Emile Brunel, Jos. Sansfaçon, Ernest Gagnon, Arthur Vezina et Ludger Bastien.

L'ouverture du cercle a eu lieu le 23 au soir par un grand euchre auquel une centaine de personnes assistaient. Le 1er prix a été gagné par M. Alex. Boucher, M.-D., le 2e par le Rév. M. Guay. Les prix de consolation ont été mérités par MM. Pierre Ledieu, avocat, et Chry. Tremblay.

L'EVENEMENT DE CE SOIR

Ce soir, au Parc Sohmer aura lieu la très importante lutte graeco romaine entre Alphonse Steurs et Tom Jenkins.

La séance commencera à 8 heures par une exhibition superbe donnée par Lepage et Richard.

Suivra une lutte émouvante de Perelli avec Bush.

Enfin apparaitront en scène les deux champions d'Amérique Jenkins et Steurs.

La rencontre est pour le titre de champion lutteur graeco-romain d'Amérique et une bourse de $1,000.

Il n'y aura pas de temps limité et les deux hommes devront lutter tant que l'un ou l'autre n'aura été forcé d'abandonner.

LA CEINTURE ARRIERE est la prise favorite du fameux Steurs.

C'EST AU MOYEN DE CETTE PRISE QUE TOM JENKINS TOMBA FRANK GOTCH.

JENKINS emploie très fréquemment le tour de hanche quand il lutte au genre græco-romain.

COURRIER D'OTTAWA ET DE HULL

L'immigration. — La lutte pour la mairie. — Nouvelles de Hull.

Correspondance spéciale à la PATRIE.

OTTAWA, 28—La cour Suprême du Canada vient de terminer son terme d'automne commencé le 3 octobre : 71 causes ont été entendues.

—Il y a eu représentation théâtrale hier soir à Rideau Hall, à laquelle assistait l'élite d'Ottawa. L'on a joué : "The Shades of Night". Le principal rôle était tenu par Lady Sybil Grey.

—Les employés de la banque de Montréal viennent d'être avertis que les règlements de cette institution leur défendent de spéculer. Ceci est pour les prévenir de la fièvre Cobalt qui existe à Ottawa. La banque ne défend pas à ses employés d'acheter du "stock" mais s'oppose à la spéculation sur marge.

—Un agent d'Angleterre, vient de terminer à Ottawa la location de maisons pour deux cents familles anglaises qui arriveront dans notre ville vers le commencement d'avril. On ne sait encore si ces immigrants demeureront à Ottawa, ou si la ville vient d'être choisie par certaines sociétés d'Europe comme centre pour l'immigration vers l'Ouest.

—MM. D'Arcy Scott et Hopewell, deux candidats à la mairie, ont décidé de tenir des assemblées contradictoires. En voici la liste :

Lundi soir, le 31 décembre, Harmony Hall, rue Albert ; mercredi soir, salle Booth, rue Somerset, et salle Boileau, coin des rues Ottawa et Bridge ; jeudi salle Moreland, rue Bank ; vendredi, salle Sainte-Anne ; samedi salle du Marché By.

MM. Morris et Black, deux autres candidats à la mairie, ont refusé d'accepter un engagement de ce genre et préfèrent faire la lutte seuls avec leurs amis.

NOUVELLES DE HULL

HULL, 28.—Afin de faire disparaître la dette flottante sur le bureau d'enregistrement du comté, le conseil du comté a décidé de s'adresser à M. Gendron, député à la législature pour obtenir un bonus qui servira à faire disparaître la dette.

—L'enquête sur la mort de Joseph Ethier, tué par un tramway de la ligne Hull-Aylmer, il y a quelques semaines, sera reprise ce soir. Cette enquête, commencée il y a quelque temps avait été forcément remise à cause de la maladie du coroner Lyster.

—Le conseil de ville est revenu sur ses intentions. A une assemblée tenue hier soir il a été décidé que la ville ne fera aucune offre à la "Canada Refining Company," avant que celle-ci ait une charte spéciale de la législature provinciale à cet effet. Cette décision du conseil est favorablement commentée par les contribuables.

COURRIER TRIFLUVIEN

(Correspondance spéciale)

TROIS-RIVIERES, 28.—Hier matin ont eu lieu à la chapelle du Monastère du Précieux Sang les funérailles de Sœur Marie des Sept Douleurs, née Melle Maurice, d'Ontario. Le service fut chanté par M. Lelaidier, chapelain du Monastère. On remarquait au chœur, le Rév. Père supérieur du couvent des Franciscains, et M. l'abbé Comtois, du séminaire.

—A 8 1-2 heures à l'église paroissiale avaient lieu les funérailles de M. Hector M. McKenzie, décédé dimanche dernier à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. McKenzie était le gendre de M. L.U.A. Genest, greffier de la paix de Trois-Rivières.

—A 9 heures était conduit à sa dernière demeure M. Antoine Langlois, décédé dimanche à l'âge de 80 ans.

—Une partie de hockey a été jouée samedi dernier au patinoir Laviolette entre le club "Wanderer" de Montréal et le club "Trois-Rivières" de cette ville. Une fois de plus les trifluviens sont sortis victorieux par un score de 6 à 0.

—M. et Mme Edgar Poirier, de Montréal, sont venus passer la fête de Noël, à Trois-Rivières ; MM. Jean, Louis, Lionel, et Melle Pauline Poirier sont en promenade chez leurs grands parents, M. et Madame John Ryan, Sr.—Melle Blanche Tourigny, élève du couvent des Sœurs Jésus-Marie d'Outremont, est arrivée chez ses parents pour les vacances.

CONVICTION

Nous sommes convaincus que vous épargnerez de l'argent en achetant de nous votre pardessus de drap garni et doublé de fourrures. Venez vous en convaincre.

CHAS. DESJARDINS & CIE., 485 Ste-Catherine Est, Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

ST-JEAN-BAPTISTE

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE, 28. — A une assemblée de contribuables de la paroisse, M. Michel Hamel a été élu marguillier en remplacement de Ludger Guertin.

—A une assemblée des membres de la société d'Agriculture, M. Ludger Guertin a été réélu directeur.

—Les membres du cercle Agricole ont nommé les officiers suivants ; Président, Joseph Boulais ; vice-président, Paul Grenier ; sec.-trés., A. Collette ; directeurs, Napoléon Sancoucy, Emile Benoit, Frs. Grenier, Wilfrid Touchette, Louis Beauregard.

STE-ANNE DE LA PERADE

Funérailles de M. Alph. Rompré

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

STE-ANNE DE LA PERADE, 28.—Hier matin, 26, funérailles imposantes de M. Alphonse Rompré, fils de M. Prosper Rompré, riche cultivateur de cette paroisse. Alphonse Rompré n'était âgé que de 25 ans. Depuis plusieurs années, il était employé à l'"International Harvesting Co", de Montréal, et l'an dernier, il avait fait un voyage à Paris, dans l'intérêt de la compagnie.

Aimable et gai, le défunt était estimé de ses patrons et de tous ceux qui venaient en contact avec lui.

—Malade depuis quelques jours seulement, il a succombé à une opération de l'appendicite, subie la semaine dernière à l'Hôtel-Dieu, à Montréal.

—M. le chanoine T. Laflèche, les Révds. E. Laflèche et T. Carbonneau, officiaient. Le chant, sous la direction de M. R. Gravel, a été magnifique. M. Z. Paquin tenait l'orgue.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille Rompré.

ROCKLAND

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ROCKLAND, 28.—Dans mon rapport du club de Hockey, de Rockland, je n'ai pas mentionné le nom de M. Emile Marchand, gérant de la Banque Sovereign. C'est un oubli que je m'empresse de réparer.

—M. René Deshaitre est le capitaine du club de Hockey, cet hiver.

—Mlles A. Béchard, F. Richer et L. Joanisse, de la maison mère des Sœurs Grises d'Ottawa, sont en vacance dans leurs familles.

—M. Arthur Desrosiers, étudiant en médecine de l'Université Queen, de Kingston, Ont., est venu passer ses vacances dans sa famille.

—Notre club de hockey ira rencontrer les Buckingham le 28 courant.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

BERTHIERVILLE

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

BERTHIERVILLE, 28.—M. Jean Melchers, un des propriétaires et gérant de la distillerie Melchers, est de retour d'un long voyage en Europe. M. Melcher revient de Hollande, où vivent ses parents.

—Mardi matin, vers 1 heure, un incendie s'est déclaré chez M. Langevin. Il y eut peu de dommages à la maison.

—M. Albert Goudron est en promenade ici, pour les fêtes.

—Nous avons eu une très belle messe de Minuit. Le chœur et la nef étaient magnifiquement décorés, grâce au dévouement des Rvds Frères St-Viateur et des Sœurs de la Congrégation N.-D.

Le chant a été très beau et les nombreux cantiques ont été très bien rendus par les élèves du collège.

—La sortie des élèves du collège est fixée au 29, dans l'avant-midi.

Un des reflets du ciel, c'est le rire des femmes.—Victor Hugo.

AMUSEMENTS

STADIUM
Ce soir, Vendredi 28 Déc. à 8 P. M.
Montagnard vs Ottawa-Vics
Championnat de Hockey Fédéral
50c adm. par l'entrée Principale. 25c adm. par l'Entrée Nord.
DEMAIN, Patinage General avec FANFARE DE LEMIRE.

PATINOIR MINTO
Angle des Rues Mance et Prince Arthur
MAINTENANT OUVERT
Le prix des billets varie de $2 a $4. Admission generale 10c
21,22,24, 27,28,29

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer et Sam
Les Comédiens Favoris BICKEL, WATSON ET WROTHE, dans la comédie musicale à succès TOM DICK ET HARRY. Prix 15, 25, 50, 75c. Semaine prochaine : AROUND THE CLOCK. 255-6

HIS MAJESTY'S
Semaine du 24 au 29 Decembre
LAWRANCE D'ORSAY
DANS LA NOUVELLE COMEDIE EN 3 ACTES The Embassy Ball
254-6

FRANCAIS CETTE SEMAINE Tous les après-midi et soirs
Splendide production de AL. W. MARTIN, de l'immortel drame américain
UNCLE TOM'S CABIN
Prix 10c, 20c, 30c, 35c, 50c. Semaine prochaine "While Frisco Burns". 256-6

THEATRE BIJOU
14 Lagauchetière. Tél. Bell 4363. Semaine 24 déc., "LES BOUSSIGNEULS" vaudeville opérette en 3 actes. Matinée spéciale le jour de Noël. Matinées régulières mercredi et samedi. Prix des places 75c, 50c, 25c. Loges $1.00. Baignoires. 75c. 255-5

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les jours
New Century Girls
Prix —10, 20, 30 et 50c.
Semaine prochaine—COLONIAL BELLES 255-8

STADIUM - CONCERT — Semaine du 24 décembre. Début de Mme Lespinasse et M. Robert. "Les Revenants de Noël", comédie en un acte, jouée par toute la troupe. Cartal, Dormez, Lespinasse, Robert, Mmes Dubuisson, Lucie d'Antin. Représentation tous les jours. Matinées, lundi, mardi, jeudi, samedi. Prix, matinée, 10c ; soirée, 15c ; loge, 25c. 254-6

Théatre des Nouveautes Comédie-française. Tél. Bell Est 1395
Semaine du 24 décembre, "L'ABBE CONSTANTIN". Pièce en 3 actes par L. Halévy & P. Decourcelles. Intermèdes lundi soir. Matinée spéciale, mardi, 25, Jour de Noël. Matinée samedi. Semaine prochaine "L'AIGLON". 256-6

OUIMETOSCOPE.--Salle POIRE
Angle Ste-Catherine et Montcalm.
Semaine commençant le 24 décembre, Vues animées et Chansons Illustrées. 2 représentations par jour, après-midi à 2 1-4 heures ; soir, 8 1-4 hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges, après-midi, 25c, soir 35c. Aux matinées, 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 181-jno

Theatre National Francais Coin Ste-Catherine et Beaudry. Tel. Bell Est 1736. Marchands 623.
Matinée tous les jours.
Semaine du 24 déc. 1906 "NOEL". Grande distribution, chœurs, magnifiques décors. Prix, matinées 10, 15, 25, 30c. Soirées 10, 25, 35, 40, 50c. Semaine prochaine : "ROBINSON CRUSOE". 255-4

Fourneau "PILOT" de Walker EN ACIER.

La perfection même sous tous rapports. Ecrivez pour catalogue à Ludger Gravel, Seul agent 22 et 28 Place Jacques Cartier, Montréal.
Phones Main 512 et 641, Marchands, 964 ; Phone à Québec, 752

ARENA HOCKEY
Samedi, 29 Déc. à 8.30 p.m.
New Glasgow vs WANDERER
Sièges en vente à la succursale du "Star". Prix, 25c, 50c, 75c, Sièges de loges, $1.00.

Outils de Machine
de tous genres. En stock pour livraison immédiate. Demandez la liste du stock.
H. W. PETRIE,
Coin de la rue St-Jacques et de la Petite rue St-Antoine.
Telephone Main 548, - - MONTRAL

AVANT DE DONNER VOTRE COMMANDE
pour vos couvertures ou vos caves en ciment demandez les estimés de la
CANADA ROOFING CO.,
Rue Dorchester coin St-Denis.
Tél. Bell 1662.

CANTONS DE L'EST

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

SHERBROOKE, 28.—Mlle Bella Lanctôt, fille de M. Alfred Lanctôt, qui était sous les soins du Dr Darche, est complètement rétablie.

—Jeudi matin, l'eau de l'aqueduc cessa de circuler dans le tuyau de l'un des logements de la maison de M. Wm. Croteau, Avenue Aberdeen. Un employé du département de l'aqueduc fut appelé pour rétablir le service interrompu. En défaisant le tuyau, dans la cave, il y trouva une jolie grenouille, qui, en s'y introduisant, avait complètement obstrué la circulation de l'eau.

—Les funérailles de M. Frank A. Beaudry, décédé, samedi, à Capelton, d'un empoisonnement par le gaz, aux usines chimiques, ont eu lieu lundi. Le service a été célébré par M. l'abbé Chs. McGee, curé de Capelton. Beaudry était âgé de 19 ans.

—MM. Charles Bachand, Hubert et Thomas Cabana, étudiants à l'Université Laval, sont dans leur famille.

—L'hon. C. C. Colby, ancien député de Stanstead, est toujours gravement malade à l'hôpital Royal Victoria, Montréal.

—M. et Mme J. D. Bachand sont en ville pour le temps des fêtes.

Charbons de Pictou
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited
Offre en vente son Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé
S'adresser au Bureau-Chef
CHAMBRE 311
Edifice de la Banque des Marchands

Tél. Bell Main 89. Tél. des Marchands 244.

L'ATELIER DE MACHINES DU PORT
LYMBURNER & MATHEWS
INGENIEURS ET MACHINISTES,
Angle des rues des Commissaires et Berri, Montréal.
Forgerons (Travaux de forges de tous genres, etc.) Fondeurs en cuivre et ferblanteurs. Réparations de chaudières, une spécialité. M. L. M. Lymburner. Résidence, Tél. Uptown 4005. lun-mar-ven-jno

PARDESSUS DE DRAP GARNIS DE FOURRURE

Faits dans notre établissement par nos tailleurs experts. Ajustement garanti. Garniture de Mouton de Perse, de Loutre canadienne ou naturelle, de Mouton de Russie, de Near Seal, de Vison, de Vison allemand etc., etc., depuis $25.00 en montant Voyez notre assortiment avant d'acheter.

CHAS. DESJARDINS & CIE., 485 Ste-Catherine Est Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

A LA COMMISSION DES MARCHES

Permis accordé à la "East Dressed Beef Co."

A une séance de la commission des marchés, hier après-midi, il a été décidé d'accorder un permis à la "East-End Dressed Beef Coy", qui vient d'obtenir ses lettres patentes d'Ottawa, lui donnant le droit de faire le commerce de "viande morte". Cette compagnie n'est apparemment qu'une

DOUBLURE DE LA CIE D. B. MARTIN,

qui est la locataire des abattoirs de l'Est, mais le comité a dû s'en rapporter à la recommandation du surintendant, M. Biron, qui déclare que l'établissement de la nouvelle compagnie est conforme aux exigences des règlements.

Une licence sera émise régulièrement par M. Bienvenu.

Avant l'ajournement de la séance, qui est la dernière de la présente année, l'échevin M. Martin a

FELICITE LA COMMISSION

et surtout son président du travail accompli pendant les onze derniers mois. Un vote de félicitations a été adopté à l'adresse de l'échevin Lévy.

Les pensées morales sont des clous d'airain qu'on s'enfonce dans l'âme et qu'on ne peut arracher.—Diderot.

Elles sont toujours Imperméables

Les DRY-SOX sont faites imperméables avec une préparation exclusivement contrôlée par ceux qui les fabriquent.
Une fois que cette préparation est introduite dans le cuir, elle n'en sort jamais.
Les DRY SOX se vendent à $5, $5.50 et $6.
Ouvert jusqu'à 10 p. m., le samedi.
Invictus Shoe Store
249 rue St-Jacques

Indigestions

Les souffrances d'estomac ne sont pas en elles-mêmes des maladies mais n'en sont que les symtômes. Nous considérons la Dyspepsie, la Gastralgie et l'indigestion comme de véritables maladies et cependant elles ne sont que les symtômes d'une maladie nerveuse bien déterminée.

C'est ce fait qui au préalable, conduisit correctement le Dr. Shoop dans la création de ce remède d'estomac aujourd'hui si populaire : "Le Restaurant du Dr. Shoop."

L'action directe sur les nerfs de l'estomac est ce qui a produit les résultats qui ont fait la renommée actuelle du Dr. Shoop et de son remède. Sans ce principe original et essentiel jamais on aurait pu arriver à de tels résultats.

Pour les souffrances d'estomac, les vents, la bile, la mauvaise haleine et le teint jaunâtre ou blême, faites usage du "Restaurant du Dr. Shoop" — Liquide ou en tablettes — et voyez pour vous-mêmes, ce qu'il peut faire et fera pour votre santé.

Nous vendons et recommandons vivement :

Le Restaurant du Dr. Shoop.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Montréal est prospère mais pas pour tout le monde.

Un locataire nous écrit ce qui suit:

"Montréal est très prospère, dit-on, et la valeur de la propriété foncière s'y est élevée de vingt-cinq pour cent.

"C'est ce que l'on appelle la prospérité sous notre régime social actuel.

"Mais, moi, malheureux locataire, je serais porté à croire que c'est plutôt là un signe infaillible que Montréal s'en va rapidement à sa ruine.

"Qu'on en juge: Il y a dix ans je payais pour le même logement que j'occupe aujourd'hui dix dollars par mois, à présent je paie quinze dollars. Cependant les chambres n'ont augmenté ni en nombre ni en grandeur; la seule différence peut-être, c'est qu'étant plus vieille, la maison est, par suite, plus chaude en été et plus froide en hiver.

"Où trouve-t-on ma prospérité à moi dans cette prospérité de Montréal dont je suis un des habitants.

"Ce que je dis de mon loyer, je puis le dire également des produits alimentaires, du combustible, des vêtements et, en un mot, de tout ce que j'achète pour mes besoins et ceux de ma famille.

"Est-ce cela qu'on appelle ma prospérité?

"Ah! oui, j'oubliais, mon salaire aussi a été élevé.

"C'est vrai, mais tandis qu'il a été augmenté de douze pour cent, le coût de la vie s'est élevé d'au moins dix-huit pour cent.

"Où est donc ma part de prospérité, à moi, dans cette prospérité de Montréal?

"Et où est celle de mes cinquante mille camarades, salariés comme moi, qui habitent également la métropole commerciale du Canada?

—o—

La municipalisation.

Les chemins de fer de l'Etat à la Nouvelle-Zélande, continuent à lui rapporter de jolis bénéfices en dépit de leurs tarifs de plus en plus réduits et des espaces considérables qu'on les oblige de parcourir pour l'utilité de la population. Les grains sont transportés à des taux de trente pour cent moindre que ceux d'il y a sept ans; les engrais pour les terres sont transportés gratuitement; les billets de chemins de fer pour les travailleurs, à proximité des grands centres, se vendent au plus bas prix possible. Les taux pour les voyageurs ont été réduits de près d'un tiers depuis cinq ans.

—o—

Si c'est un trust.

On prétend que la Montreal Light, Heat and Power Company est un trust. Or un trust est, en propre terme, une conspiration montée pour faire élever illégalement le prix des produits. Si l'accusation pouvait être prouvée, il serait du devoir des échevins de poursuivre en justice cette combinaison capitaliste au lieu de lui accorder une prolongation ou un renouvellement de ses franchises.

—o—

Quelle paix veut-on?

Les rulers des grandes puissances sont parfaitement d'accord pour avoir un tribunal de la paix à la condition toutefois qu'il ne fasse rien pour empêcher les nations de se battre.

Deux gouvernements s'opposent à ce que le tribunal de La Haye inscrive à son programme un article tendant au désarmement, tandis que la Grande Bretagne ne veut pas qu'il s'occupe de la doctrine Drago, à l'effet d'empêcher que les nations se fassent les agents de recouvrement de leurs financiers respectifs qui prêtent — moyennant de gros intérêts—leur argent à l'étranger.

—o—

Un bel exemple.

Les patrons de la George E. Tuckett company, manufacturière de cigares à Hamilton (Ont.), ont causé une agréable surprise à leur employés la veille de Noël. Les ayant réunis dans la fabrique, l'un des représentants de la compagnie après leur avoir souhaité une heureuse année, leur annonça qu'une gratification de cinq cents dollars allait être partagée entre les neufs employés les plus méritants de l'établissement. A une partie des autres il fut alloué la valeur d'une semaine de travail, et au reste, il fut donné une dinde, de sorte que personne ne s'est retiré pour retourner les mains vides dans sa famille.

C'est là un bel exemple à citer, qui démontre que s'il arrive quelquefois que les rapports entre employeurs et employés ne soient pas tout à fait cordiaux, il arrive aussi qu'il en est autrement.

—o—

Petites Notes.

Les mines du lac Cobalt nous semblent destinées à faire beaucoup plus de dupes que de millionnaires, et l'on ferait bien d'être sur ses gardes avant de courir après les actions que l'on jette à pleine main sur le marché financier.

—o—

L'intolérable régime des injonctions vient de faire encore quatre victimes à Chicago parmi les ouvriers syndiqués au nombre desquels se trouvent le président C.-F. Warner, et le secrétaire J.-M. Shea, de l'union des margeurs. Ils ont été condamnés à des périodes d'emprisonnement variant de trente jours à six mois. C'est le dénouement d'un conflit qui dure depuis quatre ans entre l'union des margeurs et la Typothetae.

—o—

Il paraît qu'il est survenu un différend entre les employés de tramways d'Hamilton qui mettrait l'existence de leur union en danger. Ce sont les plus nouveaux employés qui se plaignent qu'ils sont injustement traités au bénéfice des plus vieux employés et ils prétendraient que le nouvel arrangement avec la compagnie les mettrait dans une position inférieure à celle qui leur était faite avant la grève.

—o—

Les suffragettes de la République américaine ont envoyé, par l'entremise de l'association nationale pour le suffrage des femmes, leurs sympathies à leurs camarades d'Angleterre qui luttent pour faire triompher le principe de l'égalité des sexes dans la participation au gouvernement des nations.

—o—

D'après une statistique de l'Office du Travail, il résulte qu'il y a eu au Canada pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin dernier, 130 conflits du travail, dans lesquels se sont trouvés impliqués 518 établissements et 18,513 ouvriers et ouvrières. On estime à 343,800 les journées de travail perdues.

—o—

Le principal, pour le moment, c'est d'avoir le vote obligatoire à n'importe quelle condition. Après que le principe aura été adopté, on trouvera facilement une sanction convenable à la loi si celle qu'on lui aura donnée d'abord ne l'est pas.

—o—

Le bateau du canal de Beauharnois commence à paraître à l'horizon; on ferait bien de veiller aux écluses.

—o—

Les syndicats ouvriers, les circonstances aidant, achèvent de convertir les syndicats patronaux et capitalistes aux principes de la municipalisation.

—o—

Réunion demain soir:

Union No 1270 des charpentiers-menuisiers hébreux, salle Empire. — Sec., N. Shaffer, 1872, St-Laurent.

—o—

Mot de la fin:

Consommateurs du gaz vous continuez à payer ce produit cinquante pour cent trop cher. Il n'y a rien de mieux, voyez-vous, que les monopoles privés.

DELIVRE DE LA DOULEUR

Après avoir Souffert des Années de Tortures causées par les Hémorroides.

VOUS POUVEZ AVOIR UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT.

Geo. B. Bender, 28 rue Diversey, Chicago, exprime ainsi sa reconnaissance envers le Remède Pyramid contre les hémorroïdes:

"J'ai souffert durant 14 ans des hémorroïdes internes et externes, j'ai acheté toute espèce de remèdes pour les hémorroïdes dans le but d'obtenir du soulagement, mais tout fut inutile jusqu'à ce que j'eusse lu votre annonce dans le ; je demandai alors un échantillon de votre remède, je le reçus et en fis usage.

"J'ai acheté depuis une boite de 50c du Remède Pyramid contre les hémorroïdes et une boite d'Onguent Pyramid. J'en ai fait usage selon vos directions, .

Ces petites Pyramides Guérissent Radicalement les Hémorroides.

et aujourd'hui j'en ai encore acheté une autre boite de 50c. Messieurs, je dois vous dire franchement que je me porte très bien après avoir employé une boite de 50c et que je ne souffre plus à présent. Je crois en toute sincérité que c'est l'un des meilleurs et des plus grands remèdes qu'il y ait au monde contre les hémorroïdes, et je conseillerais à tous ceux qui souffrent d'essayer le Remède Pyramid contre les hémorroïdes, car c'est vraiment le meilleur que j'aie jamais employé. C'est un remède sur. Je vous suis très reconnaissant de l'échantillon que vous m'avez envoyé.

Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes est une bénédiction pour ceux qui souffrent de cette affection et je le sais".

Nous voulons que tous les hommes ou femmes souffrant des hémorroïdes n'attendent pas un jour de plus pour nous écrire, qu'ils aient de l'argent ou non. Nous avons confiance que notre traitement vous guérira, quelqu'avancée que soit votre maladie, si vous en faites usage. Nous sommes si désireux de guérir tous ceux qui souffrent d'hémorroïdes que nous vous enverrons un paquet d'essai, cacheté, du Remède Pyramid contre les hémorroïdes, sur réception de vos nom et adresse.

Le traitement d'essai réduira l'enflure, soulagera la congestion, l'irritation et la démangeaison ainsi que les plaies ulcéreuses. Si vous continuez l'usage du remède, nous pouvons vous promettre une guérison certaine sans que vous ayez à subir d'interruption dans vos affaires ou de restriction dans votre régime, et sans dépenses.

Pyramid Drug Co., 74 Pyramid Bldg., Marshall, Mich.

Le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes est vendu en paquets de 50 cents, chez tous les pharmaciens.

AU COLLEGE STE-MARIE

Une jolie soirée de fin d'année.

Hier soir avait lieu à la salle académique du Gésu, une séance dramatique et musicale, qui fut un véritable succès. On y représentait "Nos Intimes", comédie en deux actes de V. Sardou.

La scène se passe à Ville d'Avray. Au premier acte, Caussade, qui est liant, très liant, trop liant a invité tous ses amis à sa maison de campagne et ses hôtes s'y installent avec un grand sans-gêne. Tholosan, (qu'il ne peut souffrir), entreprend de le protéger contre la nuée de faux amis qui se gaudissent à ses dépens.

Au deuxième acte, on voit Caussade un instant réfractaire, finir par ouvrir les yeux sur ses intimes. Il se voit critiqué, malmené et menacé d'un duel. Au dernier moment, Tholosan le dégage et Caussage éconduit prestement les faux amis et la véritable amitié triomphe.

Pendant l'entr'acte, il y eut un trio de violon, violoncelle et piano. M. C. Duguay, soliste au Gésu, a chanté quelques chansons qui ont été très applaudies.

Pour finir, M. Albert Chamberland a joué un morceau de violon. L'assemblée s'est retirée enchantée de la soirée qu'elle venait de passer.

Le papa de Toto, en se rendant à la chambre, annonce qu'il va s'occuper du rachat des chemins de fer.

Toto, profitant de l'occasion:

—N'oublie pas celui que tu m'as promis pour Noël!...

Cadeaux du Nouvel An

Le choix de cadeaux pour le Nouvel An est plus difficile à faire à ce temps-là qu'en toute autre saison, parce que la plupart des lignes sont épuisées, mais il n'en est pas ainsi de la

Waterman's Ideal Fountain Pen

à Montréal, où l'on écoule constamment un stock neuf et où les marchands refont chaque jour leur assortiment. Nous vous invitons à venir voir notre assortiment. Toutes les plumes sont garanties et on peut les échanger. N'acceptez pas de substitutions.

Manufacturées par

L. E. Waterman Co. of Canada Limited

136, rue St-Jacques, Montréal.
173, Broadway, New-York.

COURRIER DE QUEBEC

La Cour d'Appel. — Fusion probable de deux compagnies. — Notes de Lévis. — Une autre bordée de neige. — Mort subite.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

QUEBEC, 28 — La Cour d'Appel siégera à Québec le 8 janvier prochain, et sa session se continuera probablement jusqu'au 11. Mercredi, le 9, est réservé pour les causes de la campagne.

La célèbre cause United Shoe Machinery Coy et Brunet et al ne doit pas être plaidée avant la session de février.

—Il est rumeur que nos deux compagnies électriques, la Jacques-Cartier et la Montmorency, vont bientôt se fusionner en une seule compagnie.

NOUVELLES DE LEVIS — M. Olivier Michaud, entrepreneur-menuisier, a été élu marguillier en remplacement de M. Théophile Arsenault, sortant de charge.

—La quête de la guignolée, à Lévis, a produit plus de $1,000, dont $400 en argent et le reste en proyisions de toutes sortes.

—Les difficultés qui existaient depuis une couple d'années entre la Compagnie du tramway de Lévis et la Canadian Electric Light Coy, viennent d'être réglées à l'amiable. La Compagnie du tramway a payé tous les arrérages dus et les frais des procès intentés contre elle; de plus, elle a signé un contrat d'une période de cinq ans pour le pouvoir moteur.

—Par suite de la revision que vient de faire le Conseil de ville, un peu plus de 700 contribuables ont été inscrits sur les listes électorales municipales, dont 450 dans le quartier Notre-Dame, 150 dans le quartier St-Laurent et 115 dans le quartier Lauzon. Ce sont ceux qui ont payé leurs taxes dans le délai exigé par la loi. Car, à Lévis, le droit de vote aux élections municipales est encore subordonné au paiement des taxes.

Les élections auront lieu le 1er février prochain.

—A l'assemblée des créanciers de Jules Cloutier & Fils, épiciers, qui vient d'être tenue au Palais de Justice, M. V. E. Paradis a été nommé curateur, et MM. Jos. Ledroit et Oct. Jacques, inspecteurs.

—Le Dr A. C. Pelletier, du Château Richer, a été informé hier que son père, M. Ant. Pelletier, domicilié dans le comté de Joliette, venait de mourir subitement. M. Pelletier était âgé de 69 ans.

AU CONSERVATOIRE NATIONAL

Très joli concert hier soir, au Conservatoire National, 88 rue St-Denis.

Le programme, exécuté devant un auditoire nombreux, était intéressant du commencement à la fin.

M. Laliberté, professeur de piano au Conservatoire, avait prêté son concours, et l'on peut dire qu'il eut tous les honneurs de la soirée. Son jeu, tour à tour majestueux, plein d'ampleur et d'une douceur infinie aux passages délicats, enthousiasma littéralement l'auditoire. La brillante interprétation de la "Polonaise" de Paderewski provoqua des tonnerres d'applaudissements et M. Laliberté dut revenir saluer plusieurs fois. En rappel, il rendit une superbe improvisation sur la vieille chanson canadienne intitulée "Ysabeau s'y promène."

Melle B. Gagnon, soprano, et M. Z. Monté, baryton, deux élèves de M. Jos. Saucier, furent applaudis dans: "l'Amour captif" de Chaminade, et "Le charbonnier" de Paladilhe.

Mme D. Dupuis a été très bien dans sa déclamation "Les deux bottines."

M. E. Vandette, violoniste, Melle L. Verrault, soprano, M. E. St-Germain, violoniste, Melle Rachel Joyeuse et M. Arthur Faguy, dans leurs déclamations, ont aussi obtenu beaucoup de succès.

Le quatuor du Conservatoire a interprêté avec brio un "Chant Patriotique" de M. Lavallée-Smith, et le "Billet de logement" d'Offenbach.

Melle Jasmin et M. Jos. Saucier étaient les pianistes-accompagnateurs.

Le prochain concert aura lieu vers la fin de janvier.

Vous serez certain de l'effet que produira votre cadeau si c'est une paire de gants du Paris Kid Glove Store 441 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

O. LEMIRE & CIE.

1163 ST-JACQUES

Coin Fulford.

$10.000 DE JOUETS ET ARTICLES DE FANTAISIE POUR ETRE VENDUS DURANT les FETES

Nous avons en stock le plus grand choix de jouets de tout Montréal, et des milliers de personnes visitent ce département tous les jours.

MARCHANDISES POUR LES FETES

MERCERIES—Grand choix de Cravates, Foulards, Bretelles, Chemises, etc.

POUR LES FETES

Une Serie de Bargains dans les Jouets.

Les départements où sont exposées les marchandises pour les fêtes regorgent maintenant, et ceux qui se proposent d'acheter feraient bien de venir de bonne heure, vu que les lignes les plus considérables sont invariablement vendues les premières. Le stock cette année, cependant, est si considérable et varié, qu'il n'y aura aucune difficulté à subvenir aux besoins de chacun.

Coffres d'Outils

Ces coffres contiennent des outils utiles, et sont faits de bon matériel. Nous en avons dans tous les prix, depuis 5c jusqu'à: ... $4.50

Valises

Valises jouets forme carrée, depuis 25c jusqu'à $2.50

PIANOS

Nous avons importé directement d'Allemagne, une grande quantité de Pianos Jouets.

Nous en avons depuis 10c jusqu'à ..$3.50

Bureau

Convenables pour cadeaux pour fillettes, depuis 30c jusqu'à. $3.00

Tambours

Nous croyons avoir les plus beaux tambours de la ville et les meilleurs au plus bas prix. Nous en avons depuis 15c jusqu'à $2.25

Set à Diner

Set à diner complet dans tous les prix depuis 5c jusqu'à .. $3.50

FLUTES

Flutes de toutes sortes, depuis 3c jusqu'à $1.90

Jeux de Quilles

Jeux de quilles faits forts, venez les voir, les prix sont de 25c jusqu'à 98c

Tables et Chaises

Magnifique set comprenant 1 table et 4 chaises, valeur $3.50, pour $2.50

Ardoises à dessins

Dans tous les prix, depuis 5 cts jusqu'à 45c

Jouets en Fer

Notre stock de jouets en fer est complet avec un merveilleux assortiment de Nouveaux joujoux; spécialement importés par nous, tels que Voitures de patrouilles, Voitures de pompiers, Camions à farine, Jockeys, Cheval et Voiture, Trains avec engin, Pompiers, Voitures à glace, Automobiles, Echelles, tombereaux, Ambulances, Express, Banques, Fers à repasser, Presse à imprimer, Epées, Fusils, Grand chemin de Fer, etc.

Voyez par vous-même l'assortiment que nous avons de jouets en fer, à partir de 10c jusqu'à $3.50

Poêles Joujoux

Très gros stock de poêles joujoux, pour jeunes filles, les prix sont depuis 5c jusqu'à $3.50

Chevaux Bercants

Nous avons un très joli assortiment de chevaux qui bercent de toutes sortes, nos prix sont depuis 49c jusqu'à $18.00

Chevaux de bois peints, toutes les grandeurs, depuis 25 cents jusqu'à 50c

Damiers

Grand choix de damiers de toutes sortes, depuis 20 cents jusqu'à $3.00

Carrosses de Poupées

Très jolis carrosses de poupées, Prix allant de 25c jusqu'à.. $3.50

POUPEES

Venez voir notre assortiment de poupées habillées et non habillées. Nous avons le plus gros assortiment de Montréal, dans tous les prix. Poupées habillées, depuis 5c jusqu'à . . $4.95

Poupées non-habillées, depuis 1c jusqu'à $2.50

Poupées en kid non habillées, depuis 25c jusqu'à $6.00

Toupies Décorées

500 douzaines de Toupies de fantaisie, décorées, de toutes sortes, depuis 5 cents, jusqu'à 15c

THE CROWN STORE

O. LEMIRE & CIE, 1163 St-Jacques, Coin Fulford.

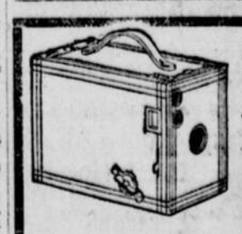

POUR CHAQUE GARCONNET OU FILLETTE, IL Y A UN JOYEUX NOUVEL AN DANS LA

BOITE DE KODAK

—Contenant—

1 Camera Brownie No. 2, 2½ x 3¼	$2.00	1 douz. de papier Velox, pour Brownie, 2¼ x 3¼	.15
1 boite à développer Brownie	$1.00	2 tubes de développeur M. Q. Eastman	.10
1 rouleau de pellicule Brownie No. 2, 6 expositions	.20	3 plats à développer le papier	.50
2 Poudres Brownie pour développer	0.50	1 douz. de cartes Duplex pour photo, 2¼ x 3¼	.05
1 paquet de Poudre acide pour fixage	.15	1 douz. de tissus pour montage à sec (Dry Mounting Tissue)	.05
1 gradué de quatre onces	.10	1 livret d'instructions	.10
1 baguette pour agiter les mélanges	.05		$4.45
1 cadre Brownie No 2, pour imprimer	.15		

$4.00—PRIX COMPLET—$4.00

Tout ce qu'il faut pour faire de la photographie. Pas besoin de chambre noire.

THE D. H. HOGG CO., 160, RUE CRAIG, MONTREAL.

28-29

BOULESTIN & CIE

FINE CHAMPAGNE

Ce Cognac est sans contredit le Meilleur pour les Fetes.

EN VENTE PARTOUT.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents, MONTREAL.

COLONIAL HOUSE

Square Phillips

Bons Marchés

Quelques Items Spéciaux:

1 lot de bretelles en soie de première qualité, de toutes couleurs, brodées et unies, prix 75c, $1.00, $1.25 et $1.50, moins ..... 20 p.c.

Grand assortiment de cannes de première classe, prix depuis $1.50 à $15.00, moins ..... 20 p.c.

75 douz. de mouchoirs en toile, ourlés, parfaits sous tous rapports et vendus régulièrement à $3.50 la douz. mais dans de jolies boites, la douz. pour $2.75

1 table de sweaters Westcut, pour dames et messieurs, confectionnés dans les combinaisons suivantes:—rouge et blanc, blanc et rouge, bleu-marin et blanc, blanc et bleu-marin, bleu-pâle et blanc, tout bleu-marin, tout rouges, tout blancs, etc., valeur régulière de $3.50 pour $3.00

RAYON DE LA PAPETERIE

250 belles photographies au carbone, prêtes à être envoyées par la poste dans une enveloppe à photographie brevetée, régulier $1.50 et $1.25 pour 50c

ALBUMS A CARTES POSTALES

200 albums à cartes postales, pour contenir 150 cartes, régulier 75c, pour.. 25c

CALENDRIERS

Régulier 35c, 45c et 60c pour 25c

Un lot de beaux calendriers que nous nous sommes procurés à bas brix de l'un des meilleurs fabricants, offerts à de grandes réductions.

PAPETERIE

150 boîtes de papeterie de Noel dans des boîtes oblongues, dessins décorés, prix réguliers 75c et 50c pour 25c

Bon Marché pour le Nouvel An

Tous les calendriers et petits livres, à moitié prix

LIVRES ET PAPETERIE

Un bel assortiment de livres pour enfants, livres comiques, livres de poésies, reliure bourrée, série des auteurs classiques, etc., etc.

Rayon de la Mercerie pour Hommes

Sweaters et Jersey pour toutes les occasions sportives et dans toutes les principales couleurs, prix $1.00 à $5.00

Casques pour le hockey, la meilleure qualité, prix 50c

Bas pour le hockey 75c

Les commandes pour couleurs spéciales, sont exécutées à bref délai

Rayon des Fourrures

Casques en mouton de Perse pour garçonnets et hommes, $5.00 à $15.00

Casques en phoque électrique pour garçonnets et hommes $4.00

En loutre allemande pour garçonnets et hommes, $4.00 à $6.00

Aussi un assortiment complet de colliets, ganteiets, etc., etc

Rayon des Machines a Coudre

Quelque chose de nouveau en fait de machine à coudre.

Machine à coudre et table de bibliothèque, combinées. Lorsque la machine n'est pas en usage, la tête et la roue sont complètement invisibles et la machine est ainsi transformée en une belle table pour jouer aux cartes.

RAYON DE LA PORCELAINE

TABLES SPECIALES A

$1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00 et 7.50

Comprenant vases, ornements, services à fruits, plats à fougère, pots de fantaisie, vases en verre de Bohême, vases à cartes, boites en Tapestry, bustes, plaques, "steins", etc. Table speciale avec ornements fantaisie, vases, bustes en terra-cotta, etc., moins 20 pour cent.

Rayon des Articles en Argent et en Cuivre

Tables Speciales d'Articles à 50c, $1, $2, $3 et $5.

Avec encriers, cadres à photographies, jardinières, cendriers, chandeliers, services pour fumeurs, boîtes à bijoux, horloges, etc., etc., à de grandes réductions. Statuettes en bronze parisien, stock entier moins 20 pour cent.

50 douzaines de couteaux à fruits avec manches en perle. ½ douzaine dans une boîte à $4.50 la boîte.

1 douzaine dans une boîte à $8.50 la boîte.

100 douzaines de couteaux "Royal" plaqués, 12 dwt, régulier $4.50 et $5.00 pour $3.75.

RAYON DE LA PORCELAINE

GALERIE DU 2ème ETAGE

Tables Spéciales d'Articles à 15c, 25c, 50c, 75c et $1.

Utiles, décoratifs, appropriés pour cadeaux de nouvel an et offerts à prix réduits.

Ligne spéciale de services à dîner et à thé à de généreux escomptes.

5 pour cent d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

A LOUER: Espace pour emmagasinage sec et propice pour effets de ménage.

Henry Morgan & Co., Ltd.

MONTREAL.

La Patrie

La délégation des Marchands Détailleurs au Conseil de Ville

Les déclarations de M.e Payette

L'heure avancée à laquelle s'est terminé l'entretien entre les représentants du Conseil et une délégation des marchands détailleurs, a empêché la PATRIE de donner hier en détail le compte-rendu de ce qui s'y est passé.

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation, M. l'échevin Payette a ainsi débuté :

"Je ne crois pas que la proposition que j'ai soumise au Conseil plaise à tout le monde, je ne m'y attendais pas. Mais, je puis dire que j'ai préparé mon offre à la Compagnie après beaucoup de réflexion, et que ma seule pensée a été de prendre soin des intérêts des citoyens.

"S'il est dans le projet quelques clauses qui puissent être amendées, je serai très heureux de consentir à cet amendement. En même temps, ces amendements doivent être de nature à nous éclairer et non dans le but de faire de l'obstruction."

Puis, après avoir dit que la question actuellement discutée est fort compliquée, M. l'échevin Payette a continué ainsi :

"Il y a des gens qui disent que nous ne devrions pas donner à la Compagnie une franchise exclusive pendant vingt ans. Je leur réplique que si nous pouvons faire des arrangements satisfaisants avec la Compagnie, une franchise exclusive est mieux que d'avoir une foule de petites compagnies dans la cité.

"Quant aux vingt ans d'extension de la franchise, ce n'est pas une extension extrêmement longue, lorsque l'on ne perd pas de vue que nous demandons à la compagnie de verser dans la caisse civique des sommes d'argent suffisantes pour nous permettre de paver nos rues d'une manière convenable.

"Puis, en sus des percentages que nous demandons à la compagnie de nous donner, elle doit réduire de 33 1-3 p.c. le prix de l'électricité d'éclairage et vendre le gaz à 90 cents.

"Il est évident, messieurs, que nous ne pouvons pas obtenir ces concessions sans donner à la compagnie quelque chose en retour !"

M. l'échevin Payette a ensuite protesté contre les attaques violentes des journaux qui l'accusent, lui et ceux de ses collègues qui sont de son avis, de trahir les intérêts de la ville.

Les derniers mots qu'il a prononcés avant de s'asseoir ont été :

"Pour ma part, je puis dire que j'ai honnêtement essayé d'obtenir pour les citoyens, les meilleurs taux pour la lumière et en même temps j'assais de résoudre le problème ardu de trouver de l'argent pour améliorer nos rues, sans augmenter les impots.

A cause de tout ceci, je suis, avec d'autres, l'objet de toutes sortes d'accusations. Si je me décidais à démissionner à cause des attaques faites contre moi en cette affaire, je n'aurais aucun regret à me retirer d'une position qu'une certaine classe à cherché à rendre, de toute façon, intolérable."

M. Beaudry, secrétaire de l'Association des Marchands Détailleurs, a porté la parole après l'échevin Payette :

"Nous concédons," a-t-il dit, "que les poteaux doivent être enlevés des rues aussitôt que possible, mais nous croyons qu'il ne faut pas faire trop de concessions à la compagnie afin d'atteindre ce but.

"A une assemblée récente de l'Association des Marchands de détail, il a été résolu que les deux questions du gaz et de l'électricité devaient être traitées séparément.

"Elles n'ont rien de commun entr'elles. Pourquoi alors en faire une affaire conjointe ? Sûrement, il y a d'autres compagnies qui sont en mesure de fournir l'électricité que la "Montreal, Light Heat and Power." Pourquoi alors donner le contrat à une seule compagnie pour vingt ans ?

"L'Association des Marchands Détailleurs" proteste énergiquement contre la proposition que la ville retire 3 p. c. de la Compagnie sur ses recettes brutes.

"Nous croyons que cette clause signifie simplement une taxe directe sur les détailleurs de la ville, par le fait que ceux-ci consomment la part du lion du gaz fourni par la Compagnie.

"Les choses en étant ainsi, pourquoi ces marchands seraient-ils choisis pour payer des impôts plus élevés que les autres citoyens.

"Il est facile de comprendre pourquoi nous sommes opposés à la proposition contenue dans le projet de règlement".

M. l'échevin Payette ayant demandé comment les marchands de détail désirent régler la question du gaz, M. Beaudry s'expliqua ainsi :

"Nous désirons qu'elle soit réglée de façon à ce que le gaz puisse être vendu au plus bas prix possible. Quel droit a la cité de prendre 3 p. c. sur les recettes de la Compagnie ?Ceci signifie que les 3 p. c. qui devraient contribuer à la diminution du prix du gaz, l'élèveraient réellement.

"La corporation n'a aucun droit de prendre $100,000 par année dans les goussets de ceux qui consomment le gaz. Vous feriez tout aussi bien de prendre ces 3 p. c. dans les goussets des marchands de détail".

A cet argument, M. l'échevin Payette réplique à M. Beaudry et ses collègues, que les marchands de détail ne sont pas les seuls à considérer dans la matière. Il y en a d'autres qui se servent du gaz et qui paient des impôts exactement comme les marchands de détail. Il y a encore ceux qui tiennent des maisons et qui désirent se servir du gaz à 90 cents, au lieu de payer $1.20, comme nous le faisons maintenant. Il faut qu'il y ait de la confraternité et de la communauté dans une affaire de ce genre.

M. Beaudry reconnait qu'il faut mettre les rues dans un meilleur état, mais, qu'en même temps les marchands détailleurs ne doivent pas être forcés à payer des tarifs injustes pour le gaz.

"Nous ferons tout ce que nous pourrons", réplique M. l'échevin Payette, "pour ne faire d'injustice à personne. Il est vrai que les marchands de détail se servent d'une quantité considérable de gaz, mais si nous ne prélevons point d'argent de la Compagnie pour l'amélioration des rues, il faudra prélever des impôts. Qui les paiera ?

"Vous protestez contre le règlement des deux questions du gaz et de l'électricité, mais ne comprenez-vous pas que la Compagnie de l'Eclairage a obtenu de la Législature des pouvoirs spéciaux pour se servir de nos rues, qu'elle peut continuer à vendre de l'électricité pour l'éclairage et pour les industries sans aucun contrat avec la ville. Pensez-vous qu'il est sage de permettre cet état de choses ?

"Dans quelle position les citoyens se trouveront-ils ? La Compagnie pourra exiger quand elle le voudra, pour l'éclairage et le pouvoir, les taux qui lui conviendront. Je regrette de dire que tout ce qui a été dit ici n'est pas pratique. Par exemple, la Compagnie a construit de larges conduits souterrains. Pouvez-vous lui ordonner de les enlever, si vous ne lui donnez pas une extension de franchise ?

"Non, la Compagnie ne séparera pas les deux questions. On lui demande de diminuer largement le prix du gaz et de l'électricité, moyennant une extension de vingt ans. Nous espérons qu'elle y consentira, qu'elle acceptera nos offres. Il est beaucoup mieux d'avoir une seule compagnie dans nos rues et qu'elle y construise des conduits, que d'avoir une demi-douzaine de petites compagnies qui défigureront nos rues publiques ?

D'autres discours ont suivi, par M. Watson, président de l'Association des Marchands Détailleurs, M. Gareau, M. Normandin.

M. Watson a dit que les marchands de détail opposeront de toutes leurs forces de toute leur influence le projet actuel.

M. Gareau a rendu hommage au zèle de M. l'échevin Payette, mais il est d'opinion qu'il n'y a aucune raison pour que la ville touche 3 p. c. des grosses recettes de la Compagnie. Il est pour l'abaissement du prix du gaz.

"Que la ville impose plutôt des taxes sur les personnes et les compagnies qui ne paient rien à la cité," a dit M. Gareau.

M. Normandin est d'avis que si la Compagnie n'avait pas tant "d'eau" dans son capital, elle ne serait pas obligée de vendre le gaz plus cher qu'à Toronto.

M. Normandin croit qu'il devrait être permis aux diverses compagnies de s'introduire dans la ville.

—o—

"La Patrie" a tenu à mettre sous les regards de ses lecteurs aujourd'hui, les arguments qui ont été invoqués des deux côtés.

M. l'échevin Payette est, si nous pouvons parler ainsi, le premier ministre de la cité de Montréal.

Les revenus de cette métropole sont aussi élevés que ceux de la province de Québec.

M. Payette déplore que nos rues, que notre système d'aqueduc soient en si mauvais état. Il cherche les moyens de trouver l'argent nécessaire, sans imposer de taxes nouvelles, pour remplir le trésor municipal.

Il demande à la Compagnie de diminuer ses taux de gaz à 90 cents, ses taux d'électricité de 33 1-3 p. c. Il en exige $100,000 par année, en sus des réductions dans les tarifs.

M. Gareau, qui a parlé avec beaucoup de force et de raison, a suggéré que les citoyens aient plus de temps pour en venir à une solution. C'est ce que "La Patrie" a elle-même suggéré, ce qu'elle suggère encore.

La réunion des citoyens dans les salles de la Chambre de Commerce en est arrivée aux mêmes conclusions.

Une nouvelle compagnie d'éclairage

Le canal de Beauharnois loué

Il n'était pas nécessaire d'être dans les alcoves des dieux pour comprendre que le canal de Beauharnois était, depuis assez longtemps, loué, à toutes fins pratiques, à une compagnie d'hommes d'affaires de Montréal. Si le canal n'était pas loué par écrit, par arrêté en conseil, il l'était par promesses de Ministres haut placés.

Ceci est un détail. Loué avant, ou loué hier, ne fait aucune différence.

Le canal appartient maintenant à des hommes d'affaires qui demandent au Conseil de ville de ne donner de privilèges à aucune compagnie, attendu que la nouvelle organisation est résolue, dit-elle, à nous donner de la lumière et du feu, du pouvoir électrique, à d'avantageuses conditions.

Le jour de l'An 1907 nous apporte de riches étrennes, n'est-ce pas ?

La lettre adressée au Conseil suggère la construction par la cité d'un tuyau commun à toutes les compagnies qui voudrait l'utiliser pour fournir de l'électricité.

Voici Montréal en présence d'offres multiples de services électriques.

Au moins, nous ne serons plus menacés de disette de lumière.

NICOLET

Le dernier coup de canon sera tiré ce soir dans la ville de Nicolet.

A cette grande assemblée, adresseront la parole, l'hon. M. Lemieux, le Dr Béland, M.P., M. Beauparlant, M. P., M. Gladu, M.P., M. Dubeau, M. P., M. Gauthier, M.P.P.,

On sait que la votation a lieu demain.

Dans les deux camps, on a confiance dans l'issue de la lutte.

Les partisans de M. Devlin redoublent d'ardeur, avec la conviction de l'emporter par quelques centaines de voix de majorité.

COLOMBIE ANGLAISE

Le lieutenant-gouverneur du Yukon, l'hon. M. McInnes, songe à rentrer dans l'arène politique de la Colombie Anglaise. Il fera connaître sa décision dans une couple de jours.

Les libéraux de la Colombie, ne semblent pas satisfaits de leur chef, M. Macdonald, de Rossland, qui ne serait pas de taille à se mesurer avec l'hon. M. McBride. En conséquence, il font des instances auprès de M. McInnes pour qu'il se mette à leur tête.

Le conseil municipal d'Ottawa a adopté un règlement de fermeture de bonne heure, mais les marchands menacent d'en contester la légalité.

Les partisans de la fermeture ne sont pas à bout de leurs misères. Montréal tente en vain depuis des années de donner un peu de liberté aux commis. L'histoire se répètera-t-elle?

M. Gervais, député de Saint-Jacques, demandera durant la session actuelle de passer des lois autorisant l'adoption de règlements municipaux tels que ceux que Montréal et Ottawa veulent mettre en force.

Le parlement fédéral consentira-t-il a adopter une législation de cette nature?

Les chefs du mouvement de fermeture de bonne heure méritent sûrement les vives sympathies du public. Que de déboires n'éprouvent-ils pas?

—o—

L'hon. M. Gouin, qui était à Montréal depuis hier, est parti cet après-midi pour Québec.

NOUS VOICI DE NOUVEAU

Notre commerce de Noel, cette année, a été de beaucoup le plus considérable que nous ayons fait jusqu'à présent, et il vous reste quelques jours pour donner votre commande du Jour de l'An.

Comme beaucoup le savent, 1906 est l'année jubilaire du Italian Warehouse, et il était très à propos que le commerce de cette année fut le plus considérable connu dans l'histoire de cette maison.

Nous allons commencer l'année 1907 avec une nouvelle énergie, confiants qu'en donnant une attention toute spéciale "aux plus petites comme aux plus grandes commandes", non seulement nous maintiendrons notre position actuelle, mais nous surpasserons tous les records antérieurs.

Le secret est dans la bonne marchandise et on y gagne toujours à acheter le meilleur.

CAISSES DU JOUR DE L'AN

Il nous reste encore quelques caisses de liqueurs assorties pour le Jour de l'An, et durant le reste du mois, nous paierons les frais d'express à tout endroit dans Québec, Ontario et les provinces maritimes.

C'est une occasion de se procurer une douzaine de bouteilles assorties, à des prix très raisonnables, et livrées franco par express. Si vous avez trop d'une douzaine, pourquoi ne pas vous entendre avec d'autres et profiter de cette offre spéciale.

Nous garantissons le contenu de toute bouteille.

Voyez la liste suivante :

CAISSES DU JOUR DE L'AN

à $7.50, $9.50, $11.50, et $12.25 la caisse

CAISSES DU JOUR DE L'AN No 1 — A $7.50 la caisse.

1 bouteille Scotch Whisky.
2 bouteilles Walker's Old Rye Whisky.
1 bouteille High Wines, Pure Spirits.
2 bouteilles DeKuyper's Holland Gin.
1 bouteille Corby's I.X.L. Rye.
1 bouteille Jamaica Rum.
2 bouteilles White Whisky.
1 bouteille Scandinavian Punch.
1 bouteille Brandy.

CAISSES DU JOUR DE L'AN No 2 — A $9.50 la caisse.

2 bouteilles Corby's "I.X.L." Rye.
2 bouteilles Scotch ou Irish Whisky.
2 bouteilles DeKuyper's Holland Gin.
1 bouteille Jamaica Rum.
1 bouteille Salamander Brandy.
1 bouteille Scandinavian Punch.
1 bouteille Old Tom Gin.
1 bouteille White Whisky.
1 bouteille High Wines, Pure Spirits.

CAISSES DU JOUR DE L'AN No 3 — A $11.50 la caisse.

2 bouteilles Salamander Brandy.
2 bouteilles Scotch ou Irish Whisky.
2 bouteilles Corby's I. X. L. Rye.
1 bouteille Jamaica Rum.
1 bouteille Scandinavian Punch.
1 bouteille Bol's Old Liqueur Holland Gin.
1 bouteille Old Tom Gin.
1 bouteille Orange Curaçao.
1 bouteille High Wines.

LA CAISSE DE VINS ET LIQUEURS "GILBEY" POUR LES FETES

A $12.25 la caisse d'une douzaine de bouteilles.

2 bouteilles "Gilbey's" Invalid Port.
1 bouteille "Gilbey's" Château Loudenne Claret.
1 bouteille "Gilbey's" London Dry Gin.
2 bouteilles "Gilbey's" Strathmill Scotch Whisky.
1 bouteille "Gilbey's Champagne Cognac, "Fives Stars" (L'Or Extrait du Vin).
1 bouteille "Gilbey's" Pommard Burgundy.
1 bouteille "Gilbey's" Old Tom Gin.
1 bouteille "Gilbey's" Plymouth Gin.
1 bouteille "Gilbey's" John Jameson 5 Years Old Irish Whisky.
1 bouteille "Gilbey's" Old Jamaica Rum, "The Governor-General".

PATES DE FOIE GRAS

FRAIS PAITS

De E. DOYEN, Strasbourg

EN TERRINES ET EN BOITES.

Une consignation de ces délicieux pâtés frais faits, vient d'arriver.

Doyen's Pâtés de Foie Gras, en terrines —

No. 14	70 cents chacun
No. 13	90 cents chacun
No. 12	$1.10 chacun

Doyen's Pâtés de Foie Gras, en boites —

No. 14	60 cents chacun
No. 13	85 cents chacun
No. 12	$1.25 chacun
No. 9	$1.90 chacun
No. 8	$2.75 chacun
No. 7	$3.50 chacun

FRASER VIGER & Co., SEULS IMPORTATEURS

211 Rue St-Jacques, - Montréal.

PIANOS ET ORGUES
LAYTON BROS.

[CAPITAL PAYE $100,000]

Seuls agents pour les célèbres PIANOS BEHR BROS., DE NEW-YORK, recommandés par les plus grands artistes du monde, aussi agents pour les fameux PIANOS KARN d'Ontario, qui sont les favoris des maisons d'éducation et de tous les musiciens.

Chaque GARANTIE DE KARN est soutenue par UN DEMI MILLION DE DOLLARS. L'acheteur ne court aucun risque lorsqu'il achète un PIANO OU UN ORGUE KARN.

Afin d'écouler tous nos Pianos et Orgues ayant déjà servi, avant la fin de l'année, voici un aperçu des réductions que nous avons faites :

PIANO DROIT KARN, mécanisme W. N. G., son mélodieux ..... $225.
PIANO HEINTZMAN, Cabinet Grand, caisse en acajou, n'a eu que peu d'usage ..... $215.
PIANO LAYTON BROS., Cabinet Grand, trois pédales, n'ayant servi que pour quelques concerts ..... $210.
PIANO DROIT MODERN, mécanisme Toronto, caisse en noyer ..... $200.
PIANO EMERSON, Boston, monture entièrement en fer, touches d'ivoire, en bon état ..... $125.
ORGUE DOHERTY avec caisse de piano, presque neuf, 6 octaves, jolie caisse en noyer, avec valves pour grossir le son avec les genoux, douze régistres ..... $95.
ORGUE CABINET DOMINION, avec partie d'arrière élevée, 4 séries de jeux, son magnifique ..... $49.
Un grand nombre d'autres instruments appropriés pour des commençants, depuis $25. à ..... $100.

Conditions pour Accommoder l'Acheteur

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous pour plus amples informations.

LAYTON BROS. Une des plus anciennes maisons de Pianos de Montreal

Salles de Ventes et Bureaux, 144 rue Peel

OUVERT LE SOIR. En face du Square Dominion

OUVERT TARD SAMEDI ET LUNDI SOIR

La Cie S. CARSLEY Limitee.

28 Dec. 1906

LES BARGAINS DE VENDREDI SERONT REPETES DEMAIN SAMEDI

Les Bargains de Vendredi seront répétés dans tous les Rayons du magasin demain ; de plus, il y aura des centaines d'Offres Spéciales de Samedi du Sous-sol au 5ième étage.

AUGMENTATION des AFFAIRES au ROYAUME des JOUETS

Reductions de 20 p. c. au Quart du Prix

Un Grand Ecoulement de Jouets—et Demain est le temps d'acheter à moins que le prix coûtant.

Piano jouet	29c	Chevaux gris en bois..	49c	Trains jouets, depuis	12c	Fusil à tir rapide, avec bouclier	69c
Poupées qui se balancent	33c 49c	Moutons en laine	13c	Trains automatiques	41c	Hochet avec anneau,	27c. 57c
Lavabos blancs pour poupées..	79c	Toupies allemandes,	5c à 69c	Automobiles automatiques ...	28c	Jeu de football..	$1.19
Lits pour poupées,	29c et.. 48c	Trompettes et bugles,	5c à 98c	Engin à vapeur,	29c, 41c .. 71c	Traineaux pour fillettes,	32c à $1.50
Services à laver pour poupées,	28c, 69c ... $1.19	Traineaux pour garçonnets, 15c	47c $1.10	Chaises pour poupées	23c	Poupées habillées	23c

VENANT D'ARRIVER : 200 BEARS TEDDY, Prix depuis $1.90 EN MONTANT

PORCELAINE et VERRERIE

AU SOUS-SOL ICI VOUS AVEZ VOTRE NOM OU UN DESSIN GRAVE SUR CHAQUE ARTICLE EN VERRE, PAR UN EXPERT, DANS QUELQUES TEMPS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ.

Le sous-sol toujours attrayant offre demain un choix de magnifiques LAMPES DE SALON convenable pour cadeaux du Nouvel An, un choix qui donnera satisfaction au client le plus exigeant, voici quelques suggestions.

LAMPE EN VERRE OPAL, décoration florale, teinte en jaune, complète $1.75
LAMPE DE TABLE, très artistiques avec base en cuivre, avec décoration vertes et roses, complète.. .. .. $2.90
LAMPE couleur cerise, avec base en cuivre et fonte, la dernière nouveauté, complète.. $3.60
LAMPE fini satin blanc avec cupidons relevés en bosse et jolies décorations florales, un rêve de beauté, complète $7.05

GANTS pour DAMES

NOUS DONNONS UNE JOLIE BOITE A GANTS DE FANTAISIE AVEC CHAQUE PAIRE DE GANTS QUE VOUS ACHETEZ A 59c ET PLUS.

GANTS EN VERITABLE CHEVREAU français pour dames, dans toutes les plus nouvelles nuances, aussi noir et blanc, 2 fermoirs dôme, dessus de fantaisie, ajustement parfait, dans les grandeurs de 5½ à 8. Régulier $1.50. Prix de samedi $1.00

GANTS EN CHEVREAU FRANCAIS de la meilleure qualité pour dames, dans toutes les plus douces nuances de tan, mode, beaver, perle, bleu-marin, vert, aussi noir et blanc, 2 fermoirs dôme, dessus de fantaisie, ajustement garanti, dans les grandeurs de 5½ à 8. Régulier $2. Samedi $1.50

GANTS EN MOCHA VERITABLE POUR DAMES, doublés en laine dans les bonnes nuances de tan et noir 2 fermoirs dôme, dessus cousus en piqué, dans les grandeurs de 6 à 8. Régulier $1.75. Prix de vente samedi $1.25

Economisez sur les Vetements d'Hommes et Garconnets

LOT 1.—COMPLETS DE 3 ARTICLES, EN TWEED DE FANTAISIE, POUR HOMMES, dans un grand choix des patrons les plus nouveaux et les plus modernes, bon ajustement et coupe excellente, bien garnis: ils sont à carreaux, à carreaux superposés et à rayures et font un complet convenable pour un homme d'affaire. Prix spécial $7.95

LOT 2. — 56 SEULEMENT, COMPLETS DE 3 ARTICLES POUR HOMMES, c'est la balance de nos complets de $12.00, jusqu'à $15.00, en tweed fantaisie, confectionnés en tweeds écossais et worsted anglais importés confection moderne, fini dans le plus nouveau style. Prix spécial.. .. .. $8.95

LOT 3. — TOUS NOS COMPLETS, DE CONFECTION SPECIALE, en worsted anglais, tweeds écossais et irlandais, dans les meilleures de ces marchandises, épongées et mises au point avant d'être employés; c'est la balance de nos complets de $18.00, jusqu'à $22.00, pour $11.95

PALETOTS POUR HOMMES EN TWEED FANTAISIE, MELTON NOIR ET BEAVER, dans une grande variété. Les meilleurs paletots sont offerts à un prix très bas; ils ont été taillés et confectionnés spécialement pour nous; ils possèdent un style qui leur appartient; ils ont l'apparence immédiate d'un article de qualité supérieure: la meilleure main-d'oeuvre a été mise à contribution pour leur donner du style et de l'effet. Prix régulier $12.50, jusqu'à $15.00. Prix de vente $8.25

UN CADEAU DES PLUS ATTRAYANTS et des plus appropriés pour un garçonnet, c'est un NOUVEAU COMPLET ou paletot. Ici nous n'avons épargné le temps ni l'argent pour faire de nos complets et paletots des leaders dans chaque ligne. Nos complets Norfolk pour garçonnets, à $3.00 en jolis Carreaux gris sont d'une qualité étonnante et ne peuvent être égalés; d'autres lignes également bonnes depuis $4.00, jusqu'à $8.85

COMPLETS DE 3 ARTICLES POUR GARCONNETS, en serge Marine et Noire, gilet à double parement, en worsted importé, toutes les grandeurs. Prix de vente $5.75 et $7.35

Mercerie pour Hommes

Mouchoirs pour Hommes

MOUCHOIRS DE FANTAISIE, en Silkine, blancs au centres avec pois, pour hommes. Prix 17c

CRAVATES EN SOIE, de la dernière mode dans les patrons distingués pour hommes. Prix 23c à 75c

FOULARDS EN LAINE, unis et fantaisie dans toutes les couleurs pour hommes. Prix 25c à 87c

Mouchoirs pour Dames

Les mouchoirs de dames sont toujours présentables comme cadeaux en tout temps de l'année. Et dans notre magasin, vous trouverez toujours un joli présent recommandable dans ce rayon.

MOUCHOIRS en Malte pour dames.. .... 87c
MOUCHOIRS en Malte pour dames.. .. .. 92c
MOUCHOIRS en Malte pour dames $1.10
MOUCHOIRS en Malte pour dames.. .. .. $1.35
MOUCHOIRS en Malte pour dames.. .. .. $1.55
MOUCHOIRS en Malte pour dames.... .. .. $3.25

UNE LIGNE SPECIALE de mouchoirs en toile d'Irlande ourlés à jour, pour demain 6½c

PATINS

PATINS HOCKEY avec lames en bon acier, avec rebord et polis dans toutes les grandeurs. Spécial 53c

PATINS HOCKEY, lame en acier, avec rebord, bien polis et plaqués en nickel, dans toutes les grandeurs. Spécial 92c

PATINS HOCKEY avec lame en acier, avec rebord, bien polis et plaqués en nickel, un bon patin recommandable, dans toutes les grandeurs. Spécial.. .. .. $1.60

Gants pour Hommes

TRES BEAUX gants en peau de cheval pour la voiture ou les gros ouvrages, pour hommes. Prix . . . 89c

GANTS EN MOCHA doublés en fourrure, 1 fermoir dôme pour hommes. Habituellement vendus à $2.75. Prix $1.80

GANTS EN PEAU de chèvre, 2 fermoirs dômes, doublés en bel Angora sans couture pour hommes. Prix $2.35

Calendriers et Livres

10,000 CALENDRIERS. Régulier 10c. Pour écouler samedi 5c

500 LIVRES D'IMAGES. Ligne régulière de 30c. Samedi.... .. .. 20c

Coutellerie

COUTEAU A PATE en bel argent plaqué, manche de fantasiie, 12 dwt. garanti, dans une boite doublée en soie. Spécial $2.20

Argenterie

POT A EAU, la meilleure imitation de verre taillé, monté en bel argent plaqué, bien travaillé en bosse. Spécial $1.55

Dessus de Coussins

SPLENDIDE LIGNE de dessus de coussins en satin, brodés en soie, et fleuris d'or, véritable travail japonais, dans les couleurs bleu-pâle, cardinal, vert, etc. Samedi. . . $1.15

AUSSI UNE AUTRE LIGNE de ces travaux artistiques japonais en soie fleurie, dans toutes les couleurs $1.55

BIJOUX

EPINGLES DE CRAVATES, serties d'une imitation de diamant et doublées en or, telles que la vignette. Spécial 25c

Fourrures du Nouvel An

ETOLES EN LIEVRE noir ou brun, longues en avant et larges aux épaules, doublées du meilleur satin et finies avec 10 queues et agrafe-chaine.. .. .. $4.35

MANCHONS pour appareiller, forme ronde $1.80

MANCHONS pour appareiller, forme plate.. .. .. $2.05

ROBES EN CHEVRE, grise pour sleighs de bébés $2.95

Epiceries du Nouvel An

	Rég.	Sam.
RAISINS de table, boites de 5½ livres	$1.00	85c
TRES BEAU BEURRE de crèmerie	30c	27c
TOMATES, pois et blé-d'Inde, 3 pour	30c	25c
NOIX ECALEES	40c	35c
AMANDES écalées	40c	35c
DATTES, paquets de 1 livre, 3 pour	30c	25c
FIGUES POUR cuire, 3 livres, pour	30c	20c
PLUM PUDDING anglais, 2½ livres	75c	55c
PLUM PUDDING anglais, 5 livres	$1.25	$1.00
PUR THE Pekoe de Ceylan, 5 livre	$1.30	$1.15
THE JAPON de la nouvelle saison, 5 livres...	$1.75	$1.50

200 Ulsters en Tweed pure laine, longueur 7-8 et pleine longueur, $12.50 à $18.00. Samedi pour $7.95

La Cie S. CARSLEY, Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY, Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest
184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY, Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest.
184 à 194 Rue St-Jacques, MONTREAL

Discussion des amendements suggérés à la Charte

L'emprunt de deux millions pour l'aqueduc. L'enfouissement des fils. Le droit de vote et le paiement des taxes, etc.

A sa séance spéciale d'hier après-midi, le conseil de ville a abordé l'étude des amendements à la charte de la cité, tels qu'adoptés par la commission de Législature après de nombreuses et laborieuses séances, lesquels amendements devront être ratifiés par le conseil de ville et expédiés à Québec avant le 31 décembre. Le conseil n'a pu disposer de toute la besogne hier et la séance fut ajournée à deux heures cet après-midi, alors qu'il faudra en finir, devrait-on pour cela siéger jusqu'à minuit ce soir et ajourner à demain.

Le conseil a adopté la suggestion de la commission de Législation de diviser le projet de loi, qui sera soumis à la Législature, de manière à ce que l'un des deux projets (le No 1, et le No 2, puisque c'est ainsi qu'on les nomme) contienne toutes les clauses contentieuses, relatérées aux grandes compagnies: enfouissement des fils, municipalisation du service d'éclairage, etc., et l'autre, les clauses ordinaires, dont la "Patrie" a déjà publié le texte avec les discussions qui en ont accompagné l'adoption par la commission de Législation.

LE BILL NO 1

Il fut d'abord décidé d'étudier le No 1 le premier, celui relatif aux grandes compagnies. La première clause de ce bill pourvoyait au droit d'

EMPRUNT DE $2,000,000

pour agrandir notre aqueduc.

En en proposant l'adoption, l'échevin Lavallée fit remarquer que cette clause était déplacée dans le bill en question et demanda de l'inclure dans le No 2.

Ceci ayant été adopté en principe, l'échevin Gadbois proposa que la clause originale qui se lisait comme suit:

"1. La Cité de Montréal est autorisée à emprunter une somme d'argent n'excédant pas $2,000,000, pour acquérir des propriétés et faire certains travaux nécessaires à l'augmentation de la force motrice hydraulique actuelle, et pour agrandir et améliorer l'aqueduc qui existe actuellement, et généralement pour satisfaire dans le présent et dans l'avenir aux exigences de l'hygiène et de la protection contre le feu."

La proposition fut amendée de manière à y incorporer les mots: augmentation de la force hydraulique actuelle, "pour la production de l'électricité et autres fins municipales." L'échevin Lavallée s'est opposée à cette proposition, dont la considération serait inévitablement de compromettre la demande, qui sera faite à la Législature à ce sujet et imita tous ceux, qui veulent sincèrement que le bill passe, de voter en faveur de la clause originale.

Il s'en suivit une

ESCARMOUCHE TRES VIVE

entre les partisans avoués de la municipalisation du service de l'éclairage et les partisans reconnus du projet Payette. La discussion semblait vouloir s'éloigner du sujet de l'aqueduc et dégénérer en bataille sur le gaz et l'électricité, mais l'échevin Payette ramena les combattants à l'ordre, en proposant en sous-amendement que les mots: "ou à toutes autres fins nécessaires aux besoins de la ville," fussent ajouts à la clause, et dénonçant comme des futilités ridicules les objections qu'on soulevait inutilement contre l'adoption de cette importante clause. Ayant été mis aux voix, le sous-amendement Payette fut adopté par un

VOTE DE 33 CONTRE 5

sur la division suivante:

Pour: les échevins Payette, Larivière, Proulx, Yates, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Lapointe (L. A.), DeSerres, Leclaire, Lapointe (N.), Duquette, Giroux, O'Connell, Laviolette, Robinson, Martin (J. B. A.), Nault, Séguin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy et Molson, 33.

Contre: les échevins Clearihue, Mercier, Gadbois, Ward et Martin (M.), 5.

La clause fut alors adoptée.

Vint ensuite l'etude du bill proprement dit.

La clause relative à l'imposition d'une taxe ne devant pas excéder 5 p. c. du montant total des recettes brutes sur toute personne, société ou syndicat, qui produit ou distribue de la force motrice ou de la lumière, pour un usage public, fut adoptée à l'unanimité.

L'ar

LA CLAUSE 3

telle qu'amendée, la Cité est autorisée à emprunter une somme n'excédant pas un million pour établir un système de haute pression de l'eau en cas d'incendie dans certaines parties de la Cité qui sera à cette fin divisée par règlement en districts, lorsque la majorité des propriétaires en nombre et en valeur en fera la demande par écrit. Cet emprunt sera effectué par l'émission de débentuses ou obligations ou rentes inscrites payables à quarante ans de leur date, à un taux d'intérêt n'excédant pas 4 pour cent, et sera rachetable au moyen d'un fonds d'amortissement suffisant pour rembourser le capital à l'expiration du dit terme; lequel fonds sera prélevé au moyen de taxes des propriétaires résidant dans la zone en question.

Les clauses 4 et 5, relatives à

L'ENFOUISSEMENT DES FILS

et à l'expropriation de la compagnie du gaz, ont donné lieu à une discussion très animée, après quoi on décida d'en remettre l'étude au lendemain, afin de permettre au greffier et à l'avocat de la cité d'en faire imprimer une nouvelle rédaction plus conforme à l'esprit des amendements suggérés par la ville l'an dernier et adoptés par l'assemblée Législative à sa dernière session.

Les deux clauses ont été adoptées en principe, mais l'échevin L. A. Lapointe s'étant aperçu que l'art. 5 relative à l'achat de la compagnie du gaz, contenait quelques mots, qui avaient été précisement biffés du bill l'an dernier, entre autres les mots: "Comme un tout complet", il s'est objecté et a exprimé des doutes sur la régularité du bill tout entier. A la commission de législation, il avait proposé que le bill fût copié entièrement sur celui, qui avait été adopté en troisième lecture à l'assemblée Législative et non sur le bill tel qu'il était revenu du Conseil Législatif.

L'échevin Lavallée, après examen plus attentif du projet de loi, admet que l'échevin Lapointe avait raison et qu'il y avait eu

ERREUR DANS LA REDACTION

du bill.

L'échevin Laviolette dit qu'il ne comprend guère comment les membres de la commission de législation soient les seuls à se disputer et que puisqu'ils ne sont pas prêts à étudier le projet de loi, il propose que celui-ci soit référé de nouveau devant la dite commission.

"Impossible, dit l'échevin Payette, il faut en avoir fini demain, sous peine d'amende, car le projet de loi doit être rendu à Québec le 31 décembre.

La motion de l'échevin Lapointe fut alors adoptée et il fut convenu que des copies nouvelles du bill seront mises devant le conseil cet après midi.

LE BILL NO 2

On passa alors à l'étude du bill No 2.

Les articles 1, 2, 3, 4 et 5 relatifs à l'annexion de nouveaux territoires ont été adoptés sans discussion, ainsi que l'article 6, qui remplacera le paragraphe 4 de l'article 43 de la charte, concernant la liste électorale.

Le nouveau paragraphe se lit comme suit:

"4. Toute personne du sexe masculin, (et toute veuve ou fille majeure) n'étant pas propriétaire et ne tenant pas feu et lieu, mais étant seule ou conjointement associé avec toute autre personne, et inscrite sur le rôle d'évaluation et de contribution foncière ou sur le rôle de perception des taxes en vigueur, comme locataire, en vertu d'un bail, de quelque magasin, comptoir, boutique, bureau ou autre place d'affaires, dans la Cité pourvu que tel magasin, comptoir, boutique, bureau ou autre place d'affaires, s'il est occupé par cette personne seule, soit estimé à une valeur de pas moins de trois cents piastres ou une valeur annuelle de pas moins de trente piastres, ou, s'il est occupé par elle comme coassociée, que sa proportion ou part ne soit pas inférieure en valeur aux montants précités, respectivement, selon leur valeur portée au rôle d'évaluation ou de perception.

Néanmoins, le cens électoral accordé au coassocié ou au locataire par le paragraphe précédent ne s'étend pas aux membres d'associations de personnes se servant de ces propriétés pour des fins sociales, d'éducation, de philanthropie ou autres de même nature, ni aux employés ou agents d'autres personnes dont le cens électoral est basé sur ces mêmes propriétés."

LE DROIT DE VOTE ET LE PAIEMENT DES TAXES.

L'échevin Mercier proposa ensuite qu'un nouvel amendement fut introduit dans le bill, à l'effet de faire déclarer que l'art. 48 de la charte sera abrogé, de sorte que les contribuables auront droit de vote, qu'ils doivent ou non des taxes à la ville.

L'échevin Leclaire a proposé en amendement que les articles 48 et 61 fussent amendés de façon à laisser leur droit de vote à ceux qui ne doivent que les taxes pour l'année courante. L'amendement fut perdu par 18 contre 10 et la motion principale a été défaite sur la division suivante:

Pour: les échevins Proulx, Major, Lapointe (L.-A.) Leclaire, Duquette, Mercier, O'Connell, Gadbois, Nault, Séguin, Martin (M.) Marin, Lévesque, Houlé, Guay, Roy.—16.

Contre: les échevins Payette, Yates, Clearihue, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Deserres, Lapointe (N.) Giroux, Laviolette, Robinson, Ward, Martin (J.B.A.) Labrecque, Molson, —19.

Reçu une lettre de la Montreal Street Ry Coy, demandant la

CONSTRUCTION D'UN VIADUC

au-dessus de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Ferdinand à Saint-Henri. Des demandes ont été faites au nom de Lewis Bros Ltd., rue Bleury et Alphonse Lalonde, pour obtenir le droit de vendre le surplus de leur fabrication d'électricité et de traverser les rues de la ville, M. Lalonde devant opérer sur les rues Ste-Catherine, Ste-Elisabeth, Sanguinet, etc.

Des

PROTESTATIONS

ont été reçues de la part de Monsieur Brouillet et de la Phœnix Bridge Co, contre le contrat accordé pour la fourniture de l'acier nécessaire à la construction de l'abri de la place LeRoyer.

Un contrat de cinq ans a été accordé à la Beaver Smelting Co., pour le droit d'utiliser les boites de fer blanc recueillies à l'incinérateur de la ville, en retour d'une redevance de $600.

Le rapport des Finances nommant les mêmes cotisateurs municipaux que l'an dernier, avec M. Arthur Langevin, comme président du Bureau, a été adopté à l'unanimité.

A six heures et demie, ajournement à 2 heures cet après-midi.

Cigarettes Egyptiennes

MOGUL

(Bouts en Liège)

15c la boite.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetés

Le Magasin sera ouvert jusqu'à 10 p.m. demain.

The John Murphy Company Limited

Jouets offerts à moins que moitié prix

Des Milliers à Ecouler en Deux Jours

Jamais il n'y eut pareille vente de jouets à Montréal — nous en sommes certains. Tous les jouets dans le rayon doivent être écoulés, et à cet effet, nous réduisons les prix sur toute la ligne, de manière à assurer cet écoulement.

Tous pouvez vous procurer presque n'importe quoi pour la moitié du prix régulier, et il y a en outre, des centaines de jouets qui seront vendus jusqu'à 60 p.c. d'escompte.

Samedi il y aura des vingtaines d'offres spéciales que l'espace ne nous permet pas d'annoncer; en voici tout de même quelques-uns:

Poupées habillées, très jolies, avec belles toilettes et chapeaux garnis. Rég. $3.00 pour..... ***$2.00***

Poupées non habillées, corps en chevreau. Rég. $3.75 pour..... ***$2.50***

Couchettes de poupées en bois blanc, avec sommier à ressort. Régulier $1.25 pour..... ***$1.00***

Animaux, très gros éléphants, vaches, chevaux, etc. Réguliers $1.45, $1.65 pour..... ***$1.00***

Jeux de toutes sortes. Rég. $1.50, 1.75 pour..... ***$1.00***

Banque musicale, très beau jouet mécanique. Rég. $5.00 pour..... ***$3.50***

LES PLUS RECENTES NOUVEAUTES EN SACOCHES A MAIN

Appropriées pour Cadeaux de Nouvel An

Les nouveautés les plus jolies et les plus fashionables qui se puissent voir au Canada en fait de sacoches à main pour dames, se trouvent ici dans le Rayon (rez-de-chaussée).

Tous les plus nouveaux styles de New-York et d'Europe y sont représentés, depuis la petite sacoche à "enveloppes" jusqu'à la grande sacoche de voiture, pour porter sous le bras—cette dernière est très en vogue à New-York.

Nous n'avons pas que des sacoches en cuir, il y a aussi des sacoches en soie, perlées, et plusieurs autres genres de fantaisie, à des prix très avantageux pour l'acheteur judicieux.

BIJOUX POUR CADEAUX DE NOUVEL AN

Ce magasin vend des bijoux d'une manière raisonnable, basée sur le sens-commun, et l'on ne vous charge pas cher pour les objets parce qu'ils vous sont vendus dans une jolie boîte.

Tous nos bijoux sont de première classe et nos prix sont marqués d'après un pourcentage fixé au-dessous du prix du gros et basé sur de grosses commandes.

Actuellement nous avons un lot d'articles désassortis, tels que épingles, bagues, colliers, chaines, etc., que nous voulons écouler; vous les trouverez demain sur un comptoir, dans presque tous les cas, **25 p.c.** seront alloués sur les prix réguliers. Il n'arrive pas souvent qu'on puisse donner des valeurs meilleures que celles-ci.

Vendredi, 28 Décembre 1906.

The John Murphy Company Limited

Revue Mondaine

Fiançailles.

—On annonce les fiançailles de Mamoiselle Eugénie Beauchamp, fille de M. J. J. Beauchamp, avocat, avec M. L. Scheuer, de Mannheim, (Allemagne).

Le mariage aura lieu vers le mois de mai prochain.

—o—

—On annonce les fiançailles de Mademoiselle Corinne de Léry, de Québec, avec le major F. O'Farrell d'Ottawa.

—o—

Bals.

—Madame Sauvalle a lancé des invitations pour un bal qu'elle donnera à Ottawa, le 4 janvier prochain.

—o—

—Un bal poudré sera donné au "King Edward", à Toronto, le 4 janvier prochain.

—o—

De retour.

L'hon. M. et Mme Horace Archambault, qui étaient en voyage à Ottawa, sont de retour en ville.

—o—

En voyage.

—Melles Painchaud, Choquette, Lavoie et Darveau, du Villa Maria, sont parties pour passer leurs vacances à Québec.

—M. Arthur Gingras, de Montréal, est à Québec chez le major Fages.

—o—

Nos visiteurs.

—MM. Trefflé et Maurice Giroux, de Baker City, Orégon, sont actuellement de passage à Montréal.

—M. et Mme A. F. Dupuis sont en visite à Montréal et passeront les fêtes avec leurs parents et amis et ils s'en retourneront à Philadelphie le 1o janvier prochain.

—M., Mme et Melle Rhéaume, d'Ottawa, passeront quelques jours à Montréal.

CAMILLE

Pour Cadeaux de Fetes

NOUS avons un choix très approprié de Parfums en bouteilles en boites de fantaisie, tels que: Boites à Bijoux, Boites à Gants, à Mouchoirs, etc. Parfumeuses, Savons et Poudres de toilette, Bonbonnières. Grand choix de Parfums à l'once des marques suivantes, Piver, Roger & Gallet, Seely, Violet, Société Hygiénique de Paris, etc., etc.

PHARMACIE NADEAU

Coin St-Denis et Duluth et Coin St-Denis et Rachel

DES VOLEURS

Font leurs provisions chez les cultivateurs de St Jérôme.

(Correspondance spéciale)

SAINT-JEROME, 28.—Des voleurs sur lesquels la justice n'a pu encore mettre la main ont fait une razzia, dimanche, durant la nuit, dans la côte Saint-Antoine et dans le rang double de la paroisse Saint-Jérôme.

Ils ont rendu visite à six cultivateurs chez lesquels ils ont fait main basse à peu près sur tout ce qu'ils ont pu attraper.

M. Rodrigue Maillé s'est aperçu le lendemain de la disparition de plusieurs harnais et couvertes de voitures. M. Ferdinand Saint-Germain a été soulagé d'une certaine quantité de grain. Chez M. Stanislas Huot ils ont fait leur provision de volailles et de mouton. Chez M. Ferdinand Labelle ils ont aussi pris des volailles. Chez MM. Rochon du grain et des volailles.

Les victimes de ces vols sont à faire des recherches. Elles ont des indices qui pourraient bien les mettre sur la piste des voleurs.

—Les élèves du pensionnat du Sacré-Cœur prennent leurs vacances du jour de l'an à partir d'aujourd'hui. Les élèves étrangers sont partis pour rentrer dans leur famille.

—Nos marchands ont fait des affaires superbes samedi et lundi, veille de Noël. Ils ont enregistré les plus fortes recettes de l'année et de plusieurs années en arrière.

L'avenir est une apparition, le passé est un revenant.—Comtesse Diane.

POUR MEURTRE

(Correspondance spéciale)

TROIS-RIVIERES, 28.— La cause du roi contre Cesare Maurizio, accusé du meurtre d'Antonio Pizzania, blessé par lui d'un coup de revolver, le 25 nov. dernier à Shawinigan Falls et qui est décédé le 16 courant à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal a été plaidée après-midi devant Monsieur J. M. Désilets, magistrat du district.

M. L. U. A. Genest, greffier de la paix, représentait la Couronne. Mtres Blondin et Désy sont les défenseurs de l'accusé.

Le jugement sera rendu le 5 janvier 1907.

L'accusé qui, dans la bagarre, avait reçu un coup de couteau dans le dos, est parfaitement rétabli de sa blessure.

ELU MARGUILLIER

A l'assemblée des francs tenanciers de la paroisse Saint-Vincent de Paul de Montréal, tenue dimanche dernier, M. Camille Verdon, sr., a été nommé marguillier, en remplacement de M. T. Leclair, sortant de charge.

Le banc pour 1907 sera composé de MM. Tougas, Mesnard et Verdon.

PARDESSUS DE DRAP GARNIS DE FOURRURE

Bien faits. Bien finis. Bien garnis. Bonne doublure de satin ou de farmer satin. Ajustement garanti. Depuis $25.00 en montant. Voyez notre assortiment, vous êtes cordialement invités.

CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est
Coin St-Timothée.

Tél. Bell Est 1536-1537. 254 jno

C'est un Riche Cadeau!

Il n'y a pas à dire, offrir une belle et élégante fourrure, comme celles que nous étalons en aussi grande variété, c'est donner un riche cadeau, cadeau qui sera apprécié à sa juste valeur.

Nous avons dans les articles confectionnés des

Etoles, des Echarpes, des Tours de Cou, des Manchons, des Casques, des Mantilles, Pelisses et Capots :: :: :: :: ::

qui sont de toute beauté et qui constituent des cadeaux admirables.

Toutes ces marchandises ont été faites dans nos propres ateliers, sous notre surveillance immédiate. C'est ce qui fait que nous ne craignons pas de les garantir sous tous les rapports.

E. A. STE-MARIE,

Coin Ste-Catherine et Amherst.

Depuis la Fondation de Montréal .. .. ..

Jamais croyons-nous, depuis la fondation de Montréal en 1642, il s'est vu dans nos murs un assortiment de chaussures plus considérable et plus "intelligemment" varié que le nôtre. Parmi la clientèle des gens qui veulent avoir non seulement beau et élégant, mais bon et durable, nous tenons la clef du commerce à Montréal.

Notre choix est immense et comprend le dessus du panier en fait de styles récents et si bien appropriés pour Cadeaux du Jour de l'An.

Chaussures de Fantaisie et Pantoufles

Importations directes des plus récentes nouveautés. Les genres les plus chics pour bal et soirée, le boudoir, la chambre ou le bain. Toutes chaussures portant notre signature sont garanties sous tous les rapports. Toujours en stock, la chaussure "Dry Sox" de Geo. Slater.

O.P. DeMONTIGNY 672 Ste-Catherine E.

, Entre Visitation et Beaudry

CADEAUX de NOUVEL AN

— AUX —

Galeries de Bell

Nouveautés exclusives pour le nouvel an, bijouterie Liberty, travaillées à la main et en argent Cymric.

Aussi, un grand assortiment de bijouteries antiques copiées des différents musées et galeries artistiques d'Europe.

Assortiment considérable de Sacoches à main, Bracelets, Epingles, Pendants, Colliers, Peignes de fantaisie, Ornements pour les cheveux, Ceintures, Eventails, etc.

Aussi, Lampes électriques en porcelaine peinte Royal Vienna. Ces marchandises varient de ***UN DOLLAR*** en montant.

Petites pièces spéciales de meubles faits à la main, comprenant: Tables de fantaisie, Chaises, Tables à gateaux, etc.

Un Escompte Spécial de 10 p. c. sera donné Sur toute nos Marchandises de Fêtes

GALERIES DE BELL,

436— rue Sainte-Catherine Ouest—436

Les Chaussures font le Cadeau de Nouvel An le plus désirable.

Nous avons un excellent assortiment de Botines, Souliers et Pantoufles, Claques, Pardessus, Mocassins, de la meilleure qualité à prix pour convenir à tout le monde.

Un présent de n'importe lequel de ces articles sera sûr de plaire.

RONAYNE BROS, 485 rue Notre-Dame Ouest

Angle du Square Chaboillez. 258-2

Ceux qui prennent la Father John's Medicine annonçent ses mérites pour nous.

Le colonel Miles Washington, D.C., dit: "La Father John's Medicine m'a sauvé la vie. Elle ne contient ni chloroforme, ni morphine, ni alcool. Elle guérit les rhumes et toutes les affections des bronches. Elle est garantie. 258-1

LA JOURNEE DE NEUF HRS. ET L'AUGMENTATION DE SALAIRES

C'est ce que réclament les journaliers organisés à l'emploi du département de la voirie.

Les journaliers à l'emploi du département de la voirie, affiliés à l'Union Nationale, ont tenu une assemblée hier soir, dans un but de recrutement.

M. Patrick Doyle, appelé à présider la réunion, parla sur la grande question du travail. Pour lui, il est convaincu que les ouvriers, au service de la ville, devraient revendiquer un salaire plus élevé. Le charretier, avec un salaire de $5.00 par jour, n'est pas trop rémunéré. Il lui faut payer pour l'entretien de son cheval, le ferrage, et faire vivre sa famille.

Il fait appel à l'union, et demande la coalition de tous les travailleurs en vue des prochaines élections municipales. Organisés en union, les ouvriers pourront revendiquer leurs droits auprès des échevins.

M. John Mee parle à peu près dans le même sens. Les salaires des journaliers au département de la voirie, ne sont pas suffisants. Il est de toute importance d'appartenir à l'organisation qui vient de se former. Les patrons s'organisent, pourquoi les ouvriers ne feraient-ils pas la même chose. Plus encore, les échevins sont formés en union ; ils n'ont donc rien à reprocher aux travailleurs. Les ouvriers ne doivent pas avoir peur de s'organiser, c'est leur intérêt. Son discours se termine par un appel vibrant à tous ceux qui n'adhèrent pas encore à l'association.

M. Arbour a traité la grande question du trust d'éclairage. Ouvrier, autrefois membre des Chevaliers du Travail, il est renseigné sur la question qui agite notre siècle : la lutte entre le capital et le travail. Une seule compagnie d'éclairage, dit-il, contrôle la ville ; què dirions-nous si un seul marchand avait le monopole de la vente à Montréal ? Il y aurait un moyen de régler le litige qui existe actuellement à l'hôtel de ville. On ne veut pas donner permission aux compagnies concurrentes du trust d'éclairage de pénétrer dans la ville, sous prétexte qu'elles seront bientôt absorbées. Pour remédier à cette éventualité, il suffirait de faire la mention suivante dans la franchise accordée à telles compagnies : "Nul droit de se vendre à moins de perdre ses privilèges."

Les ouvriers étrangers au pays prennent la place des habitants de Montréal, il faut s'unir pour résister à ce courant.

M. le secrétaire Hormisdas Vallée donne lecture des clauses de la charte d'incorcoration et nombre de nouveaux membres viennent inscrire leurs noms et verser leurs contributions.

On adopte ensuite la résolution suivante : "Que les journaliers et charretiers de la ville de Montréal, réunis en assemblée, demandent à la ville de Montréal d'accorder aux susdits employés le salaire de $1.75 et $2.75 par jour, avec la journée de neuf heures, et qua la dite résolution soit transmise à M. l'échevin M. Martin, pour appuyer le mouvement déjà commencé au Conseil."

Environ 75 ouvriers assistaient à cette assemblée.

ON SE BAT A WESTMOUNT

Tout comme dans les autres parties de la ville de Montréal.

Il n'y a pas jusqu'à Westmount qui donne au public le spectacle d'une bataille rangée entre deux individus et leurs amis. Pourtant, la chose est arrivée hier soir, rue Ste-Catherine, vis-à-vis l'Arena, à la sortie de la partie de hockey. Le litige commença dans cette salle. Un des spectateurs, manchot, se plaignit d'être bousculé par un de ses voisins, en sortant. Un de ses amis prit fait et cause pour lui et talocha le bousculeur. Ce dernier riposta. La bataille ne fut pas de longue durée. Ce n'était tout de même qu'une armistice. Lorsqu'on fut dehors, on commença par se dire des aménités, puis à se passer des grenades. Ces deux hommes avaient des amis qui entrèrent en lice, comme les spadassins d'autrefois. La foule, qui est animée des mêmes instincts que celle des autres parties de la ville, malgré ses façons aristocratiques et puritaines en temps comba L L L L L de paix, faisait cercle autour des combattants. Finalement, quelques-uns des forts-à-bras de Westmount percèrent les rangs et saisirent les deux principaux combattants qu'ils conduisirent au poste de cocher où ils les enfermèrent dans le kiosque en attendant l'arrivée de la voiture de patrouille. Les deux hommes furent enfermés dans les cellules et une plainte fut déposée contre eux pour avoir troublé la paix.

A L'HOTEL DES POSTES

LES EMPLOYES SONT LITTERALEMENT ENCOMBRES D'OUVRAGE.

L'Hôtel des Postes qui est déjà surchargé, attend encore cent soixante-quinze sacs de malle anglaise cet après-midi vers trois heures.

Ils nous arrivent par voie américaine du Delaware & Hudson, après avoir fait la traversée à bord de l'"Oceanic", de la ligne White Star.

Dans les chiffres que nous publiions hier pour montrer l'augmentation de la malle sur l'an dernier, il y avait ceci à faire remarquer, qu'il n'était question que de la malle européenne.

"Si nous n'avions que 24,610 livres de matières postales à manipuler pendant une semaine, nous pourrions nous croiser les bras, déclarait ce matin, M. le sous-directeur Gaboury à un reporter de La PATRIE. La vérité est que nous avons à faire face à cent fois au moins cette quantité. Pensez donc seulement aux milliers de sacs que nous envoie les journaux".

On va s'imaginer que les employés n'y voient plus dans cet enconbrement. Erreur! Ils y voient mieux que jamais depuis une couple de jours et pour une raison bien simple. C'est qu'une nouvelle installation de lumières électrique a été faite. Les petites lampes pâles, dites incandescentes mais qui le sont plus ou moins, ont été remplacées par de puissants arcs dernier modèle, qui épandent une belle lumière blanche comparable à celle du jour.

Il y avait toujours une trentaine d'employés malades des yeux, avec la lumière défectueuse d'autrefois. C'est dire combien l'amélioration sera appréciée.

Dans sa visite à travers les principales pièces de l'Hôtel des Postes, le représentant de La PATRIE a pu constater une fois de plus combien l'édifice actuel est devenu insuffisant aux besoins du service. La construction d'un nouvel édifice trois fois plus vaste s'impose.

Nous avons aussi appris combien l'institution récente d'un bureau d'échange à Ottawa était apprécié de la population de l'Ouest du Canada.

On sait que la conversion de l'argent expédié en monnaie du pays de destination se faisait auparavant à Montréal, à Halifax et à Victoria, notre ville étant le centre de ce service. Mais depuis le 14 novembre dernier, le centre a été transféré à Ottawa dans le but d'accommoder les gens de l'ouest qui gagnent ainsi une journée d'avance dans leurs envois. A l'occasion de ce changement, une douzaine d'employés avaient été transférés à Ottawa.

Montréal conserve, cependant, comme par le passé, le service d'échange pour toute la province de Québec de même qu'Halifax et Victoria continuent de desservir à ce point de vue leurs circuits respectifs.

PARDESSUS DE DRAP GARNIS ET DOUBLES DE FOURRURE

Bon drap. Bien faits. Bien finis. Tailleurs experts. Ajustement garanti. Des milliers de ces beaux pardessus. Avant d'acheter, voyez nos prix et notre assortiment.

CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est,
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

NOEL DES DESHERITES

Plus de six cents enfants pauvres sont les hôtes de l'Armée du Salut

Plus de six cents enfants pauvres de Montréal ont été les hôtes de l'Armée du Salut, hier après-midi, rue Saint-Alexandre.

Il y en avait de toutes les nationalités et de toutes les religions. La seule condition qui parût exigée était d'avoir de l'appétit. L'élément juif brillait surtout par son absence.

Les enfants furent divisés en groupes de deux cents qui se succédèrent aux tables de 3.30 à 6.30 heures.

L'Armée du Salut avait pris ses précautions : 1 baril de biscuits, une tinette de beurre, 82 livres de fromage, une caisse de boîtes de saumon 20 livres de jambon, 210 pains, 200 livres de gâteau, 1200 morceaux de tarte à part les brioches et les bonbons. Vingt-cinq personnes employées au service des tables avaient de la peine à suffire à toutes ces petites bouches affamées.

Le dîner ne fut cependant que le prélude de la fête. Il y eut le soir, aux quartiers-généraux de l'Association, rue Université, représentation de lanterne magique et dépouillement d'un arbre de Noël colossale. Toutes sortes d'objets utiles et agréables en garnissaient les branches : gants, bas, tuques, bâtons de hockey, etc. Santa Claus avait aussi mis à la disposition de ses petits amis trois caisses d'oranges, neuf seaux de bonbons ; 300 livres de noix et deux poches de peanuts.

Tout ce petit monde s'en est donné à cœur-joie.

L'Armée du Salut compte recevoir aujourd'hui un autre lot de cents enfants pauvres.

POUR ANNULATION DE CONTRATS

La commission du port de Montréal est partie en guerre judiciaire contre une douzaine d'importantes maisons de Montréal. La commission voudrait faire annuler divers contrats en vertu desquels la "Pillow, Hersey Manufacturing Co," la "Record Foundry & MachineCo," la "Dominion Linseed Oil Co," la 'Peck Rolling Mills," la "Ogilvie Flour Mills" et la "Nova Scotia Steel Co,' ont obtenu plusieurs droits de servitude sur les propriétés de la commission. Cet état de choses que la commission veut à présent faire cesser, existe depuis 1873. La prétention de la commission est qu'elle a outrepassé ses pouvoirs en concluant tels contrats. Ses avocats sont Mtres Geoffrion, Geoffrion et Cusson.

Pales ? Maigres ? Comment vont les enfants, ces jours-ci ? Ont-ils beaucoup d'endurance, de courage et de force ? Ou sont-ils maigres, pâles, délicats ? Cela vous fait penser à la Salsepareille d'Ayer. Elle accomplit de grandes choses pour les enfants. Elle leur donne un bon appétit, améliore leur digestion, reconstitue leur santé générale. Demandez à votre médecin s'il appuie cette assertion.

Nous n'avons pas de secrets, nous publions les formules de tous nos remèdes !

J C AYER CO., LOWELL, MASS.

Nouvelles de la Navigation

Le Montcalm, ligne du Pacifique, parti de Bristol, est arrivé à Saint-Jean hier.

Le Dahome, ligne Furness, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax lundi.

Le Monmouth, ligne du Pacifique, a quitté Saint-Jean pour Bristol, dimanche.

L'Almeriana, ligne Furness, parti de Londres, est arrivé à Halifax mardi

Le Laurentian, ligne Allan, parti de Saint-Jean, N.-B., est arrivé à Liverpool hier.

Le Sardinian, ligne Allan, parti du Hâvre et de Londres, est arrivé à Halifax lundi.

Le Montréal, ligne du Pacifique, a quitté Anvers pour Saint-Jean, N. B., hier.

Le Numidian, ligne Allan, parti de Boston, est arrivé à Glasgow, lundi.

Le Manchester Importer, ligne Furness, parti de Manchester, est arrivé à Halifax, hier.

Le Manchester Trader, ligne Furness, a quitté Manchester pour Halifax et Saint-Jean, lundi.

Le Pomeranian, ligne Allan, a quitté le Hâvre pour Halifax et Saint-Jean, samedi.

Le Siberian, ligne Allan, a quitté Glasgow pour Philadelphie mercredi.

DERNIERS ARRIVAGES

Glasgow — Le Carthaginian, Philadelphie.

Liverpool — Le Baltic, New-York ; le Laurentian, St-Jean.

Le Hâvre — L'Hudson, New-York.

Marseille — Le Roma, New-York.

Gênes — La Citta di Napoli, New-York.

Naples — L'Algeria, New-York.

Tout le monde parle avantageusement du "Sirop du Docteur Demers," pour les enfants, que nous nous faisons un devoir de recommander à toutes les mères. v-j-n-o

A LA COMMISSION DU PORT

Voici le texte de la résolution qui a été adoptée unanimement, le 21 décembre, à une assemblée de la commission du port présidée par M. Robert Bickerdike:

"Que les commissaires expriment leur regret de ce que l'hon. sénateur Mackay, qui a rempli si fidèlement ses devoirs de président durant dix ans, a été ignoré dans la réorganisation de la commission."

Il a été résolu, de plus, qu'une copie de cette résolution soit adressée à Sir Wilfrid Laurier et à l'hon. L. P. Brodeur.

La motion a été proposée par M. James Crathern et secondée par M. Alphonse Racine.

Le Collège Royal Victoria et le Conservatoire de Musique McGill ont acheté des pianos Mason & Risch. The Leach Piano Company, Ltd., 560 rue Ste-Catherine Ouest, a reçu un assortiment de ces pianos célèbres pour le commerce des fêtes ! ! ! 257-3

AU ROYAL VICTORIA

Les enfants malades célèbrent la Noel.

Hier après-midi, à l'hôpital Royal Victoria, c'était grand jour de réjouissance.

Les enfants malades à cette institution, petits garçons et petites filles, au nombre de 40, reçurent la visite de Santa Claus, qui fit une distribution libérale de cadeaux de toutes sortes au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Un superbe arbre de Noel avait été installé au milieu d'une immense salle et tout autour l'on avait rassemblé les petits lits des enfants malades.

Ces derniers oublièrent toutes souffrances pour acclamer la dévoilement de l'arbre de Noel et l'apparition du grand patriarche qu'est le bonhomme Santa Claus.

La distribution des cadeaux fut faite au milieu de chants et de musique entraînants.

Etaient présents à cette fête Mmes M. Angus, Jas. Bell, Araton, W. F. Hamilton, Mlles Gillespie, Dr et Mme M. Kee, Mme Roddick, Mlle Martin, Mlle Morrice, Mme F. Angus, Mme Eadie, Mlles Girdwood, Stephens, Mme Holt, Mme H. V. Meredith, Mme Robt Meighen, M. R. Reford, Mme R. G. Reid Mlle Reid, Mme Franklin, Mme J. Turnbull, Mme Wright, Mlle White, Mme B. Angus, M. J. S. Clouston, Dr Martin, Dr Chipman, Dr Jannison, D. Hamilton, Dr McCrae, Dr Hlokz, Dr Archibald et autres.

PARDESSUS DE DRAP DOUBLES ET GARNIS DE FOURRURE

Nous avons le plus grand et le plus bel assortiment de pardessus qu'on puisse voir. Doublures de fourrure de toutes sortes et garnitures de fourrure de toutes sortes. Nous pouvons vous donner pour le même prix 40 pour cent meilleure valeur qu'ailleurs.

CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est,
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

DANS LE MONDE DES CHEMINS DE FER

Les agents passagers se déclarent satisfaits du trafic des fêtes.

Les agents locaux des passagers de nos chemins de fer se disent satisfaits du trafic durant la fête de Noël, malgré la tempête de mardi.

Combien de gens ont quitté Montréal ou sont venus ici pour la saison des fêtes : On ne le sait pas encore au juste, chr les rapports des agences de billets en ville ne sont pas terminés.

Cependant, on peut dire que le trafic des passagers a été plus considérable que l'an dernier.

Bien que plusieurs milliers de personnes soient passées aux différentes gares he Montréal, il y a eu peu de plaintes aux bureaux hes compagnies contre l'inefficacité du service.

L'an dernier, tous les chemins de fer avaient eu beaucoup de peine à fournir hn nombre suffisant de wagons. Cette année on avait pris des mesures nécessaires pour éviter l'encombrement dans les chars. A la gare Windsor, cent wagons additionnels ont été retenus. On a fait de même à la gare Bonaventure, de sorte que les trains réguliers ont pu assurer le confort des passagers.

LE LAKE MICHIGAN

Le "Lake Michigan," ligne du Pacifique, parti d'Anvers, est arrivé à St-Jean, N.-B., à onze heures, ce matin.

HOTEL RIENDEAU — Geo. Simoneau et J. A. Demers, Québec ; L. E. Charron, Saint-Denis ; N. Tremblay fils Saint-Blaise ; J. E. Phaneuf, W. Melançon, N.-P., Saint-Hughes ; A. Lamothe Saint-Denis ; Jos. Latour, Nicolet; David Masson, Sainte-Agathe ; A. Gougeon, Châteauguay ; D. Morency, Saint-Alphonse ; G. Binet, Tadoussac ; N. Hamel, Banctauche; H. Delaney, Amherst; John Scott, Sydney ; Jos. Brown, Châteauguay ; Alp. Dame, Bécancour ; J. Hamelin, Lawrence ; J. Hane, Calgary.

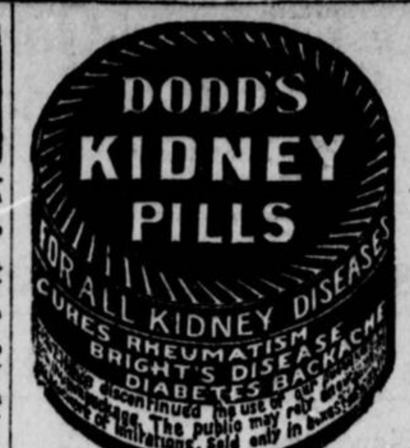

A TRAVERS LA VILLE

Les confiscations suivantes ont été opérées la semaine dernière :

Aux abattoirs : 14 bœufs ; 4 veaux, 1 mouton, 2 cochons, 129 foies et 480 livres de viande meurtrie.

Dans les étaux : 773 livres de bœuf, 683 de veau, 279 de mouton, 252 de porc, 160 de saucisse, 226 de volaille, 100 de foie, 50 de rognon, 57 de chevreuil et 15 de tripe.

Dans les magasins : 485 livres de fruits, 7,200 de légumes, 203 de poissons.

—o—

Hector Lecompte, âgé de 17 ans, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé 60 lbs d'étain. Il a demandé en grâce au magistrat Lafontaine de l'envoyer au bagne pour 3 ans, afin de lui donner la chance d'apprendre un métier. Il recevra sa sentence demain.

—o—

Geo. Denis a été trouvé coupable, d'avoir volé $33 à M. J.-Bte Proulx, cultivateur de Témiscouata.

Wm. Doly, le prétendu complice de Denis a été acquitté.

M. H. Piché qui tient hôtel au no. 694 Notre-Dame-ouest, ne fut pas peu surpris, un matin de la semaine dernière, de constater que les voleurs lui avaient rendu visite. Il lui manquait pour des centaines de dollars, de cigares, de champagne et de liqueurs de toutes sortes.

Les détectives se croient mainte nant sur une bonne piste, et des arrestations sont imminentes.

—o—

En dépit des gages payés aux journaliers de la corporation, le département de la voirie est incapable de se procurer le nombre d'hommes nécessaires pour faire l'enlèvement de la neige dans les rues. Les contremaîtres ont reçu ordre d'engager tous ceux qui se présenteront.

—o—

Philip Maylan, que l'on dit avoir été un ancien officier de police d'Ottawa, a été arrêté sous l'accusation d'avoir passé sur la voie du Pacifique Canadien, sans permission.

BRYAN CANDIDAT

Topeka (Kansas), 28 — Au cours d'une entrevue, hier, William J. Bryan a admis qu'il serait candidat à la nomination présidentelle, lors de la prochaine convention nationale démocratique.

"Bien que je n'aie pas encore annoncé que je serais candidat, dit M. Bryan, je n'ai pas déclaré que je ne le serais pas. Un honneur aussi grand que celui de la nomination présidentielle est une chose qu'aucun citoyen américain ne peut refuser."

Montreal Brewing Company

La Meilleure Bière qui Existe

(Rien ne réussit comme le débit.)

Des millions de bouteilles de nos célèbres bières vendues dans la ville de Montréal et la provincè de Québec.

256-4

Henri Lanctot dit

Qu'il a dans chacune de ses trois Pharmacies environ 500 petites figurines de dessins divers avec bouteille de parfum qui valent au moins 25c et qu'il vend 15c.

3 PHARMACIES

295 rue Ste-Catherine Est. Angle Saint-Denis
820 rue St-Laurent, Angle Prince Arthur
447 rue St-Laurent, Pres Demontigny
24-28

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Corporation du village de Verdun s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte aux fins d'ériger son territoire en municipalité de ville, en vertu des dispositifs de l'"Acte des Cités et Villes, 1903", de fixer la date de la première élection générale et des élections subséquentes ; de déterminer les limites de la ville et le nombre et les limites des quartiers d'icelle ; de modifier les qualifications des membres du Conseil en ce qui regarde la résidence ; de varier ledit acte concernant l'imposition des pénalités, l'élection du maire, le pouvoir de prendre le vote des contribuables pour l'approbation des règlements, le coût des conduites d'eau dans les rues, etc., l'imposition de taxes spéciales, les commerçants non-résidents et l'emprunt de l'argent ; d'amender ledit acte en ce qui concerne les animaux dans la ville et la limitation de l'imposition des taxes; d'autoriser la règlementation, la restriction ou la prohibition de la vente des liqueurs enivrantes, l'émission de licences pour bicycles, traversiers et cirques, théâtres, etc., l'octroi d'un escompte pour le paiement des taxes, l'imposition d'une taxe sur les clubs, sociétés et diverses compagnies, l'emprunt d'une somme de $35,000.00 pour consolider et amortir la dette flottante; et autres dispositifs transitoires.

Montréal, 5 Décembre 1906.

RIELLE & BOND,
Procureurs de la Corporation du Village de Verdun. 242-1 ms

Avis Public

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature provinciale, à sa prochaine session, afin d'obtenir des amendements à sa charte sur les matières suivantes:

Taxes, privilèges, licences, contributions foncières et répartitions pour le coût de certains travaux publics, liste électorale, vote obligatoire, élections, administration municipale, division, redistribution, et représentation des quartiers de la Cité, nomination des commissions civiques et organisation d'un Bureau de Contrôle, prescription des taxes, hygiène, annexion des municipalités adjacentes et matières s'y rapportant, la Cour du Recorder et le Greffier de cette Cour, pouvoir d'emprunt, compagnies d'assurance, construction de caveaux et de voûtes à charbon et autres travaux au-dessus ou au-dessous du domaine public, droit de forcer les propriétaires, dans certains cas, de payer pour la pose des tuyaux à l'eau et pour raccordements avec les égoûts, rues, trottoirs, égouts, pavages, marchés, élargissement de la rue St-Antoine, tracé de rues s'étendant au delà des limites de la Cité et de parcs publics en dehors des dites limites, vagabondage des enfants dans les rues le soir, vente des objets confisqués et des chiens égarés, responsabilité de la Cité et avis pour dommages résultant d'accidents enlèvement de la neige des rues et trottoirs, limitation de certains règlements à certains quartiers, emprunts spéciaux pour l'achat de l'Ile Ste-Hélène, pour l'établissement de boulevards et de parcs publics, rachat de stock et débentures, droit de définir certaines offenses, réclamations et actions contre la Cité, perception d'arrérages de taxes, qualification foncière du maire et des échevins, construction des bâtiments, conduits souterrains, poteaux et fils dans les rues et voies publiques, obligation de fournir à la Cité un compartiment spécial dans les conduits souterrains, emprunts pour la construction de conduits souterrains et pour acquérir ou louer et faire toutes choses nécessaires pour la fabrication et la distribution du gaz ou pour acheter les droits, franchises, matériel et immeubles de la Cie du Gaz de Montréal ou pour l'exproprier ainsi que pour l'achat de forces hydrauliques et pour la production et la vente de l'électricité pour toutes fins quelconques, responsabilité pour dommages causés par des travaux dans les rues ou voies publiques et qualité de ces travaux, terrains enclavés, répartition pour achat d'immeubles à l'amiable, recorders et observance du dimanche.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité

Hôtel de Ville,
Montréal, 26 novembre 1906.
234-30

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction, aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minérai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 96-6-ms

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 296 rue Saint-Hubert.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETES DU NOUVEL AN

Québec . . .	$4.90	Toronto . .	$10.00
Sherbrooke..	3.35	Hamilton....	10.65
Ottawa . . .	3.50	London	12.95
Détroit . . .	15.00	Pt. Huron...	14.85

Et tous les autres endroits au Canada, aussi Massena Springs, N.-Y.; Rouses Pt., N.Y.; Island Pond, Vt., et les gares intermédiaires et retour

AU PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Départ le 31 Déc. 1906 et le 1er jan. 1907. Limite de retour, le 2 jan. 1907.

BILLETS AU PRIX D'UN PASSAGE ET UN TIERS, DE PREMIERE CLASSE

Départ les 28, 29, 30, 31 Déc. 1906 et le 1er jan. 1907. Limite de retour, le 3 jan. 1907. Pour billets et renseignements complets, s'adresser aux BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 137 rue St-Jacques. Téléphone Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

256-jno

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.—LACHINE.—De l'hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 8.00 p. m., 30 minutes, de 8.00 p.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. à 8.45 p.m., service de 30 minutes de 8.45 p. m. à 12.45 p.m. Sault au Récollet. — De la gare St-Denis et celle d'Henderson, service de 30 minutes, de 6 a.m. à 6 p.m., service de 40 minutes, de 9 a.m. à 4 p.m., service de 50 minutes de 4 p.m. à 8.20 p.m., service de 40 minutes de 8.20 p.m. à minuit. Dernier tramway du Sault, 12 p.m. De St-Denis, 12.20 p.m. Des chars supplémentaires tous les jours, de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p.m. La Montagne.—De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.—De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 11.50 p. m.—Cartierville.—De la jonction Snowdon, service de 40 minutes, de 6.00 a.m. à 12.00 p. m.—De Cartierville, service de 40 minutes, de 5.40 a.m. à 11.40 p.m.—Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir.

1-ma-v-s-jno

NAVIGATION

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

*LA LORRAINE	3 Jan.
LA BRETAGNE	10 Jan.
*LA SAVOIE	17 Jan.
*LA TOURAINE	24 Jan.
xLA LORRAINE	31 Déc.
LA BRETAGNE	7 Fév.

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

AGENCES REFORD.—Ligne Donaldson, départ tous les samedis, de St-Jean à Glasgow. Accommodation excellente et à bas prix pour les passagers. S'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent.

Ligne Thomson.—Départ tous les samedis, de Portland à Londres. Compartiments frigorifiques et à air froid, une spécialité.

LES STEAMERS DES LIGNES PICKFORD & BLACK partent régulièrement de Halifax pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara ; aussi pour Turks Island, Santiago de Cuba et la Jamaïque. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 23 rue St-Sacrement, Montréal. 211-jno

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North-River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le nouveau steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, 2, 12 et 23 Janvier.

De New-York pour les Antilles

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Sta Lucia, les Barbades et Demerara.

Steamer, tous les dix jours, après.

CROISIERE SPECIALE

A Barbades, la Martinique, la Dominique, St-Christophe, Ste-Croix, St-Thomas et les Bermudes, à bord du steamer "Pretoria" partant de New-York 26 Janvier et le 23 Février.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK, & Co., agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
14 Décembre 1906. 238-4 ms.

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

K. Wm. II. 8 Jan. 10 A. M.	Kaiser. 5 Mars 10 A. M.
Kronprinz. 22 Jan. midi	K. Wm. II. 12 Mars 5.30 A. M.
K. Wm. II. 12 Fév. 6 A. M.	Kronprinz 26 Mars 1 P. M.
Kronprinz. 26 Fév. 6 A. M.	Kaiser. 2 Avril 10 A. M.

SERVICE DE STEAMERS A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

SERVICE DIRECT POUR BREME

Cassel 3 Jan. . 10 A. M.	Cassel. 14 Fév. " "
Main 10 Janv. 10 A. M.	Wittekind, 21 Fév. " "
Rhein 24 Janv. " "	Rhein. 7 Mars " "
Yorck 31 Janv. 10 A. M.	Brand'nb'g. 14 Mars 10 a. m.

SERVICE DE LA MEDITERRANEE

GIBRALTAR — NAPLES — GENES

K. Albert, 12 jan. 11 A. M.	K. Luise. 9 Fev. 11 A. M.
P. Irene, 19 Jan. 11 A. M.	K. Albert, 23 Fev. 11 A. M.
xKaiser, 26 Jan. 11 A. M.	Z. Friedrich, 2 Mars 11 A. M.
zNeckar, 2 Fev. 11 A. M.	P. Irene. 9 Mars 11 A. M.

xNe va pas à Gibraltar zNe va pas à Gênes
Des Jetées de Brême, 2ième et 4ième Rues, Hoboken

Les lettres de change emises par la North German Lloyd sont valider dans le monde entier.

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.-Y. M. H. Henry, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques.

AVIS

Une application sera faite à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour l'incorporation de "L'Assistance Publique",— société de bienfaisance, dont le but est de secourir les affligés, par suite de maladie, accident, revers de fortune, les veuves et les orphelins, de retirer du vice et de réformer les femmes déchues, de prévenir les actes de cruauté envers les femmes et les enfants, et de supprimer la mendicité en la Cité de Montréal, et pour atteindre tous les autres objets analogues.

A cette fin, pouvoir acquérir, tous meubles et immeubles pour son usage, et pouvoir en disposer à toutes fins que de droit, et tous les pouvoirs compatibles à la bonne administration de la dite Société.

Montréal, 11 décembre 1906.

J. O. FOURNIER,
Procureur de la Requérante.
245-1m.

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'Hôpital Western de Montréal s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour un acte aux fins d'amender sa Charte 37 Vic. Chap. 40, de modifier la qualification de ses membres, l'élection et la composition du Bureau des Gouverneurs, d'augmenter les pouvoirs de ladite corporation, de lui permettre d'emprunter de l'argent, d'émettre des obligations ou débentures si on le juge à propos, d'engager et d'hypothéquer sa propriété immobilière pour obtenir tels prêts ou débentures; et particulièrement de ratifier et confirmer un acte de prêt et d'hypothèque entre la corporation et le Crédit Foncier Franco-Canadien, passé devant R. A. Dunton, notaire public, le 10e jour de décembre 1906, et pour d'autres fins.

Montréal, 15 décembre 1906.

ATWATER, DUCLOS ET CHAUVIN,
Procureurs des requérants. 258-1-m.

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite par la Montreal Railway Company à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session pour un acte amendant la charte de la dite compagnie, pour autoriser l'augmentation du nombre de ses directeurs de cinq à neuf, pour diminuer le nombre des actionnaires dont le vote est exigé pour l'augmentation du capital-actions de la compagnie des trois-quarts aux deux-tiers, et pour autres fins.

Montréal, 28 novembre 1906.

CAMPBELL, MEREDITH,
MACPHERSON & HAGUE,
235-1 ms Procureurs des requérants.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DU JOUR DE L'AN

Détroit . .	$15.00	Ste-Agathe..	$2.00
Toronto . .	10.00	Hamilton ...	10.65
Ottawa . . .	3.50	London . . .	12.95
Québec . . .	4.90	Peterboro ...	8.15
Sherbrooke.	3.35	St-Jean N.B.	14.50

Et tous les autres endroits au Canada, Fort William et l'Est, au prix d'un PASSAGE DE PREMIERE CLASSE DANS UNE SEULE DIRECTION

Billets valides pour le départ le 31 Déc. 1906, le 1er jan. 1907, valides pour revenir jusqu'au 2 janvier 1907.

PRIX D'UN PASSAGE ET UN TIERS, DE PREMIERE CLASSE, DANS UNE SEULE DIRECTION, 28, 29, 30, 31 Déc. 1906 et 1er janvier ; valides pour revenir jusqu'au 3 janvier 1907. Prix spéciaux pour les endroits des Provinces Maritimes.

Service Spécial de trains à l'occasion du Jour de l'An

MONTREAL ET LANORAIE

Un train spécial quittera Montréal, (gare Viger) à 2.20 p.m., le lundi 31 décembre, pour Lanoraie et les gares intermédiaires. Au retour, il quittera Lanoraie à 6.00 p.m.

MONTREAL ET STE-AGATHE

Un train spécial quittera Montréal, (gare Viger, à 4.30 p.m., le lundi, 31 décembre, pour Ste-Agathe, arrêtant aux gares de St-Jérome à Ste-Agathe seulement.

MONTREAL ET CALUMET

Un train spécial quittera Montréal, (gare Viger), à 5.30 p.m., le lundi, 31 décembre, pour Calumet et les gares intermédiaires.

1er JANVIER 1907

MONTREAL ET LANORAIE

Un train spécial quittera la gare Viger à 2.20 p.m., pour Lanoraie. Au retour, il quittera Lanoraie à 6.00 p.m., le même jour.

STE-AGATHE ET MONTREAL

Un train spécial quittera Ste-Agathe à 3.30 p.m., et arrivera à Montréal à 6.15 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

CALUMET ET MONTREAL

Un train spécial quittera Calumet à 3.45 p.m. et arrivera à Montréal à 6.50 p.m.

Service amélioré de Wagons-Dortoirs

Les lundis, mercredis et vendredis, le wagon à compartiments "Canada", ira jusqu'à Toronto, et les autres soirs, selon que les circonstances l'exigeront, un wagon-salon-double circulera de Montréal à Toronto, en sus des wagons-dortoirs réguliers.

BUREAU DES BILLETS, 129 RUE ST-JACQUES PRES DU BUREAU DE POSTE
253-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

FETES DE NOEL et du JOUR DE L'AN

Billets d'Aller et Retour au Prix d'un passage simple de première classe

Valides pour le départ le 21 décembre, au 1er janvier inclusivement. Valides pour revenir jusqu'au 3 janvier 1907.

7.25 A.M. EXPRESS DE JOUR.—Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ, 7.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche. Wagon-salon-restaurant jusqu'à Lévis.

12.00 MIDI EXPRESS MARITIME. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Bic, Cacouna, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 heures (midi) tous les jours, excepté le samedi. Wagons-dortoirs-vestibules jusqu'à Halifax.

Ce train ira jusqu'à Ste-Flavie, avec wagon-salon-restaurant, le samedi seulement.

3.50 P.M. EXPRESS LOCAL quotidien, excepté les dimanches, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

MALLE ROYALE SPECIALE

Quittant Montréal à 12.00 hrs., midi, le vendredi, transporte la malle européenne et conduit LES PASSAGERS, LES BAGAGES ET LA MALLE jusqu'au steamer, à Halifax, le samedi suivant, évitant ainsi tout transfert extra.

Bagage enregistré pour Liverpool, Ang., de Montréal, Québec, etc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE

St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou la gare Bonaventure. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Asst. agent Gén'l. des Passagers. J. J. McCONNIFF, Agent des pass. et des billets de la ville.

AVIS

La Ville de St-Louis donne avis qu'elle s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, afin d'obtenir des amendements à sa charte, sur les matières suivantes :

Pour abroger certaines clauses de la Charte de la Ville dont l'objet est prévu par la loi des Cités et Villes 1903, et notamment cette partie de la clause 10, 4 Edouard VII, Chapitre 57, concernant la limite de la dette de la Ville ; déterminer ce qui ne fera pas partie de la dette de la Ville ; déterminer le montant auquel des contrats pour ouvrages ou achat de matériaux pourront être passés sans soumission préalable ; autoriser la Ville à construire et entretenir des trottoirs permanents, aux frais, pour partie ou pour le tout, de la municipalité ou des propriétaires des terrains riverains ; autoriser le Conseil à émettre et renouveler des obligations temporaires, pour payer le coût des améliorations des rues et construction des trottoirs, avant la perception des contributions ; autoriser le Conseil à passer des règlements, pour empêcher le vagabondage des enfants, dans les rues de la Ville, le soir ; octroyer des permis aux colporteurs et solliciteurs qui vendent sur échantillon ou autrement, dans la Ville ; pour permettre, moyennant permis, et réglementer les clubs, cercles et autres établissements du même genre et imposer des taxes annuelles sur tel club, cercles et établissements, imposer des taxes annuelles sur toute personne ou société de personne ou Compagnie tenant un théâtre et autres lieux d'amusement ; imposer une amende ou pénalité contre ceux qui interviennent inutilement avec les appareils du feu et donnent des fausses alarmes ; passer des règlements pour la protection de la personne, de la propriété, de la santé et de la salubrité publiques, la décence et les bonnes mœurs et les nuisances ; appliquer les dispositions de la loi des Cités et Villes 1903, en autant qu'elles ne sont pas incompatibles avec les dispositions de la Charte de la Ville, telle qu'amendée, autoriser le Conseil à émettre des débentures pour le paiement de travaux permanents.

Ville de St-Louis, 12 décembre, 1906.

F. J. BISAILLON,
Procureur de la Requérante.
28-4-11

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte aux fins d'incorporer "LA COMPAGNIE DE BOIS MATTAWIN" avec pouvoir : d'acquérir et exploiter des terres et limites à bois et d'en faire le commerce ; de faire tout ce qui peut être requis ou utile pour obtenir tous les produits du bois et d'en faire le commerce; d'acquérir l'actif, les droits, les actions et débentures de toute personne, compagnie ou corporation poursuivant aucun commerce ou industrie que cette compagnie est autorisé à faire ; d'acquérir, développer et opérer des pouvoirs d'eau, des chemins de fer électriques et à vapeur, des bateaux à vapeur ou autres vaisseaux, des aqueducs, travaux hydrauliques, chenaux, glissoires, quais, digues et estacades, en rapport avec les opérations de la compagnie ; d'émettre des actions intégralement libérées ou des bons, ou tous deux, en paiement d'aucune chose que la compagnie peut obtenir ou d'aucun service qu'elle peut recevoir ; d'émettre des actions payables au porteur et pour autres fins y ayant rapport.

Montréal, 26 décembre, 1906.

BEAUBIEN & LAMARCHE,
Solliciteurs des requérants.
28,4,11,18,25.

Son Cigare n'a pas Bon Gout

Et cependant c'est le même qu'il fumait avec tant de plaisir après le dîner, hier soir. Ce cigare provient aussi de la même boîte.

Ce n'est pas le cigare—c'est l'estomac.

Tout fumeur a éprouvé cette condition particulière de l'estomac et du foie, résultant ordinairement de la digestion imparfaite de la nourriture On blâme généralement le cigare et non la cause véritable.

Ces hommes sont ordinairement des viveurs, travaillant beaucoup de la tête et menant une vie intense ; aussi il ne faut pas grand chose pour mettre leur estomac en désordre et rendre leur foie inactif.

Ils devraient prendre l'habitude d'employer quelque remède reconnu et recommandable comme les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, qui aident la nature sans la forcer et enrayent les attaques soudaines d'indigestion aigue.

L'usage de ces tablettes ne doit pas être confondu avec l'habitude des remèdes brevetés. Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ne sont pas un remède breveté, elles sont composées des éléments mêmes que fournit la nature à l'estomac bien portant pour lui permettre de faire le travail de digestion — pepsine, diastase, cachet d'or, etc. Il n'y a pas de secret dans leur préparation. Elles sont absolument pures et c'est pourquoi tout le monde en fait usage.

En quelque état de désordre que l'estomac puisse être, il se rétablira lui-même si on lui en donne la chance. Les tablettes de Stuart digèrent la nourriture lorsque l'estomac ne le peut pas, procurent un repos à l'estomac et aux intestins épuisés et donnent un regain de force aux glandes et aux muscles fatigués.

Les travailleurs de la pensée peuvent avoir confiance dans les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, quelqu'intense que soit la tension. Tous les pharmaciens les vendent en paquets de cinquante cents, ou, si vous le préférez, vous pouvez vous procurer un paquet d'essai gratuit en envoyant vos noms et adresse aujourd'hui, à la F. A. Stuart Company, 71, Stuart Building, Marchall, Mich.

REMEDE DU DR SEY

Le GRAND REMEDE FRANCAIS contre la Dyspepsie, les Affections Bilieuses, la Constipation et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le **REMEDE DU Dr. SEY** est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui, loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sortes qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Vendu par les Pharmaciens, $1 la bout.

LABORATOIRES, S. LACHANCE,

87, rue St. Christophe, 244jno MONTREAL.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une Idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D. C

ENTRE MAGNATS

ON DISCUTE SUR LE DROIT DE POSSEDER ET L'ON POSE DES AXIOMES.

NEW-YORK, 28 — Le cinquante-septième congrès de l'association américaine pour l'avancement de la science s'est ouvert hier à New-York. Le point [illegible] discussion a roulé sur l'accumulation de la fortune entre les mains de quelques-uns.

Des discours véhéments ont été prononcés pour et contre.

M. Henry Laurens Call, de Washington, a mis en doute le droit de John D. Rockfeller à sa grande fortune, alléguant qu'elle n'est pas le résultat de causes naturelles, mais qu'elle a été créée par l'activité de grandes compagnies, activité qu'il qualifie de vicieuse.

Au cours d'une discussion sur l'évolution de la propriété, Louis G. MacPherson a déclaré que John D. Rockfeller était digne de posséder ses richesses et qu'il faisait beaucoup de bien. Il a expliqué comme quoi un multi-millionnaire n'a pas toujours sous la main l'argent nécessaire pour se payer des huitres. Ce trait est dur à avaler.

ELECTIONS ANNUELLES

Les élections annuelles de la Succursale Notre Dame des Artisans Canadiens-Français, ont eu lieu hier soir.

Après l'expédition des affaires de routine, l'assemblée admit au nombre de ses membres, M. Michel Froidevaux, âgé de 20 ans.

Les élections donnèrent le résultat suivant:

Président, M. J. A. A. Michaud (réélection); 1er vice-président, M. Jules Trudeau; 2e vice-président, M. B. Dubois; commissaires-ordonnateurs : MM. J. M. Chorquette et Ernest St-Amour; censeurs: MM. J. Desautels, A. Lavigueur et A. A. Lapointe.

La fonction de secrétaire est abolie et M. J. B. A. Gougeon, ci-devant trésorier, est élu, par acclamation, secrétaire-trésorier.

La cérémonie fut remarquablement paisible, tous les nouveaux officiers ayant été choisis à l'unanimité des votants.

IL RECHERCHE SA SOEUR

M. Georges Dorion, 13 rue Latourelle, Québec, est fort inquiet au sujet de sa sœur, Lumina Dorion, modiste, disparue depuis un an.

La dernière adresse fournie par la disparue fut 308 rue Saint-Denis. L'un de ses frères est mort depuis sans qu'elle donnât de ses nouvelles. La vieille mère, qui a 86 ans, s'inquiète aussi beaucoup sur le sort de fille.

M. Georges Dorion s'est adressé à la Poste Restante gratuite de la PATRIE pour essayer de retrouver sa sœur.

EN SERBIE

Le mécontentement augmente

Belgrade (Serbie), 28 — Le roi Pierre a signé hier le projet de loi relatif à l'emprunt. On croit qu'il y aura samedi une démonstration publique contre ce projet de loi, qui a déjà été la cause de nombreuses dissensions politiques.

PURE
LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT
LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill

A SAINT-EDOUARD

La séance d'hier au profit de l'église remporte un beau succès.

La soirée dramatique et musicale organisée par un cercle de jeunes filles au profit de l'église de Saint-Edouard, a obtenu un double succès et par le nombre des spectateurs et par la façon dont les roles ont été remplis.

Les citoyens de Saint-Edouard, dont l'église n'est encore qu'un soubassement, ont à cœur de faire surgir des entrailles de la terre un temple digne du Dieu qu'ils servent et d'eux-mêmes.

La soirée d'hier était placée sous le patronage de M. l'abbé Napoléon Morin, curé.

Le programme, très étendu, fut exécuté dans toutes ses parties avec beaucoup de brio, d'ensemble et de maîtrise. Il y avait parmi les exécutrices, de toutes jeunes fillettes ; ces dernières s'acquittèrent de leur tâche avec autant de succès que leurs aînées.

Voici le programme :—

1—Duo de piano, Ouverture, Melles H. L. Sawyer et Juliette Chartrand.
2—La Charité — Chant, — Faure, Melle Ivonne Turcotte.
3—Ave Maria, Piano, Juliette Chartrand.
4—Déclamation, Souffrances d'Hiver, Turquety, Mlle Ivonne Turcotte.
5—Piano, Les Huguenots, Gustave Smith, Mlle-M. L. Sawyer.
6—Saynette " Myrza"

PERSONNAGES

Myrza .. .. .. Melle Jeanne Turcotte.
Claudine .. .. Mlle Eva Turcotte.
Jeannette .. .. Mlle Eugénie Turcotte
7—Duo de piano, Mlles Elélianne et Adrienne Léger.
8—Saynette comique " Orgueil et Gourmandise", Mlles Eva Sawyer et Blanche Gaulin.
9—"Jeanne d'Arc" ou le "Vrai Courage", pièce historique en un acte.

PERSONNAGES.

Vic Catherine Mlle Rose-Anna Turcotte
Marguerite .. .. .. Mlle Eva Turcotte
Isabelle .. .. Mlle Laurenza Proulx
Dignan .. .. Mlle Lucienne Proulx
Jeanne d'Arc . Mlle Yvonne Turcotte,
Sylvestre .. .. Mlle Eugénie Turcotte.
Membres du chœur de chant :— Melles Alice Poitras, Laura Beauchamp, Délima Beauchamp, Laura Corriveau, Caron, Gaulin, Alexina Bertrand, de Milwaukee.
10— Déclamation, Mlle Jeanne Leblanc.
11—Tableau vivant, Jeanne d'Arc au Bucher.

FINAL.

Le chœur .. .. O Canada!

Pianiste et accompagnatrice Mlle Marie Louise Sawyer.

Assistaient : M. l'abbé Morin, curé ; les abbés Berthiaume, Cloutier et M. Gennis, le Rév. Frère Directeur de l'Instruction Chrétienne et les professeurs de l'Académie Saint-Paul ; MM. les échevins Houlé, Duquette et Lapointe, Dr Rousse, Dr Champagne, Dr Larocque, Dr Vézina, avocat Girard, Ovila Gaulin, Adéodat Gaulin, Charles Gaulin, Wilbrod Gaulin, Georges Gaulin, Euclide Gagnon, Napoléon Chartrand, Art. Gaulin, Art. Michelin, G. Bourbonnais, Jos. Michelin, Mesdames J. B. et Art. Gaulin, Art. Michelin, O. T. Sawyer, Damase Chartrand, L. Russell, Mendell, E. Gagnon, Mlles Corinne LeBlanc, Saphy, Mendel, McCaullight, etc.

N'oubliez pas de voir l'annonce tous les samedis jusqu'au 28 janvier 1907, de L. Villeneuve & Cie pour la vente de limites à bois, moulins, manufacture, etc.

10,11,13,17,18,20,24,28,31 D. 3,7,10,14, 15,17,22,24 j.

MGR BRUCHESI

Préside une fête de Noël à l'Orphelinat Saint-Patrice.

Sa Grandeur Mgr Bruchési a présidé hier une fête de Noël à l'Orphelinat de Saint-Patrice. Des jouets et des bonbons furent distribués aux 165 petits garçons et petites filles de l'institution. Le Dr Mullally se chargea complaisamment du rôle de Santa Claus.

Les petits orphelins présentèrent une adresse à Mgr Bruchési. Sa Grandeur y répondit par de bonnes paroles à la portée de ce petit monde et leur donna sa bénédiction en terminant.

Une représentation de vues animées agrémenta aussi la fête.

C'est la dernière fois que la Noel est fêtée dans le vieil orphelinat irlandais de la rue Dorchester. Les Révérendes Sœurs qui dirigent cette oeuvre espèrent pouvoir déménager au mois d'août prochain dans leur nouvelle bâtisse d'Outremont qui est presque terminée.

UNE PROMOTION

M. Frank H. Greene, un ancien employé du Grand Tronc et qui, depuis quelques années, a remporté des succès aux Etats-Unis, vient d'être promu au poste d'agent général acheteur de tout le système du New-York Central, avec quartiers-généraux à New-York.

M. Greene est né au Canada, et il compte une foule d'amis dans notre monde de chemins de fer, qui se réjouissent de sa promotion.

PERSONNEL

M. et Mme Alphonse Pilon, de Ste Geneviève, étaient en promenade à Montréal hier.

Le Chien de Garde, dans votre Poche de Veste

VOUS pouvez acheter l'assurance de santé maintenant.

Plusieurs bonnes compagnies contre les "accidents" la vendent.

Soixante piastres par année vous rapporteront $25.00 par semaine, pour chaque semaine que vous êtes malade.

Mais votre temps seul peut valoir beaucoup plus que cela.

Et $200 par semaine pourraient ne pas payer pour vos souffrances.

Voilà pourquoi l'assurance "Cascaret" qui prévient la maladie, vaut dix fois autant d'argent qu'une autre assurance de "santé".

Cependant, l'"assurance Cascaret" vous coûtera moins de dix cents par semaine.

Cela vous donne une boite de "Poche de veste", pour la porter constamment sur vous.

* * *

"L'indigestion" veut dire nourriture mangée mais partiellement digérée.

"Constipation" veut dire nourriture trop longtemps retenue dans le corps, sans être digérée, jusqu'à ce qu'elle se corrompe.

Elle fournit alors les poisons de rebut au système, à la place de la nourriture qu'elle devrait lui fournir.

N'est-ce pas là une terrible entrave contre laquelle il vaut la peine de s'assurer ?

Que coûte-t-il pour guérir la constipation ou l'indigestion avec leur cortège de maux, grands et petits, et pour s'assurer contre leur retour ? Pas tant que ça.

Une boite de Cascarets de 10 cents par semaine, au plus, peut-être la moitié de cela.

Une tablette de bonbon le soir et le matin, prise régulièrement, pendant peu de temps, est garantie guérir le plus mauvais cas de Constipation, ou d'Indigestion qui circule sur terre.

* * *

Une tablette prise quand vous soupçonnez en avoir besoin vous protégera contre 90 pour cent de tous les autres maux qui peuvent fondre sur vous.

Parce que 90 pour cent de ces maux commencent dans les intestins ou existent par suite d'une mauvaise nutrition.

Les Cascarets ne purgent, n'affaiblissent, n'irritent ni ne bouleversent l'estomac.

Non, au lieu de cela, ils agissent comme l'exercice sur les intestins.

Ils stimulent les muscles intestinaux à se contracter et à pousser la nourriture naturellement par les petites valves qui mélangent les sucs digestifs aux aliments.

Ils renforcent ces muscles intestinaux en les exerçant.

Les muscles intestinaux peuvent ainsi, en peu de temps, se dispenser du secours d'une drogue quelconque.

* * *

Le temps de prendre Cascaret est à la minute même où vous soupçonnez que vous en avez besoin.

—Quand votre langue est un peu chargée.

—Quand votre haleine n'est pas à l'abri de tout soupçon.

—Quand votre tête est alourdie, que vous avez des étourdissements ou des maux de tête.

—Quand vous avez mangé trop copieusement ou trop rapidement.

—Quand vous avez bu plus que ne l'exigeait votre bonne digestion.

—Quand vous avez une attaque de cardialgie, des borborygmes, des rapports acides dans la gorge, ou un commencement de rhume.

* * *

Portez la boite de "Poche de Veste" où elle a sa place, comme vous portez votre montre, votre couteau ou votre crayon.

Ça ne coûte que **10 CENTS** chez n'importe quel pharmacien.

Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette porte les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York.

MORT ACCIDENTELLE

Suggestions aux autorités des chemins de fer.

Hier, devant le coroner McMahon, s'est terminé l'enquête sur la mort de Thomas rancis Boylen, tué le 21 courant sur la voie du Grand Tronc, près de Rockfield.

Les jurés ont rendu le verdict suivant: "Thomas Boylen a trouvé la mort alors qu'il traversait la voie du Grand Tronc, n'ayant pas été averti que le train qui l'a tué ne s'en venait pas sur la voie habituelle. Nous ne croyons pas que dans les circonstances l'on puisse tenir l'opérateur criminellement responsable, mais nous suggérons que des instructions plus explicites soient données aux opérateurs pour que dans des cas analogues les passagers attendant à la station soient duement informés du changement de route et du plus grand danger offert."

Ne manquez pas

de demander à votre épicier ou votre confiseur les

Barres de Chocolat à la Crème
Chocolat au Lait
" Maple Buds ", etc.

DE

COWAN

Ce sont des confiseurs de première classe.

The Cowan Co., Ltd.
TORONTO
9,16,23,30 N. 7,14,21,28 D.

Nos Amis Canadiens-Francais

sont cordialement invités à visiter

'LeWIGWAM'
138 Rue Peel,
(Près de l'Hôtel Windsor)

Grand étalage de Cadeaux
POUR LES FÊTES !
Marchandises superbes ! Bas prix.
La meilleure valeur en ville.
257—2

PAR LE MONDE ENTIER

DES MILLIERS DE MÈRES EMPLOIENT LE

SIROP DU
DR CODERRE
POUR LES ENFANTS

Dans toutes les MALADIES ENFANTINES, il faut bien admettre le fait que c'est une préparation émérite et qu'on n'en a pas exagéré l'utilité. C'est un calmant sûr et agréable pour la dentition des enfants et un remède prompt pour les troubles de l'estomac et des intestins.

Les médecins et les nourrices professionnelles le recommandent.

Voyez à ce que la signature et le portrait du Dr Coderre soient sur l'enveloppe de chaque bouteille que vous achetez. Méfiez-vous des SIROPS préparés de manière à ressembler à celui du Dr Coderre.

Prix, 25c la bouteille, ou par la malle sur réception du prix.

Seuls Propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL CO. Limited, Montréal, Canada

STANTON'S PAIN RELIEF,
Remède de famille pour usage interne et externe.

CONTREXEVILLE
SOURCE DU PAVILLON

GOUTTEUX, GRAVELEUX
RHUMATISANTS
ARTHRITIQUES

Observez cette bouteille d'origine
c'est
le SOULAGEMENT *d'abord*
la GUÉRISON *ensuite*
la RÉGÉNÉRATION *point final.*

EAU DE RÉGIME
Régulateur de la Nutrition et de la Digestion.

VENTE EN GROS : THE LEEMING, MILES C° Ltée, Cor Notre-Dame et S. Lambert, Montréal.

Cadeaux
Pour le Jour de l'An

Venez voir la quantité de jolis meubles et articles de fantaisie que nous avons rassemblés pour cadeaux du Jour de l'An ; l'approvisionnement est si abondant et si varié que vous êtes certains de trouver précisément ce qu'il vous faut et à la portée de vos moyens.

Cabinets de salon.
Cabinets de musique.
Cabinets à argenterie.
Ecrans japonais.
Etagères en acajou.
Tables en cuivre.
Tables de centre.
Tables de fantaisie.
Bric-à-brac.
Pendules de fantaisie.
Chaines en rotin.
Chaises Morris.
Berceuse de fantaisie.
Statuettes artistiques
Prie-Dieu.
Bancs de pieds.
Pupitres pour dames.
Articles de fantaisie.

Ameublements de salon, boudoir, salle à manger, chambre à coucher, tapis prélarts rideaux, portières, etc., etc., 25 pour cent d'économie, argent comptant, et à 30, 60 ou 90 jours. D'ici au Jour de l'An le magasin restera ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

Venez nous voir, nous sommes à votre disposition.

F. Lapointe,
625 Rue Ste-Catherine Est (Angle Montcalm)
256-5

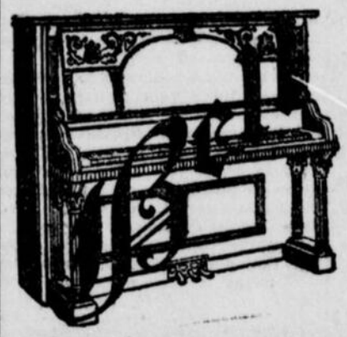

LES PIANOS
BELL
sont construits pour durer toute une Vie

Achetez - en un pour le
JOUR DE L'AN

Voyez notre grand assortiment des Fêtes dans des caisses en Noyer et Acajou, prix depuis $350, payable $10 comptant et la balance par termes mensuels de $7.00

THE LEACH PIANO CO., LTD.
560 RUE STE-CATHERINE OUEST
PRES DRUMMOND

Les seuls représentants en gros et en détail pour Montréal, Cantons de l'Est et les villes de l'est de l'Ontario. Cornwall à Brockville aussi pour la Province de Québec, jusqu'à Trois-Rivières. On demande des agents pour tout le territoire ci-dessus.

N. B.—Succursale de la partie-Est au magasin de meubles de N. G. Valiquette, 471 rue Ste-Catherine-Est, près Amherst.

Les magasins de l'ouest et de l'Est sont ouverts le soir. 257-3

100 sleighs de tous genres à vendre à des prix spéciaux, fret payé dans un rayon de 100 milles de Montréal, jusqu'au 1er janvier 1907 aux clients qui achèteront au comptant. Achetez directement et économisez les commissions et les escomptes. Berlots, Carrioles, Bob sleighs pour travaux légers ou rudes, sleighs de course et de famille. Le genre, la qualité et le prix que vous voulez.

R. J. LATIMER & CO
21 rue St-Antoine

247-14-16-21- 24-28—H-2 fa

La beauté de la femme est un bijou charmant, mais que la rouille des ans ternira plus ou moins tôt : sa bonté est un magnifique diamant qui ne perdra jamais ni de sa valeur, ni de son éclat.—Amica-Mathilde.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

Feuilleton de " La Patrie "

LA DAME BLANCHE

33 (Suite)

XX

LA FILLE DU DUC D'ANGOULEME

En se sentant couler au fond de l'eau, Giselle éprouva une seconde ce désespoir absolu derrière lequel il n'y a plus rien que la mort. Elle perdit la conscience exacte de la vie et de l'événement ; elle sut seulement la sensation qu'elle descendait dans un abîme dont les ténèbres eussent été tangibles, et que des milliers de voix étranges mugissant des choses fabuleuses à ses oreilles et que ses doigts raidis saisissaient de la nuit. Les tourbillons la saisirent. Un courant s'empara d'elle et la poussa sous la deuxième arche. Un instant, un remous la ramena à la surface. Un autre remous l'attira violemment en bas. Les seaux noires riaient, grondaient, murmuraient, s'amusaient d'elle, la poussaient, la tiraient... elle suffoquait, elle se redressait dans une suprême révolte de sa jeune vie, elle se débattait.. elle coula à fond, elle crut qu'elle criait : je meurs !...

Elle mourait...

Cela dura un temps inappréciable, quelques secondes peut-être.

Elle coula à fond — sous la deuxième arche, disons-nous. Et dans l'instant où elle crut crier : "Je meurs!" dans cet instant, une poussée des eaux, pour la deuxième fois, la ramena à la surface. Ses yeux s'ouvrirent et se fixèrent vers elle ne savait quoi de noir et de monstrueux qui lui apparaissait énorme et se balançait... Un effort désespéré des bras... et ses mains tout à-coup se cramponnèrent à cette chose inconnue... Alors, l'instinct vital de son souffle puissant balaya sur son front les épouvantes mortelles... Alors, sa pensée vaillante rayonna, illumina la situation..... Alors, elle reconnut que cette chose énorme à laquelles ses mains, fanatisées par l'instinct de vie, s'accrochaient d'une suhumaine étreinte, c'était une toute petite barque attachée à un anneau, presque à l'issue de ce boyau que formait l'arche. D'un frénétique effort, elle se souleva, se hissa et retomba pantelante au fond de la barque.

—o—

Combien de temps y demeura-t-elle? Peut-être dix minutes ou peut-être deux heures. La fraicheur la ranima. C'était une vaillante, c'était une guerrière. Elle avait l'âme orgueilleuse et l'esprit hautain des filles des vieux siècles où les hommes n'étaient pas seuls à se battre dans la grande bataille éternelle qu'ils se livrent les uns aux autres. Elle ne perdit donc pas une minute à se demander par qui elle avait été attaquée. Le guet-apens, d'ailleurs, était hors de doute. On avait voulu la tuer. On avait employé l'eau, non le fer, parce que l'inspiratrice de l'assassinat voulait faire croire à un accident. L'inspiratrice ? Marie de Médicis. Tout cela était formel dans l'esprit de Giselle.

Elle chercha donc comment elle pourrait regagner le bord.

Il n'y avait qu'un moyen : la barque. La détacher et la diriger vers l'une ou l'autre des berges, c'était facile. Giselle tira son poignard pour couper la corde d'attache. Et alors, elle frémit : la corde, c'était une chaine en fer, et il eût fallu un solide marteau pour en briser son cadenas.

Alors, quoi ? Se jeter à l'eau ? Giselle, excellente écuyère, ne savait pas nager. Pourtant, il fallait tenter l'aventure. L'idée ne lui venait pas d'attendre là le jour, et alors d'appeler. Ou si cette idée lui vint, elle la repoussa.

Résolument, elle gagna l'arrière de la barque qui, de quelques pouces seulement, sortait de l'arche.

Là, elle s'arrêta stupéfaite. Sur l'arrière de la barque pendait d'en haut une échelle de corde ! Qui, du haut du pont, avait jeté cette échelle ? Quelqu'un avait donc assisté au guet-apens ? Mais ce quelqu'un avait donc pu voir qu'elle était entrée dans la barque.

Giselle réfléchit à peine à ces questions, et déjà elle avait saisi l'échelle, et elle montait. Souple, agile, soutenue par cette sorte de confiance qui triple les forces, elle monta jusqu'en haut.

L'extrémité de l'échelle aboutissait à celle des maisons qui se trouvait à peu près vers le milieu du pont. Elle était solidement fixée par des crampons au rebord d'une fenêtre. Et arrivée là, Giselle vit que personne n'avait jeté l'échelle.

Personne ne l'attendait. La fenêtre était fermée. Elle essaya de regarder à travers les vitraux, car la fenêtre était éclairée de l'intérieur. Mais les vitraux de couleur sombre ne permettaient pas au regard de les traverser. Alors, elle frappa.

Elle vivait comme en rêve. Elle agissait d'impulsion. Cette barque, cette échelle, cette fenêtre éclairée, tout cela formait un ensemble fantastique, et quoi qu'elle dût voir derrière elle les petits vitraux serrés dans leurs mailles de plomb, rien ne pouvait plus l'étonner. Et pourtant, elle s'attendait à quelque étrange vision. Et ce fut étrange !

En effet, lorsqu'elle eut frappé, la fenêtre s'ouvrit avec la violence précipitée de l'étonnement le plus effaré. Evidemment celui qui habitait ce logis pouvait s'attendre à tout, excepté à ce que quelqu'un vint frapper à cette fenêtre qui donnait à pic sur le fleuve.

La fenêtre ouverte, Giselle se vit en présence d'une sorte de nain qui, grimpé sur un escabeau, dardait sur elle des yeux flamboyants. Ce nain tenait un bon poignard à la main.

Une seconde d'incisif examen sur cette jeune fille pâle et belle, toute ruisselante d'eau, et le nain jeta son poignard. Ses yeux s'adoucirent.

Entrez, dit-il. Qui que vous soyez, bien que votre manière d'entrer chez moi m'ait d'abord effrayé, vous êtes la bienvenue chez le pauvre Lorenzo.

—Le marchand d'herbes ? demanda Giselle avec un frisson.

—Oui, fit le nain avec un sourire. Je vois à votre figure l'horreur que vous inspire mon nom. Soyez sans crainte, jeune fille.

—Je n'ai pas peur, dit Giselle.

Et elle franchit la fenêtre que Lorenzo referma non sans s'être penché sur le fleuve un long moment. D'un coup d'œil, Giselle inspecta la pièce: un grand fourneau, des tables encombrées de cornues et de bocaux... c'était le laboratoire du marchand d'herbes, marchand d'amour, marchand de mort. Lorenzo interrogea la jeune fille d'un regard.

—Je suis tombée à l'eau, dit-elle. Le courant m'a poussée sous l'arche. J'ai vu une barque. Je m'y suis cramponnée. Puis j'ai vu l'échelle, je suis montée. C'est tout.

—Tombée à l'eau? "Tombée?" fit le nain.

—Oui. Peu importe après tout. Mais cette barque, cette échelle ?...

Lorenzo sourit.

—Vous portez la loyauté sur votre beau visage. Une fille telle que vous ne trahira pas le pauvre marchand en butte à la calomnie des pervers, à la haine aveugle des ignorants. Un jour ou l'autre, je serai assailli par le populace comme sont assaillis les huguenots quand ils se rendent au temple que le bon roi Henri IV leur a concédé. Quelque nuit, on voudra mettre à mort le sorcier. Alors, j'ai imaginé d'avoir cette barque sous l'arche du pont. Tous les soirs, je déroule mon échelle. Tous les matins, je la rentre. Ainsi j'ai un moyen de fuir, et je dors tranquille... Maintenant, buvez ceci..... Rassurez-vous, ce n'est pas un poison.

Giselle prit d'une main ferme le gobelet d'argent dans lequel le nain, tout en parlant, avait versé quelques gouttes d'un puissant cordial, et elle but en souriant.

Lorenzo l'admirait

—Vous êtes toute la vaillance, dit-il. Vous avez bu sans trembler. Si j'avais une fille, je voudrais qu'elle vous ressemblât. Là, voici déjà les couleurs qui reviennent à vos joues. Ce cordial fera réaction, n'en doutez pas, et vous sauvera sans doute de quelque fièvre maligne. Maintenant, venez. Je n'ai pas de vêtements féminins à vous offrir. Il faut sécher les vôtres. Entrez là, ajouta-t-il en ouvrant une porte.

Giselle, sans hésitation, suivit le nain. Elle se trouva dans une chambre exquise et meublée avec une certaine recherche. Puis Lorenzo s'éloigna, revint avec un grand fagot de bois sec, le jeta tout entier dans la vaste cheminée, et y mit le feu.

—Vous êtes chez vous, dit-il avec une sorte de majesté.

Et il sortit. Giselle s'enferma, et, devant la belle flambée, se mit à faire sécher ses vêtements.

—Pauvre infirme ! songeait-elle. Quand on prononçait devant moi le nom de Lorenzo et que je me sentais frissonner de terreur et de mépris, je ne savais pas qu'un jour il me sauverait. Comment le remercier ?...

Pendant ce temps, Lorenzo, assis dans son laboratoire, songeait, le menton dans la main.

Et voici ce qu'il songeait :

—Dans cette nuit même, à cette heure, ou tout au moins dans les heures qui vont suivre, deux êtres vont recevoir la mort que j'ai distillée. Le roi, cette nuit, sera empoisonné par Léonora... Et Giselle d'Angoulême, cette nuit, sera empoisonnée par Concini. C'est moi qui tue le roi. C'est moi qui tue cette jeune fille que je ne connais pas et qui ne m'a rien fait, à moi. Contre ces deux morts, le hasard ironique ou vengeur veut que je sauve une vie humaine. Car cette inconnue, là, c'est moi qui la sauve. Il me semble que j'en éprouve comme un soulagement ! Oh ! mais est-ce que je ne serais pas parvenu à ces sommets de haine où je me croyais monté ? Est-ce que je ne hais pas l'univers entier ?... La vie de cette inconnue paye la vie de Giselle d'Angoulême. Et puis après ? Jeu de la destinée, je te méprise ! Hasard, je te nie ! Et je reste avec ma haine, toute ma haine !... Allons, la voici qui revire.

Une demi-heure écoulée, Giselle, à peu près séchée, venait, en effet, d'ouvrir la porte.

—Que désirez-vous, maintenant? demanda-t-il en se levant. Taisez-vous. Je le vois dans vos yeux de lumière. Vous voulez vous en aller, tout de suite !

—Excusez-moi, monsieur. Je suis attendue. Mon absence cause de mortelles inquiétudes à des êtres qui me sont bien chers...

Il commençait à descendre l'escalier de bois, en hochant la tête.

—Quelque jeune dame, se disait-il, qui aura voulu courir à l'heure où l'on se cadenasse, et que des tire-laine auront dévalisée, puis jetée à l'eau, ou peut-être un amant jaloux... Allez, reprit-il en achevant d'ouvrir la porte de la boutique qui donnait sur le pont. Allez, et, pour toute grâce, je vous demande de ne plus trembler d'horreur, comme tout à l'heure, quand on vous parlera de Lorenzo le maudit.

Elle tendit sa main...

Il la baisa.

Elle franchit la porte. Il se tenait courbé devant elle.

—Ecoutez, dit-elle. Jamais je n'oublierai ce que je vous dois. Si jamais vous êtes menacé, si vous redoutez quelque catastrophe, si vous êtes fugitif, venez à moi, en quelque temps que ce soit...

—Soit ! fit-il, non sans une sourde ironie. Mais à qui m'adresserai-je pou vous trouver ?

Et, en lui-même, il murmura :

—Puisque je sais le nom de celle que j'empoisonne cette nuit, Giselle d'Angoulême, il est juste que je sache le nom de celle que je sauve...

La jeune fille répondit :

—Il suffira que vous alliez frapper cinq coups consécutifs à la porte de l'hôtel situé tout au bas de la rue Dauphine.

C'est l'hôtel de mon père. On vous ouvrira et on vous cachera dans une retraite sûre. Je m'appelle Giselle, monsieur, et mon père s'appelle le comte d'Auvergne, duc d'Angoulême...

Elle s'enfuit légèrement, disparut dans la nuit.

Le nain demeura sur place, foudroyé, hébété de stupeur. Puis il éclata d'un rire strident, sinistre, et gronda :

(A suivre).

LA BANLIEUE DE MONTREAL

EVOLUTION

Les conseils municipaux de la plupart des municipalités de la banlieue de Montréal ont suspendu leurs séances jusqu'après le 6 janvier prochain.

Aucun n'a pas devers soi de question particulièrement pressante, et personne ne trouvera à redire à cette suspension des affaires pendant la période qui s'étend de la Noël à la fête des Rois

Les administrations municipales ont généralement terminé l'année en dressant la liste des nouveaux pouvoirs qu'elles veulent demander à la Législature, des changements qu'elles désirent obtenir aux chartes de leurs villes ou villages respectifs.

La banlieue de Montréal paraît être entrée depuis quelque temps dans une période d'évolution des plus encourageantes. On se rend compte que d'année en année, la force d'accroissement de Montréal rayonne davantage autour de ce centre d'activité, et l'une après l'autre les municipalités d'alentour se sentent attirées dans le mouvement du progrès moderne.

Ces deux ou trois dernières années ont suffi a transformer les municipalités voisines de Montréal, Saint-Louis, Maisonneuve, la ville St-Paul, Verdun, Outremont, Delorimier, Notre-Dame de Grâce.

Les rapides progrès accomplis et les exigences de plus en plus grandes de la population qui réclame partout les avantages offerts dans les villes modernes, services publics, pavages, trottoirs, éclairage, etc., expliquent le fait que les pouvoirs conférés aux administrations municipales, il y a plus ou moins longtemps, ne répondent plus aux besoins.

Nous souhaitons que la Législature se montre prodigue et ne refuse à la banlieue de Montréal en général, aucun pouvoir, qui soit de nature à seconder son essor dans la voie du progrès.

Nous souhaitons également que les conseils municipaux qui obtiendront les nouveaux pouvoirs n'en feront usage que pour le bien public et l'intérêt de leurs administrés.

L'EAU DE WESTMOUNT

A cause des nombreux cas de fièvre typhoïdes déclarés depuis quelque temps au bureau d'hygiène municipal, le conseil a adressé à tous les contribuables une circulaire leur recommandant de faire préalablement bouillir l'eau qu'ils emploient comme boisson.

BOULEVARD ST-PAUL

A sa dernière séance, le conseil du Boulevard Saint-Paul a accordé un contrat d'éclairage à M L. J. Marchand, ancien échevin de Montréal M Marchand obtient un privilège exclusif pour une période de trente ans, et donnera, à partir du printemps prochain, un service de 40 lampes à arc, au prix de $75 chacune et par année. Le coût sera le même pour les lampes additionnelles jusqu'au nombre de 75. Lorsque le nombre dépassera 75, le prix sera de $72 pour chacune des lampes, et lorsqu'il dépassera 100, le prix sera réduit à $70 par lampe.

Par son contrat, M. Marchand a le privilège de fournir la lumière électrique aux maisons privées au prix de 1-2 cent par heure Ampère par lampe de 16 chandelles.

M. Marchand fabrique déjà l'énergie électrique qui lui est nécessaire personnellement, et il se met immédiatement à l'œuvre pour augmenter son usine.

COURRIER D'EDMONTON

Nouvelle église. — Le charbon. — Le "combine". — Un plébiscite.

(Correspondance spéciale)

EDMONTON, 25—Récemment, avait lieu à Edmonton, la bénédiction d'une nouvelle église dédiée sous le vocable de l'Immaculée Conception, rue Kinistino, dans la "East End".

Cette église, la troisième érigée par les catholiques de cette ville, occupe le même bloc de terrain que l'église ruthène à l'usage des Galiciens, laquelle a façade sur la rue Namayo.

L'augmentation toujours croissante de la population catholique fait prévoir qu'une quatrième église sera bientôt nécessaire. On parle de la construire sur la première rue, au nord de la station du C. N.R., dans la ligne entre ce que l'on est convenu d'appeler le East End et le West End.

—Les habitants de Morinville et de Stony Plain sont dans la jubilation, depuis que tout récemment, on leur a procuré l'avantage d'un service régulier de communications par chemin de fer, au moyen de deux embranchements du C.N.R., l'un allant au nord, l'autre à l'ouest.

—Edmonton paraît menacé d'un "combine" du charbon que la rumeur publique annonce comme devant se produire d'une heure à l'autre; non pas un trust encore, mais simplement un "combine", une entente cordiale entre les producteurs pour hausser le prix de ce combustible indispensable. Le trust viendra plus tard. Mais les consommateurs, dont l'ensemble forme la population entière, ne l'entendent pas aussi cordialement.

On parle déjà d'une pression à exercer sur le conseil de ville en vue de faire échec à la combinaison, si elle devient fait accompli.

Effectivement, la municipalité est propriétaire de riches terrains houilliers. Elle peut en acquérir d'autres encore et rien ne l'empêche d'en faire l'exploitation au bénéfice des citoyens et pour subvenir à leurs besoins d'après une cote modérée.

L'hiver dernier, pour le prix maximum de trois dollars la tonne, on nous livrait le charbon à la porte, ou dans la cave. Dès la fin de l'été suivant, on l'a porté à $3.50 la tonne. A cause de la main d'œuvre qui coûte assez cher, les gens n'ont pas récriminé. Puis, le 12 novembre, en un conciliabule tenu dans l'hôtel Alberta, les fournisseurs de charbon, qui sont à la fois propriétaires des mines en exploitation, décidèrent d'en élever le prix à $4.50, la tonne.

Edmonton, quoique ayant du charbon en abondance, craignait alors les effets de la disette qui régnait ailleurs, par suite des grèves de Fernie et de Lethbridge, dans le sud de l'Alberta, où les provinces du Manitoba et de Saskatchewan, qui n'ont pas de charbon et assez peu de bois, avaient coutume de s'approvisionner tous les ans. Toutes les espérances s'étaient tournées du côté d'Edmonton. On était venu crier famine chez la voisine, priant, suppliant d'expédier, à n'importe quel prix, dix chars, cent chars, mille chars, cinquante fois autant que toute la production locale, qui, à vrai dire, est beaucoup trop restreinte, faute d'une installation suffisante, faute de bras tant pour l'extraction que pour le hâlage, et enfin grâce à un outillage primitif et imparfait.

L'excuse donnée est que les mines d'Edmonton, récemment découvertes, n'ont été, jusqu'à présent, que des débuts d'entreprises tentées à titre d'essai, non des exploitations régulières.

En même temps, les journaux d'Edmonton, publiaient des commentaires nous assurant qu'en échange de la hausse à $4.50 la tonne, maximum devant être désormais considéré final, les opérateurs s'étaient engagés à servir abondamment la population locale d'abord, puis à n'expédier au dehors que le surplus de l'extraction journalière, et cela même en renonçant à des commandes pour des prix supérieurs. Le public se montra bien satisfait de ces explications qui venaient, fort à propos, dissiper la crainte d'une disette menaçante en plein pays d'abondance.

Les opérateurs ont tenu leur promesse jusqu'à la semaine dernière inclusivement. Personne n'a manqué de charbon.

Mais voilà qu'on annonce une nouvelle hausse portant le prix du charbon à $5 la tonne, attendu que c'est le prix offert, du dehors, pour ce combustible livré à la station du "railway", ce qui n'est pas plus dispendieux qu'une livraison à domicile dans la ville.

A cet effet, on a jeté les fondations d'un combine, dont font déjà partie la compagnie "Universal Coal" et autres.

Par contre, les Mays Coal Co., Edmonton Coal Co., City Coal Co., et American Coal Co., font dire qu'elles vont maintenir le prix de $4.50 pour les gens d'Edmonton, mais qu'en autant que les dépenses de main-d'œuvre et de hâlage n'augmenteront plus. Cette dernière restriction n'est pas aussi rassurante qu'on le désirerait. Et les bonnes gens d'Edmonton commencent à murmurer pour de bon.

—Lundi dernier, il y a eu vote plébiscitaire. Il s'agissait de ratifier ou de rejeter quatre règlements, quatre propositions financières soumises au peuple par le conseil de ville, à l'effet de prélever : 1o. $60,000 pour l'achat du terrain des expositions actuellement possédé par "Edmonton Industrial Association", lequel terrain à être converti en un parc public ; 2o. $45,000 pour défrayer la localisation et l'érection d'un incénérateur ; 3o. $121,000 pour pavage des rues ; 4o. $49,000 pour achat de rails et autre matériel requis par la construction prochaine d'un tramway urbain.

Tous ces règlements ont passé avec de bonnes majorités, le plus favorablement accueilli étant celui qui pourvoit au pavage des rues, chose universellement désirée. Comme on s'y attendait, le règlement concernant l'achat des terrains de l'Exposition a été le moins appuyé. Cette mesure, en effet, n'offre aucun caractère d'urgence. La ville n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour se pourvoir de sites magnifiques dont on doit faire des parcs. Nous en avons à l'est, à l'ouest et au nord, ces terrains étant situés immédiatement en dehors des limites actuelles de la cité.

Mais nombre de gens favorisent le projet d'un autre parc dans l'intérieur même de la ville, du côté sud, au bord de l'eau verte de la Saskatchewan, sur le joli plan horizontal, ancien lit de la rivière dont les berges élevées dominent d'une hauteur de 200 pieds.

A dire vrai, le terrain de l'Exposition répond à tous ces désidérata et, de plus, se trouve situé au pied d'un plateau sur lequel s'élèveront bientôt les bâtisses du Parlement. Allant d'un sommet à l'autre des deux rives, le pont du C. P. R., quand il sera terminé, passera là, tout en l'air, mais un peu plus à l'ouest, et les voyageurs jouiront d'un coup-d'œil féerique.

Vous Connaissez l'Action des Fruits

Les pommes agissent sur les reins, les oranges, sur l'estomac et l'appétit — les pruneaux et les figues, sur les intestins.

Mais — les fruits frais ne GUERISSENT pas ces organes lorsqu'ils sont malades ; ils ne font que CONTRIBUER à les maintenir en bon état.

Fruit-a-tives

ou Tablettes de Fruits pour le Foie

peuvent les guérir et LES GUERISSENT. Ce sont des jus de fruits — mais changés chimiquement et sous le rapport médical, par notre procédé secret.

Si remarquable est cette conversion, que "Fruit-a-tives" guérissent toutes les maladies de l'estomac, du foie, des reins et de la peau, là où les fruits frais n'auraient eu aucun effet.

50c la boîte, chez tous les pharmaciens.

FRUITATIVES, Limited, OTTAWA.

Notre *Spécialité*

Beaux Manteaux en Fourrures pour Dames

Nos vêtements sont faits selon les styles les plus exclusifs et donnent entière satisfaction sous le rapport de l'apparence, de l'ajustement et de la durée.

Vêtements en Fourrures de toutes sortes faits sur mesure dans le plus court délai.

M. Moore & Co.

Fourrures en Gros

321 rue St-Paul

Campbell's Clothing

VENTE SPECIALE

25% d'escompte Durant Tout l'Hiver.

PARDESSUS

C'est le temps de vous procurer un pardessus chaud pour le JOUR DE L'AN.

Un Magasin Seulement :

403 Rue Sainte-Catherine Ouest.

POUR le JOUR de L'AN

ET D'ICI AU JOUR DE L'AN

Nous vendons comme à nos ***Jours de Bargain*** à des ***prix excessivement bas, épiceries et provisions*** de choix.

Biscuits, Bonbons et Fruits, dans lesquels nous avons un très grand assortiment, à ***20 p. c. meilleur marché*** que le prix régulier.

LIQUEURS

Toutes les ***meilleures*** marques en ***liqueurs importées et domestiques***—inutile de vous parler des ***prix***—c'est comme le reste à prix très réduits.

Venez, nous sommes prêts à recevoir.

A NOS DEUX MAGASINS

Toute commande par téléphone est remplie avec soin, de même que par la malle. Nous allons partout.

PLOURDE & SIROIS

110 rue St-Laurent, (coin Vitré) et 151a Amherst (coin Dorchester).

Tel. M. 273. E. 910. MONTREAL.

LA QUESTION DE L'ECLAIRAGE

UN AJOURNEMENT AU 7 FEVRIER PROCHAIN.

Le Canal de Beauharnois loué à une compagnie. L'offre de la Cie Bell au sujet de l'enfouissement des fils.

Contrairement à l'attente générale, il ne sera pas question du contrat de l'éclairage aujourd'hui, et la prise en considération du projet Payette sera différée à l'assemblée du conseil de ville, le 7 janvier prochain.

L'échevin Payette est consentant à attendre encore quinze jours, afin de donner aux corps publics et aux citoyens en général, le temps d'étudier et de discuter le projet.

La séance du conseil d'aujourd'hui sera donc exclusivement consacrée à l'étude des amendements à la charte.

La question de l'éclairage est entrée dans une nouvelle phase, hier, et il est définitivement connu que le gouvernement

A LOUE LE CANAL DE BEAUHARNOIS

à une compagnie de capitalistes de Montréal, qui veulent entrer en concurrence avec la Montreal Light, Heat and Power, pour la fourniture du gaz et de l'électricité.

M. Wilson, le président de la nouvelle compagnie, la Canadian Light, Heat and Power Co., a écrit au conseil, hier, l'informant que sa compagnie avait un capital de quatre millions de dollars et demandant que la ville ne passe aucun arrangement qui pût les empêcher d'entrer en ville.

LETTRE DE LA CANADIAN LIGHT

La lettre qui fut référée à la commission de l'Eclairage, se lit comme suit :

Montréal, 26 déc., 1906.

A Son Honneur le Maire et au Conseil de la Cité de Montréal, !

Messieurs,

A l'égard des négociations qui ont été entamées et continuent depuis quelque temps dans le dessin de fournir l'électricité à la ville de Montréal pour des fins d'éclairage et de force motrice, nous, les soussignés, The Canadian Light et Power Company, ayant un capital action de quatre millions de dollars, vous prient respectueusement de nous accorder l'occasion de discuter avec vous, ou avec un comité par vous choisi, le sujet de fournir l'éclairage et la force motrice et de soumettre des prix et des calculs que nous croyons devoir vous intéresser, ainsi que les citoyens de Montréal en général.

Notre compagnie a été organisée par des citoyens responsables et capables d'exécuter tout contrat par eux fait, et l'énergie électrique sera développée en utilisant la propriété connue sous le nom de "Canal de Beauharnois."

Parmi ceux qui sont intéressés dans la Compagnie, se trouvent les messieurs dont les noms apparaissent ci-après : F. Howard Wilson ; M. Cassils McIntyre ; Wm. C. Finley ; E. A. Robert ; Geo. G. Foster, C.R., S. H. Ewing ; H. Y. Fuller ; P. J. McIntosh ; F. J. Shaw ; Wm. Lyall.

Nous sommes prêts à passer un contrat par lequel sera épargnée à la cité de Montréal et à ses citoyens une somme d'argent considérable excédant tout contrat existant ou projeté, et nous espérons que vous n'adopterez aucune mesure dont l'effet serait de nous empêcher de discuter le sujet avec vous.

Nous regrettons que, à cause de certains délais, lesquels sont à votre connaissance, il nous a été impossible de vous donner communication de cette offre jusqu'à ce jour, mais nous profitons de la première occasion pour vous faire cette offre, et nous espérons que notre application recevra la considération qu'elle mérita à cause de son importance à nous-mêmes et à la cité de Montréal.

Bien que dans le moment nous ne soyons pas prêts à fournir le faz aux citoyens de Montréal, cependant nous sommes prêts à établir en un temps raisonnable une usine à gaz et à faire concurrence pour fournir le gaz aux citoyens en général, et nous demandons respectueusement au conseil que, si aucun contrat est passé avec la compagnie actuelle ou toute autre compagnie pour la fourniture du gaz, ce contrat soit limité à un court espace de temps.

Respectueusement soumis,

The Canadian Light and Power Coy.

Signé

T. WILSON,

LETTRE DE M. CARSLEY

Président.

M. Carsley, président de la Central Light and Power Coy., a écrit de nouveau au conseil, hier, dans le but de protester contre l'octroi de toute franchise exclusive à la M. L. H. & P.. Il écrit que si un nouveau contrat est passé entre la ville et la M. L. H. et P., au sujet de la fourniture de l'éclairage et de l'énergie électrique à Montréal, nous demandons que le même privilège nous soit accordé, nous engageant d'avance à ne pas charger aux commissaires un taux d'éclairage de plus de trois quarts de cent par heure Ampère, avec un escompte de pas moins de 30 p.c.; nous consentons de plus à payer à la Ville un revenu annuel de quatre p.c. sur nos recettes brutes."

"Même au cas où le droit de construire des conduits sous les rues de la Ville serait accordé à quelques compagnies, pour l'éclairage, la chaleur et l'énergie électrique, nous demandons le même privilège à compter sur le 4 p.c., de nos recettes brutes, nous engageant à supporter la Ville dans ses demandes nécessaires de pouvoirs à la Législature pour la construction de ces conduits ou nous engageant à payer les taux exigibles pour toutes les compagnies pour l'usage de ces conduits.

"Il n'entre pas dans nos vues d'entraver les vues du conseil municipal au sujet de ce qu'il aurait l'intention de faire, mais nous voulons protéger les intérêts de notre compagnie que nous voudrions voir continuer son industrie selon ses mérites."

La lettre fut laissée sur la table.

OFFRE DE LA CIE BELL

M. Sise, de la Bell Telephone, écrit aussi au conseil de ville, l'informant que sa compagnie a commencé à construire tout un circuit de conduits souterrains, pour la pose des fils et qu'elle serait prête à entrer en négociations avec la ville, si cette dernière voulait y placer ses fils du service d'éclairage, d'alarmes et de patrouille.

L'échevin L. A. Lapointe s'est déclaré heureux de cette nouvelle, car il remarque que la compagnie comprend que les rues appartiennent à la ville. Sur sa proposition la lettre fut référée à la commission des conduits souterrains.

PARDESSUS DE DRAP DOUBLES ET GARNIS DE FOURRURES

Notre système d'acheter toutes nos fourrures de premières mains, aussi important tous nos draps des fabricants mêmes et de plus confectionnant nous-mêmes tous nos pardessus, nous pouvons vous donner pour le même prix 40 pour cent meilleure valeur qu'ailleurs.

CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est,
Coin St-Timothée.

Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

LA CIE ORANGE MEAT

offre un prix de dix dollars au comptant à la personne qui enverra durant le mois de décembre, le plus grand nombre de coupons pris dans les paquets d'Orange Meat de 15c.

Ces coupons devront être expédiés par la malle et rendus entre le 1er et le dernier décembre 1906. Dix jours seront alloués pour donner le temps aux coupons expédiés par la malle venant de toutes les parties du Canada, d'arriver au bureau de la Orange Meat Co., Kingston.

Le prix sera accordé le 10 janvier 1907. 258-1

LE DROIT DU PERE

ET L'INTERET DE L'ENFANT.— JUGEMENT INTERESSANT DU JUGE PARADIS.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

SAINT-JEAN, 28.—Un jugement intéressant a été rendu hier matin, par le juge Paradis, sur un bref d'habeas corpus.

M. Bernard Giroux, de cette ville, réclamait son enfant, un garçon de trois ans et demi, qu'il prétendait être détenu illégalement par sa grand'mère, Mme Absalon Prairie. Celle-ci disait que l'enfant lui avait été confié par sa fille, l'épouse du requérant, sur son lit de mort.

Il a été établi à l'enquête que l'enfant était faible de santé et avait une maladie de coeur qui pouvait lui être fatale, au cas de grande émotion chez lui. Les médecins ont dit qu'il était à craindre que pareille émotion se produisit si on l'enlevait à la garde de sa grand'mère. Le requérant a, d'ailleurs, admis que l'enfant était bien traité par Mme Prairie.

Le juge, tout en reconnaissant le droit que le père a sur son enfant, a cru préférable de laisser celui-ci provisoirement aux soins de Mme Prairie et a, en conséquence, cassé le bref d'habeas corpus en cette cause, chaque partie devant payer ses frais.

—M. Jobson Paradis et sa famille sont en promenade chez le juge E. Z. Paradis.

—L'élection des officiers du Cercle Iberville No 216, de l'Alliance Nationale, a eu lieu le 23 courant. Les élus sont les suivants : Chapelain, Rév. H. Cormier ; substitut proc. gén., M. Joseph Lavoie ; président, M. J. H. Primeau ; vice-prés., M. F. Deneau ; sec.-fin. et trés., M. F. Parent ; sec.-arch., M. A. E. Goyette ; comm.-ordonn., M. G. Têtreault ; introducteur, M. T. Martel ; auditeurs, MM. Arthur Camaraire et C. A. Laberge.

—On dit que M. Luc Papineau, boucher, de cette ville, vient d'obtenir le contrat de la fourniture de la viande au dépôt de cavalerie de cette ville.

—A la séance du conseil de ville, hier soir, demande a été faite d'incorporer en club l'association athlétique de cette ville, connue sous le nom de "St-Johns Amateur Athletic Association".

REPRODUCTION PARFAITE

C'est celle que donne le célèbre phonographe "Pathé", qui est reconnu comme le dernier mot de la perfection dans l'industrie moderne. Il possède aussi le plus grand répertoire de musique et de chants exécutés par les artistes les plus en renom du monde entier. Venez vous convaincre de la pureté de sa reproduction et voir en même temps notre immense assortiment d'orgues et de pianos, entre autres le fameux piano "Hazelton", qui jouit d'une réputation universelle. Nos prix sont les plus bas. Conditions faciles. Hurteau & Cie., Ltée., 316 rue Ste-Catherine Est.

LE REVEILLON DE NOEL AU GRAND HOTEL

Une foule nombreuse assistait mardi dernier au superbe réveillon de Noël du Grand Hôtel (autrefois les hotels Wilfrid et Cecil). Cette société d'élite composée en majeure partie des clients de ce populaire établissement, se pressait dès une heure du matin dans les vastes salles à dîner du Grand Hôtel, qui avaient été superbement décorées pour la circonstance. Un orchestre nombreux, rehaussé de chanteurs de renom, a fait entendre de très jolis morceaux patriotiques durant toute la durée du banquet.

Un personnel courtois et bien stylé a à peine suffi, tant la foule était nombreuse et l'on a du dresser d'autres tables dans divers appartements. Ce réveillon de Noel a certainement été une heureuse innovation— innovation qui fait honneur à l'esprit d'initiative de M. Léon Couture, le très sympathique directeur du Grand Hôtel.

Parmi les personnes présentes on remarquait : MM. Louis Vermont, J. A. Viau, C. D. Turcotte, O. Robitaille, O. Brisson H. Hébert, J. Lemieux, J. U. Samson, J. Smith, J. O. Bonhomme, T. St-Pierre, Edgar Bergeron, S. Laferrière, C. A. Pouliot, Alfred Pouliot, Félix Gougeon, B. D. Argenson, Emile Dericourt, Arthur Valiquette, S. Gradlo, P. H. Chevalier, Ed. Corbeil, Nap. Grondines, Luc Barteau, C. A. Paulkins, Henri Gariépy, Joseph Mayrand, J. S. Montbriard, G. Guilbault, L. Brosseau, J. Hevey, Donald Morrisson, Ernest Renaud, Armand Chagnon, Arthur Duhamel, Léopold Guévremont, Théo. Boivin, M. Salliot, Hector Meerland, J. B. Trestler, M. Rousseau, L. Valois, M. Dubreuil, L. H. Laramée, J. S. Bastien, Jos. Ouellette, M. Dupuis, J. Larivière, G. Gilbert, C. Duguay, H. Robidoux, J. A. McConnell, O. N. Frechette, A. Duclos, Thomas Foisy, D. Davian, Alex. Lapierre, Alph. Fournier, M. Smith, Hector Leroux, Louis Venne, capt. O. Bélanger, M. Boisvert, J. B. Deslauriers, Gaston Patenaude, E.E. C.D., P. A. Fortier, E.E.C.D., Paul Lamarche, E.E.M., J. A. Cadieux, A. M. Arthur Gareau, Walter Talbot, Wilfrid Hinton, Albert Mérineau, Emile Harel, Oscar Mérineau, Geo. Lajeunesse, Geo. Valiquette, Joseph Brosseau, Léon Brunneau, Wilfrid Corbeil, L. Couture, Alph. J. Corbeil, Albert Joly, Jos. Douville, H. Petit, L. Charlebois, Oscar Joly, etc., etc.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Le consul général de France, recevra le premier janvier, au consulat général, de onze heures à midi, la Colonie Française et les personnes qui voudront bien s'y joindre. 28-31

La résignation est peut-être le courage le plus rare.—Gustave Droz.

Qui se plaint de froideur a su bien mal aimer.—Louise de Croisilles.

GASPARD PETIT

Quelques autres procès en Cour du Recorder

L'infortuné Gaspard Petit a comparu devant le recorder. Sur sa promesse de ne plus sortir dans la rue, avec ses chiens, il a été libéré et remis à sa mère. Celle-ci s'engage à le garder à la maison et à subvenir à ses besoins.

Petit a été bien averti qu'il s'exposait à 6 mois de prison s'il réapparaissait avec son encombrant équipage.

—A. W. Cussack, propriétaire de buvette, accusé de voies de fait sur un client du nom de Leduc, a été condamné à $10 ou un mois.

—James Bolt accusé de voies de fait sur un constable qui voulait arrêter un de ses compagnons a été condamné à $30 ou 3 mois.

—Un certain nombre de personnes accusées d'avoir négligé l'entretien de leur trottoir ont comparu ce matin et nié leur culpabilité.

Leur procès est remis au 3 janvier.

Cadeaux du Jour de l'An

N'hesitez plus, prenez des objets utiles, ce sont eux qui seront les plus appreciés.

OFFREZ PAR EXEMPLE

Une jolie matinée de soie, nuances fashionables, que nous vendons régulièrement de $2.25 à $2.75 et que nous offrons, Samedi et Lundi à.... **$1.35**

Une balance de nos matinées de soie de la semaine dernière, manches courtes, style nouveau, vendues de $3.50 à $4.00, Samedi et Lundi à..... **$1.99**

Un autre lot de matinées de soie, nouvelle mode, vendues de $4.00 à $5.00, Samedi et Lundi à..... **$2.98**

Manteaux d'Enfants

Manteaux d'enfants, toutes les grandeurs 4 à 14, couleurs et dessins divers, vendus de $6 à $7. Samedi et Lundi à..... **$4.75**

Fourrures et Manteaux

Nous offrons le très beau choix de fourrures et de manteaux de dames à 50 p. c. de réduction et nous avons aussi quantité d'autres bons marchés qui vous intéresseront.

Commandes par la malle exécutées avec soin, ou argent remis.

3 Ste-Catherine Est, (Près St-Laurent) **337 Mont-Royal, (Près Mentana)**

TEL. BELL 4436.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Le consul général de France, recevra le premier janvier, au consulat général, de onze heures à midi, la Colonie Française et les personnes qui voudront bien s'y joindre. 28-31

La résignation est peut-être le courage le plus rare.—Gustave Droz.

Qui se plaint de froideur a su bien mal aimer.—Louise de Croisilles.

NOUVELLES D'OTTAWA

Le Club de crosse "Ottawa".—La fermeture de bonne heure.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, [illegible]— Un banquet offert, hier soir, aux membres de l'équipe du club de crosse Ottawa, par les frères Mulligan, il a été annoncé que le club s'embarquera le 5 avril pour une tournée en Europe.

— Le règlement concernant la fermeture à bonne heure a été adopté par le conseil de ville qui a aussi rejeté une motion de M. l'échevin Wilson demandant la destitution de M. Cliff, auditeur de la Cité.

A LA Y. M. C. A.

Cinquante-huit membres actifs, de la Young Men's Christian Association se sont réunis en assemblée hier soir sous la présidence de M. Johon W. Ross.

Ils ont accepté unanimement l'offre qui leur est faite de vendre leur magnifique propriété située au carré Dominion au prix de $300,000.

Cette offre leur a été faite par la compagnie Cradock Simpson, agents d'immeubles, au nom de capitalistes qui veulent construirent à cet endroit un superbe hôtel qui coûtera au-delà d'un million de piastres.

Les acheteurs devront payer $50,000 comptant d'ici au 7 janvier prochain et la balance $250,000 pas plus tard que le 31 août 1907.

BRENNAN BROTHERS

Suggestions pour le Nouvel An

Voici quelques articles utiles qui vous permettront de choisir un cadeau à la fois utile et présentable.

GANTS DOUBLES EN FOURRURE. PARAPLUIES EN SOIE, POUR MESSIEURS. GILETS D'INTERIEUR. MOUCHOIRS EN SOIE. ROBES DE BAIN. PENDANTS DE MONTRE, K. of C., A. O. H. et C. O. F. BRETELLES EN SOIE. PARAPLUIES EN SOIE POUR DAMES. FOULARDS EN SOIE. MOUCHOIRS EN TOILE. PENDANTS DE MONTRE, EN SOIE. EPINGLES DE CRAVATE, EN OR SOLIDE.

Collets par 1/4 de Point

Assortiment complet de cravates en soie, depuis ***25c*** à ***$2.50*** dans tous les styles et nuances.

— CHEZ —

Brennan Brothers 7 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Le Magasin Fashionable.

GASPARD PETIT

Quelques autres procès en Cour du Recorder

L'infortuné Gaspard Petit a comparu devant le recorder. Sur sa promesse de ne plus sortir dans la rue, avec ses chiens, il a été libéré et remis à sa mère. Celle-ci s'engage à le garder à la maison et à subvenir à ses besoins.

Petit a été bien averti qu'il s'exposait à 6 mois de prison s'il réapparaissait avec son encombrant équipage.

—A. W. Cussack, propriétaire de buvette, accusé de voies de fait sur un client du nom de Leduc, a été condamné à $10 ou un mois.

—James Bolt accusé de voies de fait sur un constable qui voulait arrêter un de ses compagnons a été condamné à $30 ou 3 mois.

—Un certain nombre de personnes accusées d'avoir négligé l'entretien de leur trottoir ont comparu ce matin et nié leur culpabilité.

Leur procès est remis au 3 janvier.

PAS DE MATIERE GRASSE NI DE DRAGUES DANGEREUSES

Dans "Herpicide" se trouve un traitement scientifique et efficace pour les pellicules

Avez-vous des pellicules ?

Alors vous avez une maladie contagieuse, causée par un parasite, maladie désagréable, malsaine et qui vous conduira assurément à la calvitie. Pour la guérir, il vous faut détruire le parasite qui ronge à la racine des cheveux. La seule préparation pour détruire ces germes est l'Herpicide de Newbro. Charles Klein, de Laramie, Wyo., dit : Herpicide a fait disparaître la démangeaison, a guéri les pellicules et a empêché mes cheveux de tomber".

Herpicide est exempte de matière grasse et de drogues dangereuses, et rend les cheveux brillants et doux comme la soie. Une bouteille vous convaincra de ses mérites.

En vente chez tous les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres à The Herpicide Co., Détroit, Mich., pour avoir un échantillon.

John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine, Quenneville & Guérin, 6 magasins, Montréal.

J. O. Quenneville, Pharmacie Helmer, Hull, P.Q., Pharmacie White, Aylmer, P.Q., agents spéciaux. 258-1

LA CRISE RELIGIEUSE EN FRANCE

(Suite de la première page)

tions ont été faites dans les diverses communes de la Somme.

La validité des quatre-vingts associations cultuelles formées malgré l'interdiction papale, sera bientôt décidée devant les tribunaux. M. Vannesson, président de l'association cultuelle de Culey, a invité M. Camus, trésorier du conseil de fabrique, à lui remettre les livres et les biens de la paroisse.

M. Camus lui a répondu en émettant des doutes sur la légalité de l'association cultuelle, qui a conservé l'abbé Hutin comme curé après que l'évêque de Verdun l'a eu suspendu de ses fonctions.

AU VATICAN

Londres, 28—Le correspondant du "Telegraph" à Rome dit qu'une grande animosité existe à l'égard du cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat au Vatican. Il ajoute qu'un mouvement s'organise pour provoquer la retraite de ce prélat, dans l'espoir d'arriver à une entente avec la France. Mais comme le pape tient beaucoup à lui, il est à craindre que tous les efforts pour le renverser échouent.

OPINION DE JOURNAUX

Paris, 28. — Le "Radical" demande au gouvernement d'agir avec sang-froid et d'éviter tout ce qui peut ressembler à une persécution :

LE "GIL BLAS"

conseille au gouvernement de ne pas tomber dans le piège de la papauté et d'éviter par tous les moyens les dissensions civiles :

"Cette circonspection s'explique d'autant mieux que la résistance à la loi nouvelle est l'œuvre non des catholiques de France, mais du Vatican. M. Briand nous a accoutumés de sa part à un doigté si habile, que l'opinion compte sur lui pour déjouer cette tentative sournoise, qui ne repose d'ailleurs, que sur la force d'inertie. Le passage est évidemment difficile, mais le tact de M. Briand, uni à l'énergie de M. Clémenceau, permettront de le franchir sans orage ni tempête. Il ne faut pas qu'on puisse dire dans le monde qu'en France on ferme les églises. Ce serait d'un effet nuisible, qui atteindrait fâcheusement le bon renom de la république française".

En revanche, les autres

POURNAUX DE GAUCHE

demandent au gouvernement de se montrer sévère à l'égard des cléricaux en révolte. Aux concessions, aux désirs de paix, les curés répondent par un cri de guerre, dit l'"Aurore", nous voilà en pleine bataille.

Il est inadmissible pour la

"PETITE REPUBLIQUE"

qu'un souverain étranger délie de leur devoir d'obéissance un certain nombre de citoyens français :

"Ces choses-là aujourd'hui n'effraient plus personne, ajoute la "Petite République". Seulement, Pie X fait jouer gros jeu à ses adeptes. A méconnaître la loi sur l'ordre d'un souverain étranger, ses prêtres s'exposent à être considérés comme étant à son service, et ayant par cela même perdu la qualité de Français. C'est un gros risque à courir.

LE GAULOIS

Le "Gaulois" déclare préférer l'Eglise traitée en ennemie à l'Eglise avilie :

"Nous croyons fermement que la foi grandira en raison des épreuves imposées à ses ministres, dit M. Arthur Meyer. Mais s'il en était autrement, si la république de M. Clémenceau, comme celle des terroristes, devait avoir raison de l'Eglise, nous souhaitons qu'elle succombe noblement sans rien céder d'elle-même. Comme César au sénat de Rome, qu'elle reçoive debout les coups qui la meurtriront. Mais qu'elle ne se jette pas sur sa propre épée, comme Brutus, pour se suicider. Nous sommes assurés désormais qu'elle ne s'abaissera pas comme l'Eglise constitutionnelle de la première république.

L'EGLISE EST ETERNELLE ! DONC, ELLE SAIT ATTENDRE. ELLE A VU HENRI D'ALLEMAGNE A CANOSSA, BISMARCK A BERLIN. QUI SAIT SI ELLE NE VERRA PAS QUELQUE JOUR A ROME M. COMBES, A DEFAUT DE M. BRIAND ?"

LE "SOLEIL"

se demande à quoi aboutira l'expérience matérialiste de la séparation sur le corps social :

"A un retour fatal aux barbaries primitives, répond l'organe du duc d'Orléans ; au nivellement des esprits et à l'écrasement des consciences. Si le système dure, ce sera avant peu le lamentable effondrement d'une nation et d'une race qui expieront cruellement la confiance aveugle et coupable qu'elles auront accordée aux hommes de proie et aux agents de police qui les exploitent, oppriment et déshonorent."

Pour les bonapartistes de

"L'AUTORITE",

la guerre religieuse commence :

"La lutte contre les catholiques prend tout à coup des proportions inattendues. Après le vol, l'amende, la prison et l'exil, ce sera le massacre dans les églises. Mais, malgré M. Briand, la France restera catholique."

M. EDOUARD DRUMONT,

dans la "Libre Parole," se lamente sur la veulerie des catholiques qui vont à leurs plaisirs habituels, et dépensent sans compter dans la rue de la Paix, au moment où l'on veut les empêcher de célébrer leur culte sous peine d'amende :

"La feuille de location des théâtres, le jour où l'on dira à Paris la dernière messe, sera un document précieux pour l'avenir, dit M. Drumont. Il vaut mieux, d'ailleurs, ne pas aborder ces sujets, cela fait de la peine à de braves religieux, qui vous disent qu'ils n'y peuvent rien, et cela vous nuirait dans les milieux distingués."

AU GRAND ORIENT

Paris, 28.—Il y a eu des désordres sérieux, la nuit dernière aux quartiers généraux du Grand Orient de France. La police a dû disperser une foule de catholiques, qui avaient forcé l'entrée de l'édifice maçonnique, exprimant leur intention d'empêcher l'accomplissement de certaines formalités maçonniques. Un certain nombre de ces manifestants avaient, au préalable, fait à la Préfecture de police, la déclaration légale de leur intention d'avoir une assemblée publique. Les catholiques donnent comme argument que les assemblées des Francs-Maçons tombent sous la loi des associations et doivent être précédées de la déclaration préalable.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Occupe le neuvième rang parmi les chemins de fer du continent américain.

Voici la liste officielle des chemins de fer des Etats-Unis et du Canada, dont les recettes brutes ont dépassé $50,000,000 pour l'exercice financier expirant le 30 juin 1906 :

Pennsylvanie	$133,921,992
Southern Pacific	105,619,113
New-York Central	86,095,602
Reading	81,622,666
Atchison et Santa Fe	78,044,347
Baltimore et Ohio	77,392,056
Chicago et Burlington	74,146,670
Union Pacific	67,281,542
Canadian Pacific	63,639,205
Chicago et Northwest	63,481,578
Northern Pacific	61,223,475
Chicago et St-Paul	55,423,053
Southern	53,641,439
New-York et New Haven	52,984,322
Illinois Central	51,636,405
Great Northern	51,276,280
Rock Island	51,237,858
Erie	51,002,634

Comme on le voit, le Canadien Pacifique occupe le neuvième rang. Il est bon d'ajouter que, durant l'année écoulée, cette compagnie a tenu constamment la tête de la liste pour l'augmentation par cent des recettes.

UN VOL A ST-LOUIS

Un petit vol avec effraction a été commis la nuit dernière chez M. M. Brunet, boucher, et Hamilton, épicier rue Fairmount, ville Saint-Louis. Ces deux établissements sont voisins. On s'est introduit par chez M. Brunet en forçant deux portes. On prit là une dinde. Chez Hamilton, on compléta le menu en emportant des bonbons et autres douceurs très prisées en ces temps-ci. Vers la même heure, les constables Chevalier et Brisebois patrouillaient, rue St-Urbain, dans les environs de la rue Fairmount. Ils virent trois individus qui tournaient le coin en courant. Ils leur donnèrent la chasse. Chevalier en attrapa un, mais les deux autres s'esquivèrent. Le prisonnier donna le nom de Fred. Léveillé, 20 ans. On trouva sur lui, un diamant à couper les vitres, une boîte de gomme à mâcher, et divers autres articles qu'on ne trouve généralement pas dans la poche d'un homme. Il fut traduit devant le recorder et accusé de vagabondage. Sur ce chef il fut condamné à huit jours de prison.

On demanda au magistrat d'émettre un mandat pour vol contre lui et ses supposés complices dont l'un est connu, mais le recorder refusa sous prétexte qu'il n'avait pas juridiction.

Les mêmes constables ont trouvé l'établissement de la Y. M. C. A. rue St-Viateur ouvert. Ils en avertirent le gardien qui dormait comme un bienheureux.

PARDESSUS DE DRAP

Ce département est sous le contrôle de tailleurs experts dans l'art de tailler et d'ajuster. S'il vous faut un beau pardessus de drap garni de fourrure, voyez notre assortiment et nos prix.

CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est,
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

A DELORIMIER

Le conseiller Médéric Lacombe, président de la commission des Incendies, a voulu, hier soir, faire l'essai du nouveau système d'alarme et juger par lui-même de la promptitude de la brigade à répondre à un appel. Vers sept heures et demie, il sonna une alarme à la boîte 15, coin des rues Papineau et Mont-Royal. Il était avec deux citoyens de Delorimier qui montre en main constatèrent que les pompiers, sous la conduite du sous-chef Tremblay, étaient sur les lieux trois minutes et demie après que le mécanisme eût été mis en mouvement. Le président a félicité la brigade de ce fait.

— Un pigeon voyageur est allé se réfugier hier après-midi, chez une dame Fourmeaux, rue Parthenais. Il portait à la patte un anneau portant l'inscription suivante : M. P. A., 1906, 652. Il a été remis au poste de police.

INVITATION

Nous vous invitons cordialement à visiter notre assortiment de pardessus doublés et garnis de fourrures. Vous trouverez la grandeur qu'il vous faut. Nos prix conviennent à toutes les bourses, minimes comme bien garnies.

CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est,
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

BANQUET A ST-JEAN

Un banquet libéral a eu lieu à St-Jean, hier soir.

L'hon. M. Emmerson, qui affirme bien savoir ce qu'il dit, a déclaré qu'il n'y aurait pas d'élections à courte échéance.

Les échéances: les échéances ! ! C'est vague, incertain ! Leur durée dépend de ceci, de cela, d'une foule de circonstances que des ministres ne sont pas obligés de confier à toute le monde par procès verbal.

L'hon. M Blair a assisté à la démonstration. M. McLellan, avocat et l'un des chefs du parti libéral, lui a lancé une apostrophe cruelle, en lui disant que les libéraux étaient heureux de le voir revenu dans leurs rangs.

"Je n'ai jamais abandonné le parti libéral" a répliqué sur le champ, M. Blair.

L'ancien ministre des chemins de fer a annoncé que si une division électorale croyait devoir réclamer ses services, il les mettrait à sa disposition.

FAUSSE ALARME

Une fausse alarme a amené, ce matin, les pompiers à l'établissement MacDonald, rue Ontario est, entre les rues Iberville et Dufresne.

Une défectuosité dans le système automatique a été cause qu'une alarme a été sonnée sans raison.

M. James Ferns, du département des alarmes, dit que ces systèmes automatiques pèchent trop souvent et qu'il faudra remédier aux inconvénients qu'ils causent en les faisant disparaître.

Champagne Veuve Clicquot

LE DINER DU JOUR DE L'AN SERAIT INCOMPLET SANS UN BON VERRE DE VIEUX VIN

Scotch Whisky Greer's O.V.H.

RAYMOND FRERES

395 BOULEVARD ST-LAURENT,

Tél. Bell Est 3381-3382. *Marchands 89.*

LE BON ENDROIT POPULAIRE POUR LES BONS VIEUX VINS

Nous avons dans nos caves le plus grand assortiment des grands crûs de l'étranger. Nous offrons aux connaisseurs les meilleures marques de l'univers et nous garantissons la réelle valeur de tous nos vins et de toutes nos liqueurs. Nous recommandons particulièrement nos vins de Bordeaux, ***domaine Tivoli,*** provenant des grands crûs de la Maison J. Prom & Cie, qui alimentent les célèbres caves Félix Potin & Cie, de Paris, dont le débit s'élève chaque jour à plus de 20,000 bouteilles.

VIN de BORDEAUX-Domaine Tivoli

VINS ROUGES

DOMAINE TIVOLI	En caisse.
Bon Bourgeois, la caisse de 12 bouteilles.	$3.00
Saint-Julien, la caisse de 12 bouteilles.	4.00
Saint-Estèphe, la caisse de 12 bouteilles.	4.75
Pomerol, la caisse de 12 bouteilles.	5.00
Saint-Emilion, la caisse de 12 bouteilles.	5.50
Château Lafrance.	6.00
Bon Bourgeois (non encaissé), 12 bouteilles.	2.75
Saint-Julien (non encaissé), 12 bouteilles.	3.75

VINS BLANCS

DOMAINE TIVOLI.	En caisse.
Sauterne, la caisse de 12 bouteilles.	$4.00
Sauterne, non encaissé, 12 bouteilles.	3.75
Barsac, la caisse de 12 bouteilles.	5.50
Haut Sauterne, la caisse de 12 bouteilles.	6.00

En caisse de 24 demi-bouteilles, 75 cts de plus.

Maison PIERRE PONNELLE, Beaune.

BOURGOGNES ROUGES

Macon, la caisse de 12 bouteilles.	$6.00
Beaujolais, la caisse de 12 bouteilles.	6.00
Moulin à vent, la caisse de 12 bouteilles.	7.00
Beaune, la caisse de 12 bouteilles.	8.00
Pommard, la caisse de 12 bouteilles.	8.50
Volnay, la caisse de 12 bouteilles.	9.00
Nuits, la caisse de 12 bouteilles.	10.00
Corton, la caisse de 12 bouteilles.	11.50
Chambertin, la caisse de 12 bouteilles.	12.50

BOURGOGNES BLANCS.	Pierre Ponnelle, Beaune
Chablis, la caisse de 12 bouteilles.	$7.50
En caisse de 24 demi-bouteilles, en plus.	0.75

Aussi un assortiment complet de Bourgognes Mousseux.

Nous invitons tout spécialement les connaisseurs à venir se rendre compte de notre grand assortiment de boissons en fûts tels que Vin de Port, Vin Sherry, Vin de Messe, Vin d'Espagne, Madère, Malaga, Brandy, Scotch, Rhum, Gin, Rye Whisky, etc., etc. Une dégustation de ces lignes vous convaincra de notre grande supériorité sur nos compétiteurs.

COGNAC (BRANDY) GRANDE FINE CHAMPAGNE

Les Deux Favoris de Tous les Connaisseurs.

J. DUPONT & CIE ET B. LEON CROIZET

J. DUPONT & CIE.

J. DUPONT ET CIE, Cognac.	La bouteille.
Brandy, J. Dupont et Cie, 1 grappe.	$0.90
Brandy, J. Dupont et Cie, 1 Etoile.	1.00
Brandy, J. Dupont et Cie, 2 Etoiles.	1.10
Brandy, J. Dupont et Cie, 3 Etoiles.	1.25
Brandy, J. Dupont et Cie, V. O. Spécial.	1.40
Brandy, J. Dupont et Cie, V. S. O. P.	1.50
Brandy, J. Dupont et Cie. 1850.	1.75

B. LEON CROIZET.

	La bouteille.
Brandy, B. Léon Croizet, 1 grappe.	$0.90
Brandy, B. Léon Croizet, 1 Etoile.	1.00
Brandy, B. Léon Croizet, 2 Etoiles.	1.10
Brandy, B. Léon Croizet, 3 Etoiles.	1.25
Brandy, B. Léon Croizet, V. O.	1.50
Brandy, B. Léon Croizet, V. S. O. P.	1.75
Brandy, B. Léon Croizet, Château Saint-Même.	2.25
Brandy, B. Léon Croizet, Château Flaville.	3.50
Brandy, B. Léon Croizet, Fine Champagne, récolte 1830.	6.00

Nous avons aussi un assortiment complet de toutes les autres marques, mais nous recommandons particulièrement à nos clients les marques Dupont et Croizet ci-dessus mentionnées.

CHAMPAGNE ! CHAMPAGNE !

Le champagne est le Nectar des dieux. C'est la boisson de toutes les fêtes et spécialement celle du Jour de l'An. Nos marques sont à la portée de toutes les bourses et la qualité ne le cède en rien aux autres concurrents.

	Pintes.	Chopines
Veuve Clicquot, sec.	$2.50	$1.35
Veuve Clicquot, brut.	3.00	1.75
Robert Boucher.	2.00	1.10
Robert Boucher, 1-2 chopine 50 cents (Job).		
Pommery.	2.50	1.50

	Pintes.	Chopines.
Mumm, prix.	$2.50	$1.35
White Seal.	2.50	1.35
R. de Veslud.	1.75	1.00
Veuve Chomedy.	1.15	60
Tisane, Champagne Potin.	1.25 et 75c	

VINS du RHIN et de la MOSELLE

Nous avons toujours dans nos caves un assortiment complet de Vins de la Moselle et du Rhin, de la célèbre maison Ed. Saarbach, de Mayence, tels que Sparkling Hock, Sparkling Moselle, Still Hock, Still Moselle, etc., etc., et nous invitons nos clients à en faire l'essai à l'occasion des fêtes.

LIQUEURS ! LIQUEURS !

Nous avons toujours en main un assortiment complet de liqueurs françaises importées, spécialement celles de la célèbre Maison Potin, dont nous citons quelques lignes spéciales :

FELIX POTIN et Cie, LIQUEURS, Paris.	La bouteille.
Curaçao, Orange, litre.	$1.25
Curaçao, Blanc, litre.	$1.25
Crème de Menthe, verte.	$1.25
Crème de cacao.	$1.25
Crème de cassis.	$1.25
Crème de moka.	$1.25
Crème de noyau.	$1.25
Anisette.	$1.25
Kirsch.	$1.25
Kumel, sec.	$1.10
Kumel, dry.	$1.25

	La bouteille.
Maraschino.	$1.40
Cherry Brandy.	$1.25
Conventine.	$1.25
Eau-de-vie Dantzic.	$1.25

	Chopines.	Pintes.
Benedictine.	$0.90	$1.75
Chartreuse véritable Garnier, jaune.	1.50	2.60
Chartreuse véritable Garnier, verte.	1.75	3.00
N'importe quoi.		$1.25
Fine Prunelle au Cognac.		1.40

BONBONS ! BONBONS !

Assortiment complet de bonbonnières des célèbres maisons Cadbury et Fry.... depuis 10c à $5.00 chaque. Bonbons ordinaires à la livre 8 cents à 60 cents la livre, aussi Dragées et Bonbons, etc., de la maison Félix Potin, Paris.

EPICERIES DE CHOIX

N'oubliez pas que nous avons teujours en mains les plus hautes marques d'épiceries de choix. Nous avons un assortiment complet de Conserves, Biscuits et autres produits importés d'Europe.

Donnez-nous votre commande dès aujourd'hui, si vous voulez éviter l'encombrement et les retards incontrolables. Nos voitures de distribution vont dans toutes les parties de la ville. Venez ou téléphonez. Nous donnons une attention spéciale aux ordres reçus par téléphone.

BIERE SCHLITZ

RAYMOND FRERES,
395 Boulevard Saint-Laurent.
TEL. BELL EST 3381. TEL. BELL EST 3382. MARCHANDS 89.

Eau White Rock

OVIDE DUPUIS

MARCHAND-EPICIER

Coin DeMontigny et Sanguinet.

Téléphone Bell, Est 2215,

LISTE DE PRIX SPECIAUX POUR VOTRE MARCHÉ DES FETES

BRANDY

Brandy Monac & Co	$ 50
Brandy Louis Henny & Fils	65
Brandy Guimond & Fils	75
Brandy Jas. Morrissy & Co	90
Brandy Chateaubel	90
Brandy Jules Robin	90
Brandy P. Frappin & Cie.	90
Brandy Chas. Jobit & Cie	90

Plusieurs autres marques variant de 15c, 90c, $1.00, $1.15, $1.25, $1.50, $1.75, $2.50, $3.00.

Brandy à la mesure, 50c et 60c la chopine.

SCOTCH

Scotch, Bouteille, valant 75 cents, pour	55
Scotch, Bouteille, valant 90 cents, pour	75
Scotch, pinte Imp., valant $1.00, pour	80

Autres marques à 90c, $1, $1.25, $1.50, $2.50.

Scotch à la mesure, 50c et 60c la chopine.

RYE

Rye, Bouteille	35
Rye, Flask 1 chopine Imp	35 et 40
Rye Maple Leaf	45
Rye Maple Leaf, 1 pinte Imp	75
Rye, Flask spécial	25
Rye, mesure, 1 chopine	30

VINS PORT

Bouteille, 1 litre, spécial	25
Vin de Port en cruche de 1 pinte	35

Vin Port, qualité supérieure, la bouteille, 35c, 50c, 75c, $1.00 et $1.25.

Vin Port, en cruche de 1 litre, importé	$1.00
Vin Port, en cruche de 1-2 litre, importé	60
Vin Port, 1 gallon, première qualité	85

Vin Port, qualité extra, le gallon, $1.50, $2.00, $3.00 et $4.00.

CLARET

Vin Claret importé, spécial 20c la bouteille, la douzaine ... $2.25

Vin Claret importé, spécial 25c la bouteille, la douzaine ... 2.50

Autres marques à 35c, 50c et 75c

SHERRY

Vin Sherry, bouteille	25
Vin Sherry, bonne qualité, 50c, 75c, $1.00 et	$1.25
Vin Sherry, cruche 1 litre, importé	$1.00
Vin Sherry, cruche 1-2 litre importé	60
Vin Sherry, le gallon, $1.60, $2, $3 et $4.	

GIN

Gin DeKuyper, gros flacon	$0.85
Gin DeKuyper, moyen flacon	55
Gin DeKuyper, poney	25
Gin Red Cross, gros flacon	80
Gin Red Cross, moyen flacon	55
Gin Red Cross poney	25
Gin importé, gros flacon	75
Gin importé, moyen flacon	45
Gin importé, flask chopine	25
Old Tom, bouteille valant 75 cents, pour	50
Booth Old Tom Gin, bouteille	75
Woods Old Tom Gin, bouteille	50
Plymouth Gin, bouteille	75
Gordon Dry Gin, bouteille	75
London Dry Gin, bouteille	75

EPICERIES

Beurre, crémerie, choix	29
Beurre par 5 livres	28
Beurre Dairy	24
Beurre à pâte	22
Oeufs frais garantis	28
Oeufs No 1	24
Sacs de fleur, 10 lbs	25
Sacs de fleur Ogilvie, 7 lbs	25
Sacs de fleur Ogilvie 25 lbs	75
Cornichons, 10c la bouteille, 3 pour	25
Patates, 20c le quart; à la poche	85
Pommes fameuses extra belles, cette semaine seulement, le quart	45
Pommes Spies, Greening Russett, aux plus bas prix	
Raisin Malaga, extra beau, la livre	15
Oranges, la douzaine, 12c, 15c, 20c, 25c et 30c.	
Citrons, les meilleurs, la douzaine	20

Toutes les commandes sont livrées sans retard et dans toutes les parties de la ville. Les commandes par téléphone reçoivent toujours une attention spéciale.

PETITES ANNONCES

Il est très sage d'acheter tout ce qui peut améliorer vos affaires. Une Petite Annonce dans "La Patrie" augmentera votre commerce.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees

--DE--

"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Agents Demandés

LA PROVIDENCE, assurance contre le feu, demande des agents actifs pour les villes et la campagne. Commission généreuse. S'adresser à L. A. Picard, 52 Saint-Jacques, Montréal. 233-26

ON DEMANDE des agents pour Montréal et la province, pour représenter la Montreal Life & Aid Ass., assurance vie et accidents, ainsi autres plans nouveaux. S'adresser à N. C. Lalonde, directeur-gérant, 40 rue Hospital, Chambre 33. 256-6

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 218-jno

EMPLOI DEMANDE— Couple marié arrivant de France, le mari valet de chambres, maître d'hôtel, demande place dans maison privée ou hôtel. La femme connaissant bien la couture, demande de l'ouvrage chez elle. 180a St-Hubert. Bonnes références. 257-3

Hommes, Garçons, demandés

CHAUFFEUR—On demande un chauffeur pour la nuit, ainsi qu'un électricien. S'adresser Montreal Stock Yards Abattoirs. 258-2

COMMIS épicier demandé ayant bonne expérience, immédiatement. S'adresser 20 Lagauchetière Ouest. 258-2

COMMIS — On demande immédiatement un commis de bar à l'Oriental Café, 13 Ste-Catherine Ouest. 258-2

COMMIS expérimenté demandé immédiatement pour une épicerie. Références. 319 rue St-Antoine. 258-2

ELECTRICIENS — On demande des électriciens chez J. A. St-Amour, 1175 Huntley, Boulevard Saint-Denis. Tél. Bell Est 3482. 258-2

FINISSEURS — On demande des finisseurs, tourneurs de bouts, faufileurs et presseurs d'habits. S'adresser à Murray et Michaud, édifice Mont-Royal, angle Mont-Royal et St-Laurent. 258-2

FORGERON — On demande un bon forgeron voiturier, aussi un homme à bois, pour voitures. S'adresser 612 Lagauchetière Est. 258-2

FITTERS dans toutes les parties de la chaussure demandés, dans la salle du cuir à semelles. Emploi permanent. The Ames Holden and Co., 49 carré Victoria. 258-2

FERBLANTIERS.—On demande des ferblantiers et des poseurs d'appareils de chauffage. S'adresser aux usines du C. P. R., Augus ou Hochelaga. 253-6

FORGERON - VOITURIER — On demande un forgeron et un voiturier pour voitures fines. On paiera de bons gages. S'adresser à Azarie Payette, Varennes, Qué. 22-27-29

GARCON.—On demande un garçon connaissant bien les rues de la ville. S'adresser immédiatement au gérant, 77 St-Jacques. 249-jno

GARÇON. — On demande un garçon de bureau, sachant la clavigraphie et l'anglais. S'adresser à J. J. Beauchamp, avocat, 66 Notre-Dame Est. 255-3

GARCON—On demande un garçon connaissant bien les rues de la ville. S'adresser immédiatement au gérant, 77 St-Jacques 255—2

JEUNE HOMME — Jeune homme demandé pour travailler dans une épicerie. S'adresser à U. Corbeil, Sault au Récollet. 257-3

JEUNE HOMME demandé pour bureau d'assurance, bonne perspective d'avenir. Devra parler les deux langues. S'adresser par lettre à Evans et Johnson, 83 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 258-2

JEUNES GENS — Des jeunes gens honnêtes trouveront excellente pension avec chambres, à très bon marché. Maison spéciale pour commis et jeunes employés qui gagnent peu. Maison Ste-Marthe, 75 St-Urbain. 258-2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général. S'adresser au Café Dupéré, 17 Côte St-Lambert. 258-2

JEUNES GENS—On demande des jeunes gens. S'adresser à J. Christin Cie., 149 Sanguinet. 258-2

JEUNE HOMME—On demande un jeune homme d'environ 20 ans, pour aider dans un entrepôt de provisions en gros. S'adresser 594 rue St-Paul. 258-2

JEUNE HOMME—On demande un jeune homme pour "puncher les boxtoes" d'expérience préféré. S'adresser Dominion Dye, 114 Delorimier. 258-2

JEUNE HOMME demandé pour aider à garnir les vêtements de messieurs de préférence un ayant un peu d'expérience. The Boas-Felsen Co., 40 rue St-Antoine. 258-2

Hommes, Garçons, demandés

MARGEUR de premier ordre demandé pour presse Gordon. S'adresser à Canada Tag and Label Printing Co., Ltd., 309 rue Notre-Dame Ouest.

MENUISIERS — On demande des menuisiers - charpentiers. S'adresser Jos. Prévost, Sault Récollet, Qué. 253-6

NOUS avons besoin pour le bureau de commis ayant de l'expérience. Inutile de faire application sans pouvoir fournir les meilleures références. S'adresser par lettre à L. Chaput, Fils & Cie., Epiciers en gros. 256-4

ON DEMANDE des faiseurs de patrons. Des ouvriers de premier ordre pourront trouver un emploi permanent en s'adressant à la Canadian General Electric Co., Limited, Peterboro, Ont. 257-3

ON DEMANDE un "millwright" et un "framer", parlant l'anglais et le français préférés. S'adresser personnellement ou par lettre le 31 courant, au bureau de M. P. Davis, 31 Central Chambers, Ottawa, Ont. 274-4

PHOTOGRAPHE — On demande un photographe expérimenté ; bon retoucheur et bon finisseur, personne sobre exigée. Bons gages et position permanente. S'adresser immédiatement à J. A. Jarret, photographe, St-Hyacinthe, Qué. 258-2

SOLLICITEUR—On demande un homme ayant de l'expérience comme solliciteur et rédacteur d'annonces. S'adresser à LA PATRIE, au gérant du département des annonces. 255-jno

Femmes-filles demandées

FILLES. — On demande des opératrices pour travailler dans nos départements de vêtements blancs, de blouses et de chemises, et gagner les plus hauts salaires payés à Montréal. S'adresser No 10, rue Saint-Pierre. 218-1-janv.

JEUNE fille sténographe avec expérience pour faire correspondance et factures en français et anglais. The Montreal Biscuit, ave Brewster, St-Henri. 256-4

Servantes Demandées

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille habile pour les travaux généraux du ménage. Pas de lavage. Libre le soir, après dîner. S'adresser au No 66 Ave. Rosemount, Westmount. 256-3

ON DEMANDE une servante. S'adresser à 221 rue St-André. 258-1

SERVANTE.—On demande immédiatement une bonne servante générale. S'adresser à Madame E. Côté, 141 rue St-Antoine. 256-3

Chambres à Louer

CHAMBRE A LOUER—Deux jeunes gens trouveront chambre et pension, 969 Ste-Catherine-Est, troisième étage. 257-3

A Louer

A LOUER—Logement à louer, No 59 rue Dufferin, 5 chambres, près du Parc Lafontaine. S'adresser 6 rue Garnier. 258-3

A SOUS-LOUER, trois appartements : salon, salle à manger, chambre à coucher ; les meubles pour ces pièces seraient vendus à un prix raisonnable, le propriétaire quittant la ville. Situation centrale, poêle à gaz, chauffage par une fournaise Daisy. S'adresser au No. 60 rue des Conseillers de Ville, après deux heures et tous les soirs. 258-3

RAQUETTES A LOUER

25C pour une demi-journée, avec mocassins, ainsi que traînes sauvages, skis, costumes, etc. Tél. Up 1249 et 3921. James M. Smyth, 370 Dorchester, ouest, près Université. Ouvert le soir. 238-26

On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER — Chevaux, harnais, traîneaux et robe. Ceux qui ont des chevaux à vendre sont priés de nous les amener et nous pouvons faire des ventes satisfaisantes. Nous payons comptant ou avançons de l'argent sur consignations. Nous vendons par encan tous les jours à 2.30 p.m. et nous avons de bons acheteurs pour toute chose dans notre ligne qui est en vente. T. W. Foster & Co., 605 rue St-Paul, Encanteurs. 243-26

A Vendre

A VENDRE, deux beurreries de première classe. Pas d'opposition, Gros arrondissement. S'adresser à Marceau, Fortin & Fortin, Napierville. 254-6

A VENDRE — Deux couples dindes blancs, un couple jeunes paons, aussi Langshans noirs et blancs et un trio Faverolles. A. Archambault, Contrecœur. 257-3

A VENDRE, meubles, couchettes de fer et de cuivre, etc., comptant ou conditions faciles, chez F. Guibord et Cie., 924 Ste-Catherine, près Papineau. 255-6

A VENDRE.—Deux tables de pool et une table de bowling alley, avec tous leurs accessoires, complètes et comme neuves. Prix excessivement réduits et conditions faciles. S'adresser à A. Blondin et Cie., St-Hyacinthe. 253-7

A VENDRE. — Montres Waltham, venant d'arriver, une grosse de montres American Waltham, 7 pierres, garanties pour un an, avec joli boitier gravé, valant $9.00, tant qu'il en restera, seulement $5.95. Autres bijouteries à réduction. Léger L. Hardy, St-Basile, Qué. 254-6

A VENDRE—Boutique de Forgeron et emplacement, bien bâti. Grande clientèle payante. S'adresser de suite à H. Bousquet, La Présentation, Co. de St-Hyacinthe, Qué. Bon marché pour un prompt acheteur. 257-3

A VENDRE—Sacs de sel—une grande quantité, en parfait état. S'adresser au No 320 rue Craig-Est. 257-3

BOUTIQUE de forge à vendre, bonne clientèle, ouvrage pour deux hommes, cause de vente (santé). S'adresser Isaïe Adam, Ste-Angèle, Co. Rouville. 234-26

Meubles à Vendre

GRANDES réductions sur les meubles, poêles, couchettes, matelas, oreillers, 90c la paire ; gravures, miroirs et cadres, 25c en montant. Service de toilette de $1.35 à $3.50 ; traîneaux. James McAran, 28 carré Chaboillez.
5,7,01,13,15,18,20,22,23,24,26,29,31

MEUBLES-TAPIS

Conditions faciles. Prix défiant toute compétition. Sets de chambre, de salles, poêles, sideboards, tables, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, etc. La Cie Prince, 29 rue St-Laurent. 160-6ms

Combustibles à Vendre

COMBUSTIBLE A VENDRE A BON MARCHE

Coke, $4.75 la tonne, livré. Montreal Light, Heat & Power Co., Téléphone Est 3793. 205-jno

CHARBON ET BOIS à bonnes conditions. The Canada Coal Co., 1117 St-Antoine, coin St-Philippe, Montréal. Tél. Bell Westmount 1481. 245-26

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos

PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 17

P. D. RACINE, Epicier

1101 Ste-Catherine Est, coin Delorimier.

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

Pianos à Vendre

A VENDRE— Pianos. Voyez les bons marchés des fêtes en fait de pianos neufs et de seconde main, offerts par la Cie de pianos Leach, Ltée, 560 rue Ste-Catherine Ouest. 257-3

A VENDRE.—Voyez le stock de pianos Mason & Risch, et Bell reçu pour les fêtes par la Cie de pianos Leach Lt'e., 560 rue Ste-Catherine-Ouest, près Drummond. 573-3

A VENDRE—$185 comptant, achètent un piano droit presque neuf. La Cie de Pianos Leach Ltée., 560 rue Ste-Catherine-ouest, près Drummond. 257-3

A VENDRE—Voyez le stock de pianos Bell pour les fêtes, au magasin de meubles de N. G. Valiquette, 471 rue Ste-Catherine-Est, agence pour la Cie de Pianos Leach, Ltée. 257-3

A VENDRE—Procurez-vous un piano pour le Nouvel An, au magasin de la Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Ste-Catherine-ouest, près Drummond. 257-3

A VENDRE.—Très beau piano carré Gabler, 7¼ octaves, $145. Splendide piano carré Haines Bros., beau son, moulure serpentine, $147. Ces deux pianos, par paiements de $5.00 comptant et $1.00 par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest — près de la rue Peel. 258-3

A VENDRE.—Excellent piano carré Dunham, 7 octaves — beau son, $90.00. Conditions, $4.00 comptant et $1.00 par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest, près de la rue Peel. 258-3

A VENDRE.—Splendide piano droit Lindsay, Cabinet Grand, 7⅓ octaves, 3 pédales, moulure toute en fer xavs OIGJ¼s85 bgqthk tion, moins de 3 mois en usage. $251, payable, $10 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest, près de la rue Peel. 258-3

A VENDRE. — Magnifique piano Quarter Grand, du plus beau modèle. Employé moins d'une douzaine de fois. $650. Condition, $50 comptant et $20 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest, près de la rue Peel. 258-3

A VENDRE.—Un piano presque neuf, $175. Un pianiste automatique Chase et Baker presque neuf, $200. Un pianiste automatique Simplex neuf, $125.00. Tous ces instruments vendus par paiements de $15.00 comptant et $10 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest, près Peel. 258-3

A VENDRE.—Orgue Uxbridge, avec 10 jeux, arrière élevé ; beau son, $55. Excellent orgue Doherty avec 11 jeux et arrière élevé, beau son, $56.00. Orgue Bell avec 10 jeux et magnifique arrière élevé, joli son, $60. Tous ces instruments vendus par paiements de $4.00 comptant et 75c par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest, (près de la rue Peel). 258-3

Marchandises à Vendre

MAISON J. E. P. DAVIGNON—En prévision du froid, vous trouverez de très beaux poêles et de belles fournaises à des prix excessivement bas, en venant nous faire visite, vous ferez une économie de $2.00 ou $3.00 sur vos achats, et vous trouverez ce qu'il y a de mieux sur le marché, en fait de poêles en acier poêles en fonte et fournaises. Aussi une spécialité pour les réparations, chez J. E. P. Davignon, fabricant, 826 Ontario Est, succursale 1124 Boulevard St-Laurent. Tel. Bell Est 2021. Tel. March. 1557 et 2040. 208-jno.

CHAUSSURES ! CHAUSSURES !

Vente spéciale, chaussures dames et messieurs, aussi chaussures pour patins, réductions dans les pantoufles, etc. Sam. Mendelsohn, 1075 Ste-Catherine Est, près Delorimier. 239-23

Raquettes, Traines Sauvages

A vendre : Patins, Hockey, Traînes Sauvages, Traîneaux, coutellerie française, fabrique 32. R. N. Sévigny, plombier, 514 St-Jacques. Tel. Bell : Main 1624. 249-26

Capots-Chats

A vendre des capots chats, manteaux de mouton Perse, toutes sortes d'étoles et manchons, aucun prix raisonnable refusé. Venez examiner nos fourrures avant d'acheter ailleurs, R. Marks, 137 Craig-Est.
10,12,13,15,18,20,22,24,27,29
31,2,4,6,7,8,10

Chevaux et Voitures

A VENDRE.—Sleigh de promenade à 2 sièges. Lot de châssis anglais vitrés. Miroir 6 x 4. Fournaise, couchette, bureau, side board et chaises. S'adresser 296 Amherst.
18-20-22-25-27-29

A VENDRE — Chance exceptionnelle. Cheval à vendre, très bon marché. S'adresser J. A. Perreault & Cie., 40 rue Plessis. 257-3

A VENDRE—Carriole de charretier, aussi berlot, tous de seconde main. S'adresser à Denis Lebeau, coin Logan et Visitation. 27-29-31.

A VENDRE par encan chaque jour, à 2.30 p.m., chevaux, harnais, traîneaux et robes. Ventes privées en tout temps. Essai de 24 heures accordé et satisfaction garantie. Unichoix parmi 50 à 75 chevaux, toujours en mains. Assortiment considérable en main de traîneaux, robes et harnais neufs et d'occasion. T. W. Foster & Co encanteurs, 605, rue St-Paul. 243-26

SLEIGHS A VENDRE

Cutter, Berlots et Sleighs d'épiciers neufs ; aussi Berlot et Sleighs d'occasion, vendra à sacrifice. L. VAILLANCOURT, 72 rue St-Louis près de la rue Bonsecours. 256-22

Perdu

PERDU — Breloque et chaîne en or avec initiales, mercredi soir, entre la gare de la rue Windsor et le square St-Louis. Récompense généreuse à qui les rapportera à 85 Mackay. 157-3

Proprietés à Vendre

A VENDRE à Delorimier, une maison en bois et brique, gaz, w.c. et bain. Revenu $57.00 par mois. S'adresser au No 1253 rue des Erables, village Delorimier. 258-6

PROPRIETE A VENDRE — Un coin d'avenir, coin rue Drolet et Carrières, magasin et trois logements, façade en pierre, terrain 58 x 74. Loyer $432. S'adresser immédiatement au propriétaire sur les lieux. 254-6

PROPRIETES A VENDRE—Un vrai bon marché, Nos 190 et 192 rue Wolfe, près Dorchester, trois logements, terrain 26 x 80. Prix, $2,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest.

Hochelaga, un beau placement, Nos 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 Notre-Dame Est, près Désery, six magnifiques plain-pieds, propriété neuve. Prix, $9,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 254-6

PROPRIETE A VENDRE — A vendre — Maison de commerce pour épicerie. Conditions faciles. S'adresser N. Leclair, 874 Sanguinet. Tél. Bell Est 904. 254-6

PROPRIETES A VENDRE PAR MASTAI PAGNUELO, 97 St-Jacques. Main 279. Est 3630.

$35,000.00.—Park Ave., magnifique pâté de cinq cottages, 2 étages, pierre et brique solide. 11 chambres chacun.

$29,000.00.—Sherbrooke Est, entre Laval Ave. et St-Laurent, pâté de maisons en pierre et brique solide. Couverture double, gaz et électricité. Placement superbe pour succession.

$9,500.00.—Cottage, rue Sherbrooke, près St-Denis, pierre et brique solide, 10 chambres, gaz et électricité.

$12,500.00.—St-Denis, entre Carré St-Louis et Sherbrooke, 2 logements superbement finis à l'intérieur et à l'extérieur.

$7,000.00.—St-Urbain, entre Marie-Anne et Rachel, 3 flats. Site idéal pour l'été.

$13,500.00.—Selby, Westmount, 2 maisons à 3 flats chacune. Couverture double, neuve de l'été dernier, avec garantie de dix ans.

$7,500.00.—Ave. Dument, entre Sherbrooke et Ontario. Loyer, de $828.00. Couverture double de cet été, avec garantie écrite de quinze ans. Chance exceptionnelle.

$60,000.00 de lots vacants, situés rue Sherbrooke, St-Hubert, Park Ave., Chemin Ste-Catherine, Outremont, chemin du Cimetière et Avenue Pagnuelo à Outremont.

Paiements faciles offerts aux acheteurs.
MASTAI PAGNUELO, 97 ST-JACQUES. 158-3

AHUNTSIC

Plusieurs lots à vendre, situés sur la Rivière des Prairies, près du couvent du Sacré-Cœur, proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux en construction. S'adresser à l'hôtel Péloquin, tous les jours. Conditions faciles. Tél E.. 4711, sonnez 2 coups. 195-jno

Argent a Prêter

ARGENT A PRETER — J'escompte les billets à intérêt légal, depuis $10 en montant ; aussi prêts sur immeubles négociés sur première hypothèque. Chas. Campbell, chambre 18, No. 112 St-Jacques. 258-6

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 239-26

$200,000 à prêter et à placer en achats d'immeubles ; quiconque désire emprunter ou vendre sa propriété, s'adresser à R. Dalbec, régisseur d'immeubles, 58 St-Jacques. 237-26

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie ; paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

ARGENT

à prêter par gros et petit montant, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc. TRANSACTIONS SUR PAWN-TICKETS.

J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes.
4,6,7,11,13,15,18,20,22,25,27,29

ARGENT — Prêts hypothéquaires par gros et petits montants, à 5 et 6 pour cent. S'adresser J. A. Théorest, 74 St-Gabriel, Montréal. Tel. Bell Main 424.
10,13,15,18,20,22,25,27,29,31,2,5,8

$20,000 A PRETER en première hypothèque, sur propriétés de la Cité de Montréal et des banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes.
10,12,15,18,20,22,24,26,29,31,2,4,6

ARGENT A PRETER

......SUR....

EFFETS DE MENAGE SANS AVOIR A LES DEMENAGER :: :: ::

Nous négocions des prêts pour personnes qui ont des effets de ménage, pianos, chevaux et voitures, ou toute propriété personnelle.

On ne charge rien à l'avance et on ne charge rien du tout si le prêt n'est pas fait.

Nous vous donnons une déclaration écrite montrant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir de malentendu. Toutes demandes sont confidentielles, et des procédés courtois et polis vous sont assurés.

THE BORROWERS AGENCY, LIMITED
206 EDIFICE NEW-YORK LIFE
SQUARE DE LA PLACE D'ARMES
243-jno

Cartes Postales Illustrées

CARTES POSTALES
L'ORIGINAL
GROS ET DETAIL
30 et 32 EST STE-CATHERINE,
En face du Théâtre Français.

Ayant résolu de tenir constamment un gros assortiment de cartes postales nous sommes en état de remplir les commandes de gros et de détail le même jour qu'elles seront reçues.

Nous venons de recevoir les cartes de Noël et du Jour de l'An — 1 paquet comprenant une grosse de ce genre 144 cartes seront expédiées par la malle sur réception de $2.25.

Prix spéciaux par quantité de 1,000 à 10,000 cartes.

Compagnie de Cartes Postales Internationale
27, 29 et 31 rue St-Jacques, Montréal. 228,-jno

CALENDRIERS DE FANTAISIE POUR 1907

Comprenant 30 magnifiques dessins différents en 10 couleurs, relief et or, 35 et 75 cts la douzaine franco, pouvant être détaillés facilement à 5 et 10 cts chaque. Aussi cartes postales de tous genres.

LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION
60 rue Notre-Dame Est. Montréal
176-jno—P et C.

1907--CARTES--1907

Ça vous paiera de m'envoyer 25c pour 12 cartes 1907. Oriental Post Cards Co., 207 Boulevard St-Laurent, Montréal. 235-26

J. E. P. Lacombe

CARTES POSTALES

Cartes, Noel et nouvel an, à 10c, 25c, 50c, 70c, 90c, $1.00 doz. Venez ou envoyez votre commande par la malle, satisfaction assurée. Vu le grand nombre de commandes reçues chaque jour, aucune, moins de 25c, ne sera considérée. 802 Ste-Catherine Est. 257-6

CARTES POSTALES

300 cartes postales illustrées comiques et fantaisie avec un album de 100 cartes et deux jolies calendriers pour 1907, le tout pour $1.00 d'aujourd'hui à 15 jours. Adressez vos commandes par la malle à "La Carte Postale Française" Bte de Poste No. 34, Ville St-Louis, près Montréal, Qué. 256-2

Cartes du Jour de l'An

Pour 25 cents, je vous en envoie une douzaine. The American Post Card, 218 rue St-Laurent, Montréal. 251-6

CARTES POSTALES ILLUSTREES. Le plus bel assortiment de cartes de toutes sortes, Nouvel An, etc., depuis 15c la douzaine, assorties ; cartes avec cheveux, 6c chaque. Ecrivez de suite à Léger L. Hardy, St-Basile, Qué. 254-7

Divers

POUR le nouvel an, grand occasion de vous procurer vos achats de chaussures. LE MAGASIN ROUGE, a toujours un assortiment complet, No. 933 Ste-Catherine Est. 255-6

JOURNAL DU BON MARCHE—Veau, derrière, 8c, devant 5c ; rôti porc frais, 11c ; ronde steak, 10c ; roast beef, 7c, 8c ; lard salé, 10c ; saucisses, 3 lbs., 2 c ; viande hachée, 3 lbs., 25c tête cochon, 4c ; steak, h. côté., 3 lbs. 20c ; poitrine, 6c et 7c ; fesse de veau, 10c ; œufs extra, 24c ; beurre, choix, 26c ; jarret bœuf, 5c ; beaux dindes, 8c et 11c lk., très gras, volailles, etc. O. Charpentier, 660 Ste-Catherine Est, voisin Théâtre National.
15,17,19,20,31

HOROSCOPE.—Mlle Armand est encore 400 St-Jacques, de 9 a.m. à 9 p.m. Vous dira le nom et l'âge de votre futur mari ou femme. Prix, 25c et 50c. 250-12

FOURRURES

A vendre : Manteaux de Mouton de Perse, garniture de vison, $60.00 à $115.00. Capots de chat $30.000 à 50. Etoles et Manchons, etc. S'adresser à 627 Notre-Dame-Ouest près McCord. 255-6

MELLE V. PATENAUDE

IMPORTATRICE de modes européennes, étale dans le moment un choix tout spécial de chapeaux de fourrures, au No 419 rue Notre-Dame Ouest. Montréal. 244-26

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti de première classe.

C. A. ROBINSON.—A l'occasion de Noel et du Jour de l'An, un assortiment complet, montre, bagues, tous genres bijoux, à des prix modérés. Une visite est sollicitée. 546 Mont-Royal, près St-Denis. 244-15-22-29

DANSE

DANSE — Cours complet en français ou en anglais, par le professeur Frank Norman, le professeur de danse le plus en vue du Canada. Stanley Hall, 96 rue Stanley. Circulaires. Assemblée tous les samedi soir. Nouveaux livres pour la danse, 25c. 187-78.

LITTERIE

Pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An, un lit en plume d'oie, un matelas crain, ou des coussins de 75c à $3.50. M. Teasdale, 130 1-2 Visitation. Tel. Bell. Est 1916. 15-22-29

TABLES DE BILLARD

Bowling alleys, fixtures de "bar", aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue Saint-Laurent. 20-jno

VENTE IMPORTANTE

De belles fourrures, consistant en pardessus de chat sauvage, pour hommes, pardessus doublés en fourrure avec collet en loutre et mouton de Perse ; manteaux de dames, mouton de Perse ; manteaux garnis en vison, seal électrique et near seal, Etoles, tours de cou et manchons en vison, aussi une quantité d'autres fourrures. Doivent être vendues Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Une visite vous convaincra qu'une telle occasion se présente rarement, 39 rue St-Hubert. 257-3

LA SUCCESSION

De l'Hon. W. V. Larue.

(Correspondance spéciale)

QUEBEC, 28.—On assure dans les cercles politiques que le successeur de feu l'hon. V. W. LaRue au Conseil Législatif, sera nommé avant la session provinciale. Ce serait M. Roger LaRue, de la maison Thibaudeau et Frères, ou M. Dubord.

On mentionne aussi les noms de l'hon. Amédée Robitaille et de M. G.-E. Amyot.

Traité Canadien du Jeu de Dames, par M. Ernest Geoffrion

SOMMAIRE

Règles du jeu. — Le damier. — Coups classiques. — Historique du jeu.—Termes techniques. — Méthodes de notation. — Constitution. — Parties de fantaisie, etc., etc.

Prix du volume envoyé par la malle, 30c ; acheté au bureau de la PATRIE, 25c.

AVIS — Les souscripteurs doivent s'adresser au bureau de la PATRIE, Montréal.

ST-JOSEPH DE SOREL

(Correspondance spéciale)

ST-JOSEPH DE SOREL, 28. — Le bazar de St-Joseph de Sorel, ouvert le jour de Noël après-midi, promet d'être un succès. Les objets mis en vente sont nombreux et riches, et les dames dévouées qui ont la direction de cette œuvre de charité s'imposent un travail considérable pour attirer les foules.

Leur zèle, leur dévouement, si bien secondés par le curé de la paroisse, M. Cadieux, sont fort appréciés, de sorte qu'il y a lieu d'espérer que les recettes seront supérieures à celles du dernier bazar tenu dans cette paroisse.

—Le jour de Noël, aux messes de Minuit et du jour, l'orgue, à St-Joseph de Sorel, était tenu par Mme D. Champagne, qui s'est, on ne peut mieux acquittée de sa tâche.

—M. Clovis Allard vient d'ouvrir une très belle épicerie dans l'ancien magasin Parent, à une courte distance de notre église.

—Le Cercle Cadieux, No. 12, de St-Joseph de Sorel, (Alliance Nationale), a élu, à sa dernière réunion, les officiers qui suivent : Chapelain, M. l'abbé Cadieux ; président, M. Frs. Péloquin ; vice-président, M. Chs. Cournoyer, fils ; secrétaire-archiviste, M. J. A. Létourneau ; secrétaire-financier et médecin, M. le Dr J. G. Guertin ; trésorier, M. Désiré Champagne ; commissaire, M. Félix Saint-Martin ; substitut, M. Honorius Laprade ; auditeurs, MM. V. Paquette et Joseph Péloquin ; introducteur, M. Pierre Leclerc.

ST-FAUSTIN

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-FAUSTIN, 23 — M. et Mme J. B. White, gérant de la Cie Perley, nous ont quittés la semaine dernière pour un voyage de quelques jours à Mattawa.

—Cette année comme les précédentes, M. White a fait un magnifique cadeau à chacun de ses employés qui sont très nombreux. M. White nous promet pour mars prochain l'ouverture d'une magnifique scierie, laquelle est en construction au lac des Quenouilles. Elle donnera de l'ouvrage à pas moins de cinquante hommes. Bonne aubaine pour notre paroisse qui, depuis deux ans, a beaucoup augmenté en population et en progrès. Nous avons le téléphone et nous sommes en communication avec toutes les principales villes du Dominion.

—Nous avons eu cette année, grâce au dévouement de notre curé, M. Gauthier, une très belle messe de minuit.

Un chœur composé de jeunes filles sous la direction de notre organiste, M. J. Alf. Gosselin, a chanté les vieux cantiques de Noël avec beaucoup d'ensemble. Les solistes se sont très bien acquittés de leur tâche, entre autres Melles Carrière, Legault, Dusablon et autres. Le Minuit Chrétiens a été chanté avec une grande perfection par Melle Emma Marcoux, de Montréal-Sud, avec accompagnement de violon par son cousin, M. J. A. Gosselin, frère de notre organiste.

—Melle Marcoux possède une voix de soprano qui promet beaucoup.

RIVIERE BEAUDETTE

RIVIERE BEAUDETTE, 27 — Un incendie détruisait, ces jours derniers, une des maisons de M. Arthur Sauvé.

—La traverse du St-Laurent, Lac St-Maurice, a été faite pour la première fois le 13 décembre, par Sam. Carson de Port Lewis. C'est la traversée la plus à bonne heure à la connaissance des vieux citoyens.

—La messe de minuit à St-Clair d'Assises a été un véritable succès, grâce au talent de MM. L. P. Allard, Henri Morin, Hector Morin, N. Langlois, O. Sauvé et H. Gagné.

La collecte a été faite par M. Louis Proulx et Melle A. Séguin ; M. Wm. G. Dooley et Melle J. Leroux.

—M. Horace Gagné, avocat, et son épouse, de Montréal, sont en visite chez M. Langlois, marchand.

—M. McDonald, caissier de la Cie Royale de Montréal, est en visite chez son père.

—Georges Asselin, conducteur de train de Duluth, était de passage ici ces jours derniers.

ST-FRANCOIS DE SALES

ST-FRANÇOIS DE SALES, 28 — Dimanche dernier, les paroissiens se sont assemblés pour choisir un remplaçant à M. Pacifique Vézina, marguillier sortant de charge. A l'unanimité, M. Charles Charbonneau, cultivateur et maître chantre, fut élu.

—La neige que nous avons eue le jour de Noël a fait grand bien à nos chemins.

—Dimanche dernier, nous avons eu une réunion des membres de la ligue de tempérance. M. le curé nous a donné un magnifique sermon sur la nécessité de combattre le fléau de l'alcoolisme qui fait des ravages ici comme ailleurs. A cette réunion eut lieu l'élection des officiers de la ligue pour la nouvelle année.

ST-PIERRE LES BECQUETS

(Correspondance spéciale)

ST-PIERRE LES BECQUETS, 28 —M. Charles Carignan a été nommé marguillier en remplacement de M. Zéphirin Pépir

STE-ANNE DE LA PERADE

(Correspondance spéciale)

STE-ANNE DE LA PERADE, 28.— M. Bourdeau, gérant de "l'Intercolonial Harvesting Co.", était ici mercredi. Il est venu assister aux funérailles du jeune Rompré, de son vivant employé de la même compagnie.

—La fête de Noël a été célébrée avec beaucoup de solennité et d'éclat ici. Le sermon fut prononcé par le R. P. Cadoux, des Pères du Sacré-Cœur.

Le chant, sous la direction de M. Réal Gravel, fut un succès. M. Zénon Paquin a exécuté sur l'orgue des variations très remarquables sur les anciens Noëls.

—Nous regrettons d'apprendre la maladie de Mlle Eva Tessier, l'une de nos jeunes pianistes les plus distinguées.

STE-MADELEINE

(Correspondance spéciale)

STE-MADELEINE, 28. — M. Wilfrid Arpin a été élu, par acclamation, marguillier, dimanche dernier, pour remplacer M. F. Palardis.

—Une requête a été envoyée aux autorités de la compagnie du G. T. R., leur demandant de reconsidérer la location de la gare en voie de construction. On la trouve placée un peu trop loin de la voie publique. Tout le monde espère qu'on rebâtira au plus tôt, pour donner satisfaction au public voyageur.

—M. Alphonse Poirier, notre entreprenant commerçant, a l'intention d'éclairer notre village à l'électricité. On lui souhaite tout le succès possible dans cette entreprise.

ST-BRUNO

(Correspondance spéciale)

ST-BRUNO, Lac Saint-Jean, 28— Les messes de minuit et du jour de Noël ont été très bien chantées par le chœur de Saint-Bruno.

L'orgue était tenu par Melle S. Pearson, organiste.

—Il est fortement question ici du chemin de fer de Saguenay et Baie James.

Plusieurs personnes ont souscrit de jolies sommes.

—M. Stanislas Bouchard, photographe de Saint-Bruno, doit partir, pour Québec, où il doit suivre des cours militaires. M. S. Bouchard fait partie du 18me régiment du Saguenay, avec le grade de lieutenant.

—M. et Mme Thomas Pearson, de Notre-Dame de Laterrière, sont en promenade à Saint-Bruno.

ST-TIMOTHEE

(Correspondance spéciale)

ST-TIMOTHEE, 28—La messe de minuit a été célébrée avec pompe. On a chanté la messe pastorale harmonisée.

—Mardi, il est tombé huit pouces de neige.

—Une grande fête de famille aura lieu ici, le 21 janvier prochain. On célèbrera, ce jour-là, le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Meloche, le mariage des deux frères de M. J. A. Meloche et les noces de ferblanc de ce dernier.

Les cérémonies auront lieu à l'église de Saint-Timothée et la bénédiction sera donnée aux couples par M. l'abbé Meloche, de Vaudreuil, frère de M. J. A. Meloche.

DES MILLIERS

Nous vous offrons des milliers de pardessus de drap doublés et garnis de fourrures. Assortiment complet à la dernière mode. Ajustement garanti. Avant d'acheter, voyez nos prix.
CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est,
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

LE CHEMIN DE GER DE MATANE

QUEBEC, 28.—Les directeurs du chemin de fer de Matane, à leur dernière réunion, ont discuté plusieurs questions de détail pour la signature du contrat, entre autres celle du vote de $50,000 par les municipalités intéressées. Il semble entendu maintenant que la chose va se faire le 7 janvier prochain.

NORTH STUKELEY

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

NORTH STUKELEY, 28 — Nous avons eu une très belle messe de minuit. Le Révd. M. Castonguay, professeur de rhétorique au Séminaire de Sherbrooke, était venu aider M. Couillard et chanta la messe. Quelques minutes avant la messe, on entonna le cantique "Minuit Chrétiens", dont les solos furent chantés par M. N. Zeschamps. Ensuite on chanta la Messe Royale, dont les solos furent répartis comme suit : "Kyrie", par Geo. Deschamps ; "Credo", par Nap. Deschamps ; "Sanctus", M. Prud. Sénécal ; "Agnus", M. J. E. Cadieux. A l'Offertoire, "Adeste Fideles", par R. R. Bachand.

A la messe de l'aurore, un chœur de jeunes filles se joignit aux musiciens pour nous faire entendre de jolis cantiques.

L'orgue était tenu par Mme et Mlle N. Deschamps.

—Le cercle agricole de N.-D. de Bonsecours de North Stukeley, a élu les officiers suivants pour l'année courante : Président, Jos. Marchessault, maire ; vice-président, Solima Pepin ; M. Lapalme, A. Gagnon, J. Archambault, N. Deschamps ; secrétaire-trésorier, Prudent Sénécal ; auditeurs, Dr B. Godbout et Alf. Ledoux.

—Le docteur Nelson est venu donner une conférence et nous faire part des choses intéressantes qu'il avait entendues à Oka. Le Révd. M. Couillard adressa ensuite la parole et fit des remarques très appropriées.

CASTORIA.

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher* La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

MAGASIN OUVERT CE SOIR.

W. H. Scroggie
(LIMITÉE)

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

JOUETS A PRIX EXCESSIVEMENT BAS

Réductions de Balayage pour Samedi.

Il ne reste pas beaucoup de jours pour écouler nos énormes stocks de jouets, mais des prix d'écoulement rapide ont été placés sur les jouets de toutes sortes et de toutes qualités. Tous les merveilleux jouets mécaniques sont aussi réduits. Ces jouets ont fait la joie et l'admiration enthousiaste des petits durant les semaines passées.

$4.75, Train mécanique, locomotive, tender, pullman et rails circulaires, complet. Samedi **$2.25**

$2.25, Lanterne magique, Lantilles fortes, forme carrée, bon assortiment de coulisses. Samedi **$1.25**

$3.75, Trains à vapeur, Locomotive, Pullman, rails circulaires. Une aubaine. Tandis qu'il en reste **$1.75**

Jouets mécaniques, vendus régulièrement à 65c, 75c, 85c. Ce lot samedi, chaque **25c**

Banques, jouets mécaniques, joliment peintes, Mule, Football, Nègre. Régulièrement $2.75. Tant qu'il en restera, samedi **$1.25**

236 Poupées, corps en chevreau, tête en Bisque, cheveux blonds ou bruns, grande dimension. Une aubaine. Samedi .. **25c**

632 Poupées en linge. Les poupées les plus durables pour les petits. Elles partiront samedi à **15c**

On trouvera toutes sortes de jouets sur nos tables, à 2 pour **5c, à 5c, 10c, 15c, 25c, 35c, 50c**, comprenant Chevaux, Soldat, Poupées, Voitures, Poêles, Jouets en laine, Mules, Eléphants, Jouets en fer, Wagons, Fouets, Toupies, Bugles, Maisons de Poupées, Etables, Arches.

97 Sleighs de garçonnets. Régulier 55c. Samedi. **25c**

RUBANS! RUBANS!

Rubans unis et fantaisie, de toutes largeurs, de toutes nuances, et de tous dessins. C'est un assortiment qui ne manque jamais de nouveauté, de variété et de charmes, parce que de nouvelles additions y sont faites constamment.

Rubans en soie taffetas chiffon, de toutes nuances, qualité très épaisse, avec un beau fini brillant.
5 pouces de largeur **18c**
6 pouces de largeur **23c**

Rubans fantaisie, ayant près de 5 pouces de largeur avec centres à pois polka fantaisie et bordures à rayures de couleur, dans toutes les plus nouvelles nuances.

Rubans carreautés fantaisie, de couleurs pâles, environ 4 pouces de largeur, dans un bon assortiment de nuances **23c**

Rubans de Dresde fantaisie, 5 pouces de largeur, à grands dessins fleuris et avec rayure de couleur sur le bord, dans un bon assortiment de nuances. Ce ruban se vend régulièrement 45c et 35c la verge. Spécial, la verge **19c**

Aussi beaux rubans à pois polka, avec rayure de couleur sur le bord, dans un assortiment complet de nuances. Ce ruban est notre ruban de 4 pouces de largeur, garantie pure soie et il est très employé pour boucles de cheveux, cravates, etc., etc. Spécial, la verge **21½c**

Cadeaux du Jour de l'An pour Hommes

Si vous désirez donner à un homme un Cadeau du Jour de l'An qui lui soit utile venez à un magasin d'articles pour hommes—n'allez pas à un bazar.

Un **Paletot**, un **Complet**, une **Paire de Pantalon** ou un **Gilet de Fantaisie**, suivant le prix que vous désirez payer —font tous des cadeaux acceptables et quelque chose que tout homme aimerait à recevoir.

Complets $10 a $30, Paletots $10 a $25, Pantalons $2.50 a $7, Gilets $2 a $6.50.

Satisfaction ou argent remis.

"MALE ATTIRE"
Tailored Clothes

3 MAGASINS: 475 RUE SAINTE-CATHERINE EST, 336 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, Près de la rue Victoria et angle des rues CRAIG et ST-PIERRE.

COMMANDES PAR LA MALLE PROMPTEMENT EXECUTEES

COMMERCE

AVOINE.—Demande limitée, prix sans changement. Nous cotons: No. 2, blanche, 45 1-2c; No 3, 41 1-2c; No 4, 40 1-2c le minot en magasin.

FARINES. — Les prix sont les mêmes qu'hier.

FOIN PRESSE.—Bonne demande, prix fermes. Nous cotons: No 1, $13.50 à $14.; No 2, $12.50 à $13; trèfle pur, $10.50 à $11.90 la tonne.

PORC FRAIS—On cote comme suit; à l'abattoir,$9 à $9.25; à la campagne, $7.75 à $8.50 le 100 livres.

OEUFS.—Bonne demande, prix soutenus. Nous cotons: œufs choisis, 25c à 26c; No 1 mirés, 21c à 22c; chaulés de Montréal, 20c à 21c la douzaine.

BASSE-COUR — Nous cotons: — dindes, 12 1-2c à 14c; poulets, 9 1-2c à 11c; oies 9 1-2c à 10 1-2c, canards, 10c à 12c la livre.

PATATES — Nous cotons: petits lots, 85c à 90c la poche; lots de char, 70c à 80c la poche.

FROMAGE — Marché tranquille, mais ferme de 12 1-4c à 12 1-2c la livre.

BEURRE.— Marché ferme avec bonne demande. Nous cotons: crêmerie, premier choix, 25 1-4c à 25 1-2c; crêmerie, marque inférieure, 24c à 25c; beurre de laiterie, 21c à 23c la livre.

MEUBLES ET TAPIS

Chez F. Lapointe vous pouvez acheter des meubles et tapis aux plus bas prix de toute la ville, et aussi à des conditions très faciles si vous le désirez. F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à neuf heures tous les soirs.
229-j-n-o

FINANCES

L'OHIO

Rapport financier du Northern Ohio Traction & Light pour le mois de novembre et onze mois de l'année fiscale :

Novembre.	1906.	1905.	Augm.
Recettes brutes	$133,388	$118,619	$14,769
Dépenses	79,341	74,339	5,002
Recettes nettes . ..	$570,026	$427,537	$142,489
Charges	41,014	39,296	1,718
Surplus	13,033	4,984	8,049
Onze mois finissant le 1er décembre :			
Recettes brutes	$1,038,6..	$965,213	$73,441
Dépenses	468,628	537,676	x69,048
Recettes nettes . .	$570,026	$427,537	$142,489
Charges	384,932	285,796	99,136
Surplus	$185,094	$141,741	43,353

Rapport de la chambre des compensations de Montréal pour la semaine finissant le 27 décembre :

1906	$25,997,773
1905	21,843,888
1904	16,849,431

MONTREAL SE RAFFERMIT

L'IRON C. ET LE STREET RY., MONTENT — BAISSE DU NORTHERN PACIFIC.

Le marché de New York ouvrit fort, ce matin, mais une réaction s'est produite plus tard, parce que le taux de l'argent est monté à 18 pour cent.

Le Northern Pacific a été celui qui en a le plus souffert. Ouvert à 187, il est descendu à 183 1-2.

Le reste de la liste n'a presque subi aucun changement, et les autres valeurs se sont maintenues aux côtes de l'ouverture, quelques-unes ayant même gagné une fraction. Le Reading, pour ne citer que celui-là, ont passé de 135 3-4 à 136 1-4.

A MONTREAL

La situation de notre marché s'est améliorée sensiblement, ce matin.

L'Iron C. a conduit la liste. Ouvert à 24 1-4, il monta à 25 1-4 et clôtura à 24 3-4. Plus de 600 parts ont changé de mains.

En sympathie avec l'Iron, le Street Ry a fait une avance d'environ quatre points, mais il a été inactif. Il toucha 220.

Le Power est resté stationnaire à 90 1-2, de même que le Detroit à 80 1-4 et 80, le Richelieu à 82 1-2 et le Toledo à 28.

Le Twins et l'Illinois ont été faibles, le premier à 103 3-4 et le second à 88 1-2 et 89.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 28 Dec. 1906

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
Bell Telep.	145		Banks—		
Can.Pacific	193½	193	B. N. Am..		145
Detroit ER	81¼	80	Commerce.		175
DomCoal c	67	66½	Dominion.		
do prf			Est. Towns		
D.I.&S.c.	24¾	24½	Hochelaga	160½	
do prf	66	65	Imperial...		
Duluth c..			Merchants		168
do prf			Molson....		205
Halif E.R.		100	Montreal..	257½	256
Havana E.	47	43	Nationale..		
do prf	86	80½	Nov.Scotia		
Ill. Tr. Pf.	93	89½	Ontario...		
Inter. Coal			Ottawa....		
do prf			Quebec....		
L. of W. c.	92		Royal.....	139	
do prf	110	107¾	Sovereign..	250	
Laur. Pulp			Standard...		
do prf	109	104	Toronto...		
MackayC.c.	71	70	Union....		
do prf	68½	67½	Cottons—	151	
Mexican L	55½	54	Can. Col...		
Minn&StP	142	141	Dominion.	57	53½
M.L.H.P.	91	90½	Montreal..	101½	99
M.L.&M.			Bonds—	132	125
M.S.R...	225	219½	BellTel....		
M.S W,c.			Can.C.C...	107¼	105
do prf			Dom. Coal		
Mont. Tel.	164	162½	Dom. I.&S.		
N.O.T.&			Hav.E.R.	83½	82
Light....	30	26	L.of Wood	95	92
NovaS.S.C	72¾	71	Laur Paper		
do prf			Mex Cl. Co		107
N.W.Land			M.L.P.&P		
OgilvieMill			Mt.L.H.&P		
do prf.	124		M. S. R ..		
R.&O N	82½	82	N.S.SteelC	105	103
Sao Paulo.			OgilvieMill		100
St.Jh. E.R.			Price Bros	118	
Toledo ER	28½	27⅞	Sao Paulo.		104½
Tor. S. R..	114½	112	Tex.Ser.A.		
Trinidad..			" B.		90
TwinC.ER	106	103	" C.	95	90
W. India..			" D.	100	90
Winnipeg..				100	
Wind. Htl.		105	Win. Elec		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Détroit.—50-80¼, 15-80½, 100-80, 15-80¼, 85-80.
Coal.—50-65½.
Dom. Cot. Bds.—$5000-96½, $3000-97.
Rio Bds.—$2000-79½.
L. & Mort.—7-136.
Bk. Mont.—26-256.
New Molsons.—7-205.
Mer. Bk.—5-170.
St. Ry. Rgts.—5-12, 13-11¾, 129-12, 42-12¼, 199½-12.
Mont. St. Ry.—½-219, 125-220, 5-220¼.
Twins.—25-103¾.
Toledo.—25-28.
Mackay Pfd.—10-68¼.
Toronto Ry.—25-112½.
Power.—60-90½.
Illinois Pfd.—25-88½, 50-89.
Iron.—25-24¼, 225-24½, 25-24¾, 200-25, 50-25¼, 25-25, 100-24¾.
Iron Pfd.—50-65½.
Telegraph.—29-163.
Can. Pac.—50-193½.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS.	Ouv.	1 P.M.	VALEURS.	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	42⅝	42⅞	Lo & Nash	143¾	142⅜
do pf.	101	101	Mann Elev		
Am. C. Oil			Mis. Pac.	91	91⅛
Am LocCo	72½	72⅛	Metropolit.		
A. L. Cop.	114⅛	114½	Norf.& W.	92¼	92
AmSmelC	150⅜	149⅞	M.StP—SM		
do pf.			do prf	167½	167½
A. SugR.C.	132⅝	132½	N Y C.&H.	130⅜	130
A.T.&S.F.	102⅞	102⅝	N Y O.&W		
do pf.	98¾	98½	Nat.Leadc	72¾	71½
Balt&Ohio	119½	119⅜	Pacificmail		
B. R. T..	79½	79½	Penn.R.R.	138⅜	138¼
C. & Al.Co			P.Steel co.	53⅛	53½
Can. Pac..	194	193½	People Gas	98⅜	98
Ches&Ohio			Phil. & R.	135¾	136⅛
C. & N.W.			do I prf		
C.M.&St.P	150¼	149¾	do II prf	96½	96½
C. G. N.Y.			R. Island c	30	29¾
Col. F. & I.	53¾	53¼	South R.co	32½	32½
C.C.C.&SL			do prf	94½	94½
D. L. & W			South Pac.	92½	92¾
Del.&Hud	223	224	Ten C.&I..		
Det. U Ry.			Texas Pac.	35¾	35½
D.&RG.Co			Twin City.		
do prf.			U. S. L. C.		
D.S.S.&At	18½	19½	do prf		
do prf.			U.S.S. com	48¼	47⅞
Erie Rail'd	43⅜	42⅞	do prf	104¾	104⅜
do II pf			U.S.Rub.c.		
do I pf	75½	75	do prf		
Great West			U. Paci.C.	181¼	180¾
Gen. Elec.	160½	159	do prf		
Hav. Com.			Wabash...	18½	18½
do prf			do prf	38¾	39
Il. Cent.			West U tel		
Kan&T.Co	40⅝	40¾	Wis.C.com	24½	24¾
do prf	71½	71½			

UNE EPARGNE

Vous épargnerez de l'argent en achetant chez nous votre pardessus de drap garni et doublé de fourrures. Voyez nos prix. Assortiment complet.
CHAS. DESJARDINS & CIE.,
485 Ste-Catherine Est,
Coin St-Timothée.
Tél. Bell Est 1536-1537. 254-jno

LA PESTE BLANCHE

Une délégation s'est rendue récemment auprès du premier ministre du Canada, lui demandant d'augmenter de $2000 à $5000 le crédit voté annuellement par le parlement canadien, pour la prévention de la tuberculose. C'est une enquête qui, à notre avis, devrait être entendue.

Les ligues déjà établies dans les principales villes du Canada pour combattre ce terrible fléau, accomplissent une oeuvre éminemment utile, et elles ont droit à l'appui efficace du gouvernement du pays.

Au cours d'une conférence faite récemment à Boston, le Dr Thomas Darlington, commissaire d'hygiène de la ville de New York, a déclaré que la tuberculose fauchait en moyenne quatre cents vies par jour aux Etats-Unis, et que l'Etat perd de ce chef la somme annuelle de $330,000,000.

Nous ne savons pas s'il existe pour le Canada des statistiques correspondantes, mais il n'en est pas moins certain que la peste blanche exerce chez nous de nombreux ravages et que nous n'avons pas encore fait tout ce que nous devons pour l'enrayer.

A Paris, la commission permanente de préservation contre la tuberculose a fait dans les écoles primaires une enquête qui a duré trois ans. Et elle a constaté que 15 pour cent de la population scolaire soumise à l'enquête, montraient les prédispositions caractéristiques de la maladie. Une enquête de ce genre instituée dans nos écoles, grâce à notre système d'inspection médicale, nous apporterait peut-être des révélations non moins saisissantes.

Nous ne doutons pas que le gouvernement donnera toute son attention à la question. Personne ne lui reprochera d'avoir mis le trésor public à contribution pour une oeuvre aussi patriotique et aussi humanitaire.

COURTES DÉPÊCHES

NIAGARA FALLS, 28. — Le jury du coroner dans l'enquête au sujet de l'asphyxie de toute une famille par l'acide carbonique a démontré que la cheminée était en mauvais état et que l'orifice en était presque bouché par des briques.

DANS LA TEMPETE

LONDRES, 28. — Une tempête épouvantable a fait rage hier au large de Holyhead, et un grand nombre de navires sont en danger. Les employés du service de sauvetage sont très occupés.

Le steamer japonais "Awa Maru", venant d'Anvers, en route pour Middleborough, a été jeté sur les rochers au large de Red Car. Les chaloupes de sauvetage ont eu toutes les peines du monde à se rendre à bord. Aux dernières nouvelles presque tous les membres de l'équipage, au nombre de cent vingt, et les deux passagers qu'il transportait ont été débarqués.

Il n'y a pas de pertes de vie.

ACCUSES DE MEURTRE

PARRY SOUND, 28. — Deux italiens, sont accusés d'avoir tué à coups de couteau William Dow de Glengary, près de Whitistine. Ils sont en fuite.

VOTE PAR LETTRE

TORONTO, 28. — L'association des voyageurs de commerce du Canada s'occupent en ce moment de faire passer une loi leur permettant de pouvoi voter par lettre; dans le cas ou leurs affaires les retiendraient en dehors de leurs districts électoraux.

EN VIRGINIE

CHARLOTTEVILLE, 28. — Le président Roosevelt et sa suite, sont arrivés à Pine Knot, hier soir.

MORT D'UN ANCIEN MARCHAND

M. J. B. Christin Saint-Amour décédé hier soir chez les soeurs de la Providence.

Durant la nuit dernière, est décédé chez les soeurs de la Providence, rue Guy M. J. B. Christin Saint-Amour, un ancien citoyen de Valleyfield dont la famille est bien connue à Montréal.

Le défunt, né au Côteau du Lac, comté de Soulanges, vivait à l'asile des soeurs de la Providence depuis deux ans. Il avait autrefois joué un rôle important dans le monde commercial de Valleyfield. Doué d'une bonne éducation commerciale, puisée à l'académie anglaise de Malone, Etat de New York, M. Saint-Amour se créa vite une belle carrière.

A 17 ans, il entrait à l'emploi de M. John Thomas Caverhill, marchand de Beauharnois. A vingt deux ans, il prenait la direction d'un magasin à Valleyfield. En premières noces, le défunt avait épousée Mlle Marie Ledoisko Leclerc, fille de M. Charles Leclerc, de North Lancaster, et soeur de M. l'abbé Leclerc, P. S. S., du séminaire Canadien de Rome, décédé l'an dernier. De ce mariage naquit une enfant que la mort enleva à l'enfance.

Sa seconde épouse, Mlle Elmire Sylvestre, de Laprairie, l'a précédé depuis trois ans dans la tombe.

Un fils lui survit, M. J. B. C. Saint-Amour, commis chez M. Gault et Watson, cinq frères, MM. Moise, Coteau du Lac; Israel C. Saint-Amour, professeur aux écoles de la commission catholique; Théophile et Auguste, habitants de l'état de Montana, et Ignace de la Rivière des Prairies.

C'était aussi l'oncle de M. Saint-Amour, ex-chef de police à Delorimier et maintenant agent d'immeubles.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale)

ST-HYACINTHE, 28.—Aujourd'hui ont eu lieu à la cathédrale de cette ville, les funérailles de Mme Onésime Paradis, veuve de feu Alexandre Choquette, en son vivant, geôlier de ce district. Elle était âgée de 84 ans. Trois enfants lui survivent : Madame H. French, de Montréal ; Alphonse, voyageur de commerce, aussi de Montréal, et Arthur, bourgeois, de St-Hyacinthe.

On nous assure que le Grand Hotel vient de changer de mains. Chose certaine, c'est que les pensionnaires qui y avaient des chambres ont reçu avis d'avoir à les abandonner, pour le 1er janvier prochain.

La rumeur veut qu'on y installe une communauté quelconque, ou un asile pour les religieux malades.

—Un nommé Elzabert Lusignan, vient d'être condamné à deux mois de prison pour avoir volé, sur la personne de M. Willie Robitaille, de Montréal, une montre valant $5.

—C'est Mme Adélia Lemieux, épouse de Louis Anthime Plante, de cette ville, qui fera, à l'avenir, le commerce de charbon et de bois, sous la raison sociale de "The Yamaska Fuel Company."

—On nous apprend la maladie assez grave de M. J.-E. Perreault, juge de paix.

—Jugement sera rendu, le 31 courant, dans diverses causes prises en délibéré par le juge Demers.

—Le Dr J. J. Woods, de Trois-Rivières, inspecteur des asiles et prisons de cette Province, était à Saint-Hyacinthe aujourd'hui. Il a fait l'inspection de la prison, ainsi que des bureaux du shérif et du protonotaire.

ST-FELIX DE VALOIS

ST-FELIX de VALOIS, 28—La clôture de notre retraite de tempérance a eu lieu lundi, le 24. Les prédicateurs ont été les RR. PP. Lemyre et Trudel, Rédemptoristes.

—Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jérôme Aubin, arrivée ces jours derniers. Le défunt était âgé de 67 ans.

—La fête de Noël a revêtu cette année un cachet tout particulier de solennité par suite de la présence des Révérends Pères missionnaires au milieu de nous. Le sermon a été donné par le R. P. Lemyre.

Le chœur a exécuté avec beaucoup de succès une messe harmonisée.

A la messe basse, les élèves du pensionnat se sont acquittées avec talent de la partie du chant dont elles s'étaient chargées.

ACTUALITES

Un prophète de malheur, Lee J. Spangler; prédit la destruction de New-York, avant l'expiration de l'année 1908, ainsi que la fin du monde peu de temps après.

La destruction de New-York se fera en moins de quatre heures.

L'année dans laquelle nous entrerons dans quelques jours sera témoin de nombreux tremblements de terre. Des îles et des montagnes disparaîtront. Des rez-de-marée ravageront les côtes. Dans nombre de pays des milliers de gens périront de faim ou succomberont à la maladie. Les troubles religieux du vieux monde conduiront à la guerre. Des hommes éminents seront assassinés. Le roi Edouard VII est le dernier roi d'Angleterre. Le sultan de Turquie et le tzar seront assassinés. Les Etats-Unis seront entraînées dans une seconde guerre, mais ils triompheront.

Des accidents de chemins de fer seront nombreux. Des ouragans démoliront des villes entières. Et que d'autres malheurs se produiront.

Le prophète, Spangler, qui est un simple épicier, se vante d'avoir prédit six mois à l'avance la destruction de Saint-Pierre par la lave du Mont Pelée.

—o—

Une dépêche de Régina annonce que l'état de santé de l'hon. M. Scott est des plus précaires. On a des craintes sérieuses sur l'issue de la maladie.

—o—

C'est M. Joseph Gauthier, le nouveau député de l'Assomption, qui proposera l'adresse en réponse au discours du trône à l'ouverture de la réunion de la Législature de Québec. Le secondeur de l'adresse n'est pas encore officiellement désigné.

—o—

M. John Redmond, chef du parti irlandais, serait-il nommé secrétaire en chef de l'Irlande, en remplacement de M. Bryce, nommé ambassadeur à Washington?

—o—

Une dépêche de Québec, annonce que M. C. E. Dubord, ancien candidat libéral dans le comté de Québec, sera nommé conseiller législatif en remplacement de feu l'hon. V. W. Larue.

Chiffres Eloquents

—qui respirent le succès, la force et la solidité.
Un nouveau record canadien établi en 4½ ans.

Actif au-delà de $25,000,000
Dépots, au-delà de 15,000,000
Capital, fonds de réserve et surplus, au-delà de 5,250,000

Votre compte—quelqu'il soit—est sollicité.
Les dépots de $1.00 en montant sont reçus dans le département d'épargnes—Intérêt payé 4 fois par année.

La Sovereign Bank du Canada.

Bureau principal : 232-236 rue St-Jacques.
Succursale du haut de la ville, 754-756 Ste-Catherine O., coin Guy
256-26-28.

L'ASSOMPTION

Correspondance spéciale à "La Patrie"

L'ASSOMPTION, 28. — A une réunion des sous-officiers de la Cie No 2, du 83e régiment, des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort prématurée du Capt. A. Dugas, leur regretté adjutant, ont été votées.

—Le sergent-major Ed. Venne, est de passage ici, de retour de Québec, où il a subi de brillants examens. Il retournera au mois de janvier pour suivre un nouveau cours.

Nos meilleurs souhaits de succès à ce vaillant soldat.

— Les dames de Charité de notre ville sont à organiser une partie de euchre au couvent de la Providence, pour le 8 janvier, au profit des pauvres de l'institution.

—M. Tancrède Marsan, représentant de la Cie de Bière Labatt, était de passage chez son père, M. J. J. A. Marsan.

—Un colporteur Juif du nom de Schawrtz a été arrêté pour vente sans licence, et condamné par le magistrat à une forte amende.

—Le foin est très rare dans la paroisse et conséquemment se vend très cher.

—M. Mondoux, maire de Yamaska, était ici ces jours derniers, l'hôte de M. Charles Rivest.

ON DEMANDE LE TOUT OU UNE PARTIE QUELCONQUE

de 5,000 actions de l'Aurora Consolidated.
5000 actions de Viznaga.
100 actions de l'International Portland Cement.
Mentionnez le montant et le plus bas prix.
J. E. CARTER,
Courtiers de placements,
243-26 Guelph, Ont.

NOUS ACHETERONS

500 Coniagas, 100 Hudson Bay Extended, 500 Little Nipissing, 1,000 Red Rock, 2,000 Silver Leaf.

NOUS VENDRONS

1,000 Abitibi, 31c; 500 Cobalt Silver Queen, 1,000 Cobalt Merger, 85c; 1,000 Cobalt Contact, 80c; 1,000 Inter-Provincial, 20c; 500 Kerr Lake, $5.10; 100 Lawson Cobalt, $1.10 ; 2,000 Silver Leaf; 500 Watts, 85c; 1,000 United Cobalt, 85c; 2,000 Silver Bar, 39c.

BRYANT BROTHERS & CO.
Négociants de stocks de Cobalt,
84 rue St-François-Xavier, Montréal.
Tél. Main 4071-4072.

AVIS

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Sicily Asphaltum Paving Co., Ltée, aura lieu au bureau de la Compagnie 45 rue Prince, Montréal, le 16 janvier 1907, à onze heures du matin.
Par ordre du bureau.
D. J. COCHRANE,
257.2 Secrétaire.

MICHAUD FRERES & CIE
Exportateurs de Grains
Bureau : 91 rue St-Francois-Xavier
MONTREAL
221-ma-v-jno C.

HOTEL ARBOUR
TEL. BELL EST 4810
Letourneaux & Desormier, Prop.
185 BOULEVARD ST-LAURENT
Le meilleur et le plus populaire de la partie centre.
Service de première classe
258-l-me.v-jno.

VILLE DE MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à l'article 4549 et suivants des clauses générales des corporations de villes, que le rôle général de perception des taxes municipales et scolaires pour l'année 1906-07, est complété et qu'il est déposé à mon bureau où toutes les taxes sont payables, et je requiers toutes les personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées d'en payer le montant à mon bureau dans les vingt jours qui suivront la publication du présent avis.

Un escompte de cinq pour cent (5 p.c.) sera accordé sur le montant des taxes municipales et scolaires, si le paiement de ce montant est fait le ou avant le 30 décembre courant (1906).

Donné à Maisonneuve ce quinzième jour de décembre mil neuf cent six.
M. G. ECREMENT,
Sec.-trés. de la ville de Maisonneuve.
18,21,24,28,29

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14478. — J. O. Gravel, demandeur, vs P. Jackson, défendeur.

Le 8ème jour de janvier 1907, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage de M. G. Rochon, au No 227 rue Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions : Argent Comptant.
JOS. MAYER, H.C.S.
Montréal, 27 décembre, 1906.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 20059. — Dme E. Champagne et vir, demandeurs, vs Delle Emma Moss, défenderesse.

Le 7ème jour de janvier 1907, à dix heures de l'avant-midi, à la ci-devant place d'affaires de la dite défenderesse, au No 900 rue Demontigny-Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un cheval, fixtures de magasin de boucher, etc.
Conditions : Argent Comptant.
JOS. MAYER, H.C.S.
Montréal, 27 décembre, 1906.

Comment aimeriez-vous faire cette besogne?

Une gravure à méditer pour ceux qui se plaignent de leurs tracasseries quotidiennes.

L'introduction moderne de ces géantes constructions d'acier appelées gratte-ciel, a nécessité une classe d'ouvriers doués d'un système nerveux spécial.

Le vertige vous prend à la seule vue de ces hommes travaillant à des dix étages de hauteur, — à des trente étages,—grimpés au sommet d'une poutre en fer, retenue debout seulement par des câbles et toute vacillante et qui, inconscients de leur position périlleuse, fixent tranquillement les écrous qui relient les pièces d'acier les unes aux autres, avec pas plus d'émotion dans le geste que le cordonnier qui tape des clous dans des semelles.

La plupart des gens ne seraient pas très enchantés d'accomplir cette besogne aérienne. Vue d'en bas, elle apparaît fantastique. En réalité, elle demande les nerfs solides et le sang-froid des grimpeurs de clochers.

Les ouvriers qui font ce travail régulièrement six jours par semaine éclatent cependant de rire à l'idée que la peur pourrait les prendre.

L'un d'eux déclarait : "Je me soucie peu que l'on en vienne à des cinquante ou à des cent étages de hauteur. Les ouvriers ne manqueront jamais. La hauteur n'est rien quand on y est habitué."

LE TRAITEMENT DU CANCER PAR LA METHODE DU DR DOYEN

Trente malades sont présentés devant une réunion de médecins.— Quelques cas impressionnants.

Le docteur Doyen a présenté à sa clinique, devant une réunion de médecins, une série de malades atteints de cancer et traités par sa méthode. A cette réunion se trouvaient plusieurs membres de l'Académie de médecine, dont M. Lancereaux, ancien président de l'Académie ; d'autres académiciens : M. Huchard, M. Netter ; des médecins des hôpitaux, docteur Toupet, et des praticiens connus, comme le docteur de Lec, le docteur Leredde, le docteur Carin, le docteur Créquy, etc. Les membres de l'ancienne commission que la Société de chirurgie avait désignée il y a deux ans pour examiner les malades et la méthode du docteur Doyen avaient été dûment convoqués, mais s'étaient tous abstenus...

Les trente malades présentés, et qui ont tous été examinés avec le plus grand soin, étaient manifestement guéris ou en voie de guérison. Certains cas étaient véritablement impressionnants, pour qui sait l'incurabilité absolue de ces lésions par les méthodes chirurgicales, même les plus parfaites

Un malade atteint de cancer de l'estomac, traité par la gastro-entérostomie (en 1893) suivie de fistule et de récidive, reopéré plusieurs fois depuis, chaque fois avec récidive, a été traité par la vaccination anticancéreuse en 1902. Les récidives ont cessé. Depuis deux ans, il ne suit plus aucun traitement ; il va bien, mange et digère comme tout le monde. Il n'y a aucun doute que cet homme était totalement voué à la mort. Un homme atteint d'une épithélioma a été opéré quatre fois successivement dans les hôpitaux ; chaque fois, le mal récédévait, — la deuxième fois dès la troisième semaine après l'opération. Ce fut un des premiers malades traités par le docteur Doyen. Aucune récidive n'est plus survenue depuis quatre ans. Des femmes atteintes d'énormes cancers du sein, opérées successivement par plusieurs chirurgiens,—chaque fois avec récédive, n'ont plus aujourd'hui que des cicatrices souples, ne souffrent plus, engraissent, sont guéries. Une femme atteinte d'un cancer du front présentée à l'Académie le 5 juillet 1904 par le docteur Monod comme un cas typique de guérison par les rayons X, a récidivé depuis rapidement : une partie de l'os frontal est rongé, le cerveau bat sous les méninges, au fond de l'horrible plaie. La vaccination, aidée de quelques curages discrets, a modifié tout cela : le mal semble arrêté, l'état général est excellent.

Et tous défilent ainsi, se soumettant volontiers aux interrogatoires de M. Lancereaux et de M. Huchard, visiblement surpris et préoccupés. Il est évident qu'il n'est pas possible d'accepter de pareils résultats avec indifférence.

Sur la demande d'un des médecins présents, M. Doyen a fait connaître l'état actuel des malades qui ont été soumis, il y a deux ans, à l'examen de la commission de la Société de Chirurgie.

Sur une cinquantaine de malades proposés par M. Doyen, la commission en avait choisi 24, auxquels elle en ajouta deux autres (contre l'avis de M. Doyen, qui les trouvait dans un état déjà trop avancé. En effet, ils moururent tous peu de jours après). Quand le rapport de la commission fut lu le 12 juillet 1905, il restait 19 malades vivants. Le rapport avait déclaré que "sur les 26 malades, 3 étaient inutilisables, 2 étaient stationnaires, 1 ne présentait pas encore de récidive et 20 présentaient une aggravation "manifeste", chez certains mêmes très rapide". La conclusion était qu'aucun malade n'avait bénéficié du traitement et que la méthode ne présentait aucune chance suffisante d'efficacité.

Voici la situation de ces malades au .. décembre 1906, soit après deux ans de traitement, tous malades très graves en décembre 1904 et certains même moribonds.

Sur les 3 déclarés inutilisables, soit non démonstratifs, un est mort, les deux autres sont aujourd'hui bien portants et retournés dans leur pays. Les deux dits stationnaires sont guéris et ont été présentés hier. Le cas sans récidive a continué à n'en pas présenter. Il y a cinq ans qu'il est resté bien portant.

Sur les 20 cas déclarés manifestement aggravés, 16 sont aujourd'hui bien vivants, deux sont dans un état donnant encore des inquiétudes, mais 10 ont été présentés à l'assistance en parfaite santé, la plupart venus de loin pour se soumettre à cet examen décisif.

Il semble que les esprits les plus prévenus ne peuvent nier qu'il y a des résultats tels qu'aucune méthode n'en a encore pu présenter d'approchants, et que, si l'on juge que des perfectionnements sont à apporter à la méthode du docteur Doyen, ce serait faire preuve d'un ostracisme indigne de notre époque que de refuser de l'examiner plus longuement.

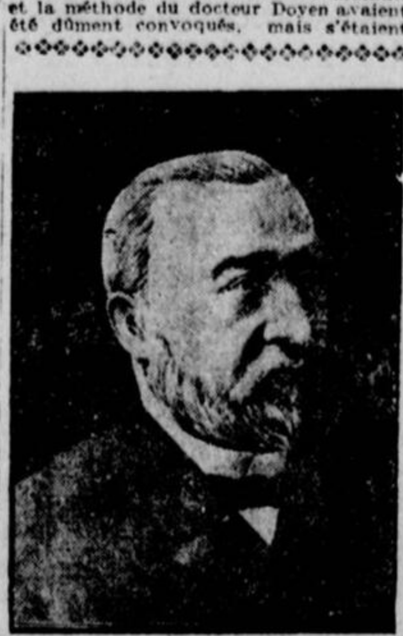

M. COMBES, ancien premier ministre de France, sénateur, membre du comité d'études de la nouvelle loi religieuse.

TINGWICK

TINGWICK, P.Q., 28.—Le conseil municipal de Tingwick, à sa séance régulière du 10 courant, a nommé M. L. F. Walsh, avocat d'Arthabaska, surintendant spécial, sur requête de M. Edouard Bourque et autres, demandant l'ouverture d'un chemin municipal à travers le lot No 28, entre les sixième et septième rangs du canton de Tingwick. Rapport devra être fait le ou avant le 15 février prochain.

C'est une marque de confiance pour M. Walsh qui est un enfant de notre paroisse, et est très estimé.

—A l'issue de la grand'messe du jour de Noel, M. L. E. Bourbeau, marchand, et ex-maire du village de Pontgravé, a été élu unanimement marguillier, en remplacement de M. P. Naz. Cantin, sortant de charge.

—MM. Héroux et Bellemare, d'Yamachiche, constructeurs de notre église et de la sacristie nouvelle, ont discontinué les travaux, à cause du froid.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LES CADEAUX DU NOUVEL AN

on doit se les procurer immédiatement, il n'y a pas une minute à perdre—les cadeaux utiles aux hommes ont été réunis dans le plus vaste assortiment chez R. J. TOOKE. Vous êtes certain d'avoir sur le champ ce que vous désirez, chaque fois que vous venez ici afin d'acheter quelque chose en fait de

Gilets de Fumeurs, Robes de Chambre,
Robes de Bain, Cravates, Gants.

R. J. TOOKE, 177 Rue Saint-Jacques
493 Rue Ste-Catherine Ouest
473 Rue Ste-Catherine Est

AU BON MARCHE

Mouchoirs et Articles de Fantaisie pour Etrennes du Jour de l'An

Boîtes de fantaisie avec trois mouchoirs en lawn : 15c, 25c.
Boîtes de fantaisie avec six mouchoirs en toile fine, prix : 25c, 50c, 75c.
Boîtes de fantaisie avec trois mouchoirs ornés de dentelle, coins brodés, prix : 60c, 75c, $1.00.
Coffrets en bois, avec six mouchoirs en toile fine, peuvent servir de banques, une fois vides : 60c.
Mouchoirs en mousseline brodée et garnis de dentelle valencienne, prix : 25c chaque à $1.75.
Mouchoirs de soie, ornés de véritable dentelle renaissance, prix : $1.00 chaque à $2.25.
Grande variété de boîtes de fantaisie pour mouchoirs, grandeurs diverses, tous les prix.
Mouchoirs en soie de couleur pour hommes, unis et fleuris, à 50c, 75c, $1.00, $1.50.
Mouchoirs en soie japonaise blanche, pour hommes, avec ou sans initiales, prix : 25c, 50c et 75c.
Foulards en soie blanche ou noire, 36 pcs. de long, prix : 75c, 90c, $1.00, $1.25 à $3.50.
Foulards en soie, dans toutes les plus nouvelles couleurs : 75c à $3.50.

☞ *Visitez notre Bazar de Jouets au sous-sol et notre superbe Assortiment d'Articles de Fantaisie au rez-de-chaussée, pour vos étrennes du Jour de l'An.*

LETENDRE, FILS & CIE, 567 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

TEMPERATURE

Toronto, 28.-Grands vents. Beau et plus doux, demain.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la HEARN & HARRISON, 10-12 rue Notre-Dame Sst.

Aujourd'hui Maximum 29
Même date l'an dernier 35
Aujourd'hui Minimum 19
Même date l'an dernier 25

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps est maintenant relativement doux, dans le Canada, excepté dans le nord d'Ontario où il fait froid. Il n'y a pas d'indication que le temps devienne plus froid dans l'ouest.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 29 DEC.

Fête du jour : St-Thomas de Cantorbéry.
Lever du soleil : 7.43.
Coucher du soleil : 4.24.
Lever de la lune : 3.45.
Coucher de la lune : 6.32.
PHASE DE LA LUNE.
Pleine lune le 30.

Annonceurs Satisfaits

CE QU'ILS DISENT :

"Je suis parfaitement satisfait des résultats que je retire de "La Patrie".

L. M. LEFEBVRE.
Epicier.

BANQUET A ST-JEAN

Un banquet libéral a eu lieu à St-Jean, hier soir.

L'hon. M. Emmerson, qui affirme bien savoir ce qu'il dit, a déclaré qu'il n'y aurait pas d'élections à courte échéance.

Les échéances: les échéances ! ! C'est vague, incertain ! Leur durée dépend de ceci, de cela, d'une foule de circonstances que des ministres ne sont pas obligés de confier à tout le monde par procès verbal.

L'hon. M Blair a assisté à la démonstration. M. McLellan, avocat et l'un des chefs du parti libéral, lui a lancé une apostrophe cruelle, en lui disant que les libéraux étaient heureux de le voir revenu dans leurs rangs.

"Je n'ai jamais abandonné le parti libéral" a répliqué sur le champ, M. Blair.

L'ancien ministre des chemins de fer a annoncé que si une division électorale croyait devoir réclamer ses services, il les mettrait à sa disposition.

PROMOTION

M. C. E. E. Ussher, agent général des passagers pour la compagnie du Pacifique Canadien, à Montréal, vient d'être promu au poste très important d'asistant-gérant du trafic des passagers pour la section ouest, avec quartiers généraux à Winnipeg.

Les nombreux amis de M. Usher, tout en regrettant son départ prochain, apprendront sans doute avec plaisir cette promotion méritée.

LA LOI FEDERALE

Que dit-elle au sujet de la qualité éclairante du gaz?

M. l'échevin L. A. Lapointe a créé toute une sensation à l'hôtel de ville ce matin, en faisant part à ses collègues d'une découverte importante qu'il venait de faire.

"Je comprends que M. Payette est consentant à retarder l'étude de son projet, dit-il. A la bonne heure !

"Il convient d'étudier le projet clause par clause et cela demande du temps. C'est ainsi que je vois que le projet dit que la qualité et la force en bougies du gaz devra être conforme aux dispositions de la loi fédérale. Or que dit la loi fédérale ? Que la qualité éclairante du gaz sera de 16 chandelles, Chap. 101, vol. 2, clause 28.

Si l'on étudie le contrat actuel du gaz on trouve que la compagnie est obligée de nous donner du gaz de 21 chandelles.

Si donc le contrat projeté passe nous paierons plus cher en 1910 pour le gaz qu'en 1907.

CLUB LAFONTAINE

M. J. B. Archambault, avocat, donnera ce soir, au Club Lafontaine, une conférence sur la "Réforme électorale".

CAMBRIOLAGE

Des cambrioleurs ont pillé la nuit dernière, l'établissement de M. Moïse Gagné, barbier, 541 rue Ontario, et ont volé pour une vingtaine de dollars de cigares et de cigarettes.

IMPORTANTE PROMOTION

M. Ussher vient d'être nommé assistant-gérant du trafic des passagers,

AU C. P. R.

CETTE NOMINATION PRENDRA EFFET A COMPTER DU PREMIER DE L'AN.

M. C. E. E. Ussher, agent-général des passagers du Pacifique à Montréal, vient d'être promu au poste d'assistant-gérant du trafic des passagers du C. P. R., pour la section ouest de ce réseau, avec quartiers-généraux à Winnipeg.

La nomination de M. Ussher, qui prendra effet le 1er janvier, sera accueilli avec un bonheur véritable dans nos cercles de chemins de fer et commerciaux, où le nouveau titulaire compte une foule d'amis et d'admirateurs.

Les autorités du Pacifique le voient à regret quitter son bureau de la gare Windsor, mais elles se consolent à la pensée qu'un nouveau champ d'action s'ouvre à sa compétence et à son expérience bien connues, et qu'il remportera des succès encore plus grands à l'avenir.

La position de M. Ussher vient immédiatement après celle de M. Robert Kerr, gérant-général du trafic des passagers.

M. Charles Ussher est né à Niagara Falls, Ont., le 29 décembre 1857. Au printemps de 1874, il entra à l'emploi du Great Western Ry. comme commis au bureau de l'auditeur. De 1876 à 1880, il fut premier comptable du département des passagers de la même compagnie. De 1880 à 1883, il fut commis en chef des billets du Wabash, St-Louis & Pacific Ry. Plus tard, il accepta une position du Chicago & Atlantic Ry.

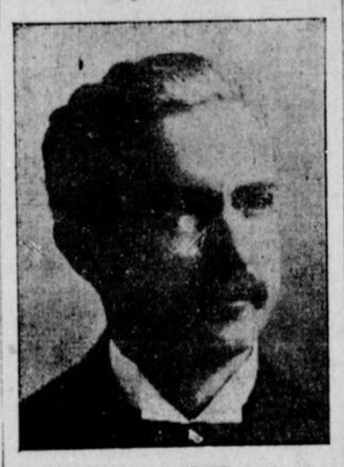

M. CHARLES USSHER, qui vient d'être nommé assistant-gérant du trafic des passagers du C. P. R., à Winnipeg.

De 1883 à 1886, il fut à la tête d'un établissement commercial important à Hamilton. En 1886, il était nommé commis en chef des billets du C. P. R., et au mois de mai 1889, il était promu au poste d'assistant-agent-général de la compagnie. De 1898 jusqu'à ce jour, il a été agent-général des passagers pour la division de l'est.

Comme on le voit, M. Ussher est monté, d'échelon en échelon, aux plus belles situations du Pacifique.

Il est remplacé ici par M. William Stitt, dont la nomination prendra aussi effet le 1er janvier.

M. Stitt a été longtemps un des premiers officiers du C. P. R., à Winnipeg. Depuis quatre ans, il représentait la ligne de steamers Canada-Australienne en Australie.

Sa nomination est très bien vue dans nos cercles de chemins de fer.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE L'APRES-MIDI

Twins—25 à 103 1-2.
Power—25 à 90 1-2, 75 à 90 1-2, 5 à 90 1-4.
M. S. R. Rts.—à à 12 1-2, 87 1-2 à 12 14 à 12.
M.S.R.—2 1-2 à 219, 1-2 à 219, 3 à 219, 25 à 220, 2 à 220.
Coal—25 à 64, 1-0 à 64.
Iron Pref.—25 à 65, 50 à 65.
Cotton—25 à 103.
Nipissing—30 à 12.
Detroit—25 à 70 3-4, 25 à 70 3-4 50 à 70 3-4, 25 à 70 3-4, 25 à 24 3-4, 25 à 24 3-4, 75 à 70 3-4, 25 à 70 3-4.
Rio Bonds—6000 à 70 1-2.
Iron Com—25 à 24 1-2, 25 à 24 1-2, 50 à 24 3-4, 50 à 24 3-4.
Cotton Bonds—500 à 97.

NEGRE ACCUSE

Geo. Skyler, un nègre, a été arrêté par les détectives Samson et Cowan, sous l'accusation d'avoir pénétré en plein jour dans le domicile de M. Claton, 54 Cathcart, et d'avoir volé un paletot et un rasoir.

C'est un nommé Peter Leonard qui a dénoncé le nègre. Leonard fut arrêté hier, au moment où il tentait de ven-

DEUX VIEUX SERVITEURS

Mort de M. Oscar Boivin et de M. Ubald Pitt, employés civiques,

DEPUIS 30 ANS

M. BOIVIN ETAIT AGE DE 63 ANS ET M. PITT D'ENVIRON 75 ANS.

Nous avons le regret d'avoir à annoncer la mort prématurée, survenue la nuit dernière à son domicile, No 200 rue St-André, de M. Oscar Boi-

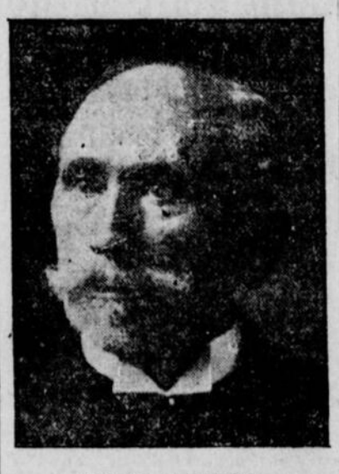

FEU M. O. BOIVIN.

vin, l'un des plus vieux employés de la ville, ayant fait partie du bureau des évaluateurs à l'Hôtel de Ville pendant au-delà de 30 ans.

M. Boivin, qui était âgé de 63 ans, se sentait indisposé depuis quelque temps et dut prendre quelques jours de repos la semaine dernière. Il avait depuis repris son poste, mais il fut forcé de le quitter il y a quatre jours, alors qu'il s'alita, souffrant de pneumonie. Il est décédé cette nuit, succombant à une angine de poitrine.

Il était le frère de feu madame Honoré Mercier, et par conséquent l'oncle de l'hon. M. Gouin et de l'échevin Mercier. Il laisse une fille, mariée à M. J. A. Robillard, avocat.

Sa mort cause un deuil profond chez ses camarades de l'Hôtel de Ville et chez ses nombreux amis.

—o—

M. Joseph Ubald Pitt, percepteur municipal, est décédé subitement hier soir à sa demeure.

M. Pitt avait fait son service habituel hier à l'Hôtel-de-Ville et ses camarades ont été stupéfaits, ce matin, d'apprendre son décès.

M. Pitt était âgé d'environ 75 ans et employé pour la Ville depuis une

FEU M. UBALD PITT.

trentaine d'années. Il était notaire de profession.

C'était un citoyen très connu et très estimé.

BRUTALE AGRESSION

M. Joseph Fortier tombe victime des Apaches.

M. Joseph Fortier tombe victime des Apèches.

Hier soir, vers six heures et demie, M. Jos. Fortier, dont le domicile se trouve au No 72, rue Lasalle, a été victime d'un agression à l'angle de l'avenue Bréboeuf et Mont Royal. L'homme la figure toute tuméfiée entra chez le Dr J. F. Bélanger pour se faire panser. Il avait deux plaies à la figure. L'homme se contenta de dire qu'il avait été brutalement assailli sans vouloir donner les détails de l'agression. Il retourna chez lui, après avoir reçu les soins du médecin.

La plus grande joie de la femme, après celle d'aimer, est celle d'obéir.—Georges

GIBRALTAR FINANCIER

La Banque de France est aujourd'hui la plus riche du monde

ELLE PRETE

40 MILLIONS A DES AMERICAINS ET 14 MILLIONS A LA BANQUE D'ANGLETERRE.

La France est le Gibraltar du monde financier à l'heure actuelle.

La vie tranquille, frugale de la grande masse du peuple de cette république a édifié lentement, mais sûrement, une forteresse financière imprenable, et nous pouvons en tirer une leçon significative pour la république américaine, où l'on dépense d'une façon si extravagante.

Les immenses reserves de la banque de France peuvent soutenir tous les marchés étrangers et faire face

A TOUTE CRISE MONDIALE.

Tout récemment, on a vu cette puissante institution prêter $40,000,000 en or au chemin de fer Pennsylvanie, et mettre $14,000,000 d'or à la disposition de la banque d'Angleterre, quand cette dernière a porté son taux d'escompte à six pour cent.

La situation du marché monétaire anglais n'est pas brillante en ce moment, comme en font foi, d'ailleurs, les derniers rapports des banques.

Les finances et les industries d'Allemagne peuvent être mises en parallèle maintenant avec celles des Etats-Unis. L'empire allemand jouit d'une prospérité sans précédent, et les économistes croient qu'il a

ATTEINT LE ZENITH.

Le gouvernement américain n'est pas en position de donner au pays une assistance illimitée, si le besoin s'en faisait sentir tout à coup, et il est probable que le secrétaire du Trésor sera obligé d'intervenir bientôt pour améliorer le marché monétaire de nos voisins.

Bien différente est la situation de la France. On croit que la banque de France

EST PRETE A SUPPORTER

la banque d'Angleterre jusqu'à ce que la crise actuelle soit passée.

Le nuage qui planait au-dessus de la puissance alliée de la Russie est dissipé. La Russie va rencontrer toutes ses obligations financières, et cela aura un effet salutaire sur le marché français.

GARE AUX RODEURS DE JOUR !

Les rôdeurs de jour ont accompli un nouvel exploit dans le courant de l'après-midi d'hier.

Pendant que Mme T. X. Lavallée, qui demeure au No 747 de la rue Cadieux, était occupée à sa cuisine, des rôdeurs se sont introduits dans son domicile, et ont volé un superbe paletot en fourrure, un mateau et des casques accrochés dans le passage.

Les détectives ont été prévenus de ce vol, ce matin.

ARRESTATIONS EN MASSE

ST-PETERSBOURG, 28— Le service de sûreté a opéré 588 arrestations, ici, pendant ces derniers trois jours.

Parmi les prisonniers se trouvaient 34 femmes. Ils sont accusés de conspiration terroriste et anarchiste.

COMPARAISON DU VATICAN

Lois religieuses Allemande et Française.

ROME, 28—Une note officielle émanant du Vatican, donne l'indication suivante:

"La comparaison, entre la loi allemande de 1875, sur l'exercice du culte et celle que M. Clémenceau vient de soumettre au Sénat français est très forte.

La loi prussienne, quoique dure et injuste envers l'Eglise, reconnait explicitement la hiérarchie catholique, comme base de cette église, tandis que le principe fondamental de la loi de séparation de l'église et de l'Etat de M. Briande ne reconnait pas cette hiérarchie et met des entraves injustifiables à la pratique du culte.

DISGRACE DE RAISOULI

TANGER, 28. — La disgrâce de Raisouli est complète. L'édit du Sultan enlevant à Raisouli le gouvernement de la ville a été lu à la Mosquée aujourd'hui. Les partisans de Raisouli ont fait leur soumission. Les Européens ont plus de confiance dans la situation. Raisouli est parti pour Fez.

COMME DANS UN ETAU

Un citoyen donne la main à un inconnu qui la lui serre au point de l'empêcher de faire aucun mouvement, et le dépouille de l'autre main

AUDACE SANS PRECEDENT DANS L'HISTOIRE

Il existe évidemment dans notre ville des individus qui sont doués des muscles du

FAMEUX DUHAIME

né à Maskinongé, et dont la force herculéenne était proverbiale dans tout le district des Trois-Rivières.

L'histoire rapporte qu'un jour, Grenache et Duhaine se rencontrèrent sur le perron de la vieille église de Maskinongé et furent présentés l'un à l'autre.

Les deux hommes forts se pressèrent la main. Les habitants qui faisaient cercle autour des deux plus forts Canadiens du temps entendirent

CRAQUER LES OS

de la main de Grenache. Au bout d'une minute, ce dernier demanda quartier. Il avoua sans fausse honte, qu'il avait été réduit à l'impuissance, et qu'après la terrible poignée de mains qu'il avait échangée avec Duhaime, il lui aurait été impossible de se défendre contre

AUCUN ADVERSAIRE.

Notre Duhaime montréalais est malheureusement encore inconnue de la police.

Hier soir, vers les onze heures, M. Michael Rafferty, domicilié au No. 48 de la rue Hermine descendait cette dernière rue, quand tout-à-coup, un individu, grand et sec, s'avança vers lui et lui

TENDANT LA MAIN

lui dit : "Bonsoir, mon ami, il y a longtemps que je ne t'ai vu."

La poigne de fer de l'inconnu lui broya la main comme dans un étau, à tel point qu'il lui fut impossible de faire

LE MOINDRE MOUVEMENT

pour se défendre contre le rôdeur qui lui enleva sa montre, sa chaine et tout l'argent qu'il avait dans ses poches.

M. Provost, un boucher, vit commettre le vol, mais il arriva trop tard pour PORTER SECOURS à M. Rafferty. Ce dernier a donné à la police le signalement du terrible rôdeur.

LA CIE D. B. MARTIN

ELLE NE POURRA PAS S'ETABLIR A ST VINCENT DE PAUL

Correspondance spéciale à "La Patrie"

SAINT-VINCENT DE PAUL, 28—Le conseil municipal de Saint-Vincent de Paul s'est réuni hier soir pour s'occuper de la compagnie des abattoirs D.-B. Martin, qui lui avait demandé l'autorisation d'établir dans le village ses abattoirs et ses fondoirs.

Le conseil, composé du maire, M. Lussier, et de six conseillers, était au complet.

MM. Beaudin, D. A. Lafortune, Laflamme et Holden, avocats, représentaient la compagnie, et MM. C. A. Wilson et Jos. Bérard, avocats, les citoyens de St-Vincent de Paul.

Après une longue discussion au cours de laquelle MM. C.-A. Wilson et J. Bérard ont dit que la maison D. B. Martin était une compagnie des Etats-Unis qui, depuis deux ans, avait été condamnée 63 fois en cour du recorder, la question a été mise aux voix.

Le vote des conseillers a été de trois contre trois, mais M. le maire Lussier ayant donné son vote contre la demande d'autorisation, il en résulte que la compagnie devra chercher un autre endroit pour y établir ses pénates.

IL PREND LA FUITE

Après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé une somme de $90.

La police est actuellement à la poursuite d'un nommé Joseph Mercier, qui a glissé entre les mains du grand connétable Bissonnette après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé une somme de $90 à M. Geo. Dallaire, 3 rue Lagauchetière.

Mercier avait été arrêté par le détective du Pacifique M. Richard.

Après avoir plaidé coupable, le prisonnier quitta la cour pour se rendre aux cellules. Mais arrivé dans le corridor, il brûla prestement la politesse au vieux policier qui devait le remettre entre les mains du tourne-clef Gravel.

Cette évasion sensationnelle a créé toute une sensation au palais de justice. Quand Mercier a été arrêté par le détective richard, il avait en sa possession un billet de chemin de fer pour Trois-Rivières.

MORT SUBITE

Biscano Ameidei, un Italien âgé de 36 ans, est mort subitement, hier soir, à 7 heures, à sa maison de pension au No 112 1-2 rue Ste-Elisabeth.

MONSEIGNEUR TURINAZ, archevêque de Nancy, condamné à 50 francs ($10.00) d'amende, pour voies de fait sur un gendarme.

DES VOLEURS

PNETRENT DANS L'ETABLISSEMENT DE M. L'ECHEVIN DTVID.

Des voleurs se sont présentés à l'établissement de M. l'échevin David, marchand de nouveautés, rue Saint-Jacques, à St-Henri, la nuit dernière, mais ils sont retournés bredouille.

S'étant introduits dans la cour en arrière du magasin, ils constatèrent vite que toutes les ouvertures de l'édifice au premier étage, étaient garnies de solides barres de fer. Avisant un chassis à claire-voie sur le toit, les voleurs tentèrent de pénétrer dans la maison par cette voie. Après avoir escaladé l'édifice et brisé les vitres du chassis, quelle ne fut pas leur surprise en constatant que comme les fenêtres le chassis était défendu par de solides barres de fer. Il appert même que l'un a lancé un juron, car on a trouvé une pipe sur le toit, pipe que le cambrioleur a dû laisser échapper en ouvrant la bouche.

La famille de M. David qui habite au-dessus du magasin n'a rien entendu et ce n'est que ce matin que M. David a fait la curieuse découverte.

SERRE-FREIN TUE

(Dépêche spéciale à "LA PATRIE")

BROCKVILLE, Ont., 28. — Honorius Bombardier, jeune serre-frein de Montréal, s'est fait tuer hier soir, dans la cour du G. T. R.

On croit qu'il a dû tomber en bas d'un wagon de marchandises et glisser sous les roues.

Il a été trouvé gisant sur la voie, la figure toute meurtrie.

Son corps sera transporté à Montréal aujourd'hui.

L'HON. M. PREVOST

L'hon. M. Prévost après avoir passé quelques jours à St-Jérome, est retourné hier soir à Québec où il doit séjourner jusqu'à dimanche. Il reviendra ensuite à St-Jérome pour y passer la journée du premier de l'an et il sera enchanté de recevoir chez lui tous les électeurs de son comté qui se présenteront ce jour-là.

$100 POUR UN CHIEN

Telle est la somme que M. Mendoza Langlois recevra pour la mort de son "collie"

$100 pour la perte d'un chien "collie" : voilà ce qui a été accordé comme indemnité, ce matin, à M. Mendoze Langlois, agent d'immeubles.

Le 1er septembre 1906, le chien de M. Langlois fut mis en pièces, à Sainte-Anne de Bellevue, par l'automobile de M. Mortimer B. Davis.

M. Langlois prétendit que l'automobile allait à une vitesse de 40 milles à l'heure. M. Davis nia cette vitesse ; il allégua de plus que son chauffeur était fort expérimenté et que le chien était mal gardé par les personnes avec lesquelles il se trouvait.

Le juge Dunlop a surtout pris en considération le fait que l'automobile allait à plus de 15 milles à l'heure, vitesse réglementaire, et accorda conséquemment à M. Langlois $100 sur $250 que celui-ci demandait.

SINISTRE MARITIME

CORONA, Espagne, 28 — Le steamer de pêche espagnol, "Primero" a sombré dans une tempête. Tout l'équipage s'est noyé, à l'exception d'un seul matelot.

UNE LISTE MACABRE

760 décès rapportés à la morgue, au cours de l'an 1906.

LES ACCIDENTS

33 PERSONNES TUEES PAR LE TRAMWAY ET 3 PAR LES AUTOS.

Ce matin, le rapport annuel des opérations à la morgue a été donné:

Sept cent soixante décès ont été rapportés au coroner McMahon, au cours de l'année 1906, C'est une diminution sur le nombre des morts violentes de l'aqnées 1905 qui se chiffraient dans les 1,300.

Il a été tenu 174 enquêtes. Les autres cas ont été disposés sans jurés.

Au cours de l'année 33 personnes ont été tuées par les tramways ; 28 par les chars du Grand-Tronc, 16 par les chars du Pacifique Canadien.

Il y en a eu trois de tuer par les automobiles.

On compte 202 morts subites et 57 personnes sont décédées sans avoir requis les soins d'un médecin.

Soixante-douze personnes se sont noyées au cours de l'année.

Il y a eu 23 suicides, 4 homicides et cinq meurtres.

Vingt personnes sont mortes asphyxiées, 18 de brûlures, 12 en prison, 20 par empoisonnement accidentel, 7 ébouillantées, 2 dans des accidents de chasse. 2 par choc électrique, 4 par des armes à feu déchargées accidentellement, 20 écrasées par des voitures, 2 ruées par des chevaux et 5 d'alcoolisme, et 2 dans des explosions de mines. ...

Il y a eu 4 accidents mortels dans des manufactures, 5 dans des élévateurs.

L'on constate un seul cas d'insolation.

NAISSANCE

CLEMENT — A Lewiston, le 10 décembre 1906, l'épouse de M. Charles Jessé Clément, un fils, baptisé Victor, Georges, Henri.

Parrain et marraine M. Georges Henri Robichon, E.E.D. et Mlle Georgette Clément, de Montréal. !

DECES

ARCHAMBAULT—En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 37 ans 6 mois, Marie-Elizabeth Archambault, en religion, Sœur Louis-Alfred de la Providence.

Le service funèbre aura lieu lundi le 31 courant, après l'arrivée des trains de Joliette à 9 heures, à la maison-mère, coin Fullum et Ste-Catherine, et de là au cimetière de la Longue-Pointe, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 258-2

DECARDONNAIS DIT PEPIN — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 74 ans et 6 mois, Lucie Decardonnais dit Pepin, épouse de feu Théophile Lapointe!

Le service funèbre aura lieu samedi, le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 538a rue Ritvard, à 8 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 258-1

GRIGNON—A St-Eustache, le 23 courant, à l'âge de 80 ans, F. X. Grignon rentier.

Le service a eu lieu mercredi le 26 à St-Eustache. 258-1

MALETTE — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 62 ans, 3 mois et 5 jours, Joseph Malette, rentier.

Le service funèbre aura lieu lundi, le 31 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 155a rue Dufresne, à 7 3-4 heures, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 258-2

METHOT—En cette ville, le 27 décembre 1906, à l'âge de 71 ans, Marguerite Goulet, épouse de Hilaire Méthot.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 69 rue St-Philippe, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Le service funèbre aura lieu lundi, à l'église Notre-Dame à 7.30 heures.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 258-1

WILLIAMS — A Fort Covington, le 20 décembre, est décédé, à l'âge de 90 ans, Alexander Williams, autrefois de Lancaster, Ont., et frère de George Williams, herboriste, 818 rue Cadieux, Montréal. 258-1

L'OR EN HOCHELAGA
est rare, mangez donc de la Gélatine Charlotte.

COMBUSTIBLE A VENDRE A BON MARCHE
COKE, $4.75 la tonne, livré. Montreal Light, Heat & Power Co., Téléphone Est 3793.
244-1 me

BAZAR GENERAL, ONTARIO EST
Nous avons au complet notre assortiment de jouets pour les fêtes. Venez en foule vous convaincre, avant d'acheter ailleurs, 532 Ontario Est.
258-3

JARDINIER — On demande un jardinier de deux ou trois ans d'expérience pour ouvrage général. S'adresser à A. Tarte, St-Lambert, près Montréal. 258-1